

# specif

48

Mai  
2002

SPECIF - Boîte 165, 4 place Jussieu, 75252 PARIS cedex 05

*Grenoble*



*Dans ce numéro*

- *L'informatique au sein des STIC*
- *Qualifications, recrutements, etc.*
- *Licences professionnelles, DESS, etc.*
- *Claude Pair Commandeur de la Légion d'Honneur*

Je laisse le soin à Camille Bellissant, notre Président, de vous présenter le contenu du bulletin.

Je rappelle que ce bulletin est ouvert à tous les membres de l'association; pour me simplifier la tâche, je demande que les documents me soient fournis de préférence sous forme électronique (word lisible sur Mac de préférence, à la rigueur latex, envoyés à [carrez@cnam.fr](mailto:carrez@cnam.fr)), en me précisant qu'ils sont destinés à publication dans le bulletin, et s'ils peuvent être condensés.

Christian Carrez,  
rédacteur en chef.

## Table des matières

0	Editorial	5
1	Assemblée générale 18 janvier 2002 (Grenoble)	7
	Bilan des adhésions	7
	Rapport financier pour l'exercice 2001	7
	Rapport moral	8
	Votes et renouvellement du CA	8
	Prix de thèse SPECIF 2001	9
2	Journées SPECIF sur la place de l'informatique au sein des STIC, Grenoble, 17-18 janvier 2002	13
	Compte rendu des journées	13
3	Carrière des enseignants chercheurs	19
	À propos du rapport Espéret	19
	Modifications des dispositions statutaires régissant les corps d'enseignants chercheurs	21
	Qualifications 2002 de la section 27 du CNU	21
	Calendrier de la campagne de qualification 2003	23
	Liste des candidats qualifiés en section 27	23
	Recrutements en septembre 2001	26
4	Nouvelles du CNRS et de l'INRIA	33
	Compte rendu intersyndical de la session d'automne 2001 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique	33
	Compte rendu intersyndical de la session de printemps 2002 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique	43
	L'INRIA fixe sa stratégie pour ses futures implantations en France	50
5	En provenance de l'OFMI	53
	Chiffres clés des formations à l'informatique de l'enseignement supérieur	53
	Le point sur la situation des licences professionnelles en informatique ou proche, à la rentrée 2001	55
	Le point de la situation dans les DESS en informatique ou proche à la rentrée 2001	55
	Les recrutements de cadres dans le domaine de l'informatique	57
6	Divers	61
	Claude Pair Commandeur de la Légion d'Honneur	61
	Evénements planifiés	62
	Refonte du site web de Specif	63
	Informations pratiques sur des URL intéressantes	64
	Livres	65
7	Fonctionnement de l'association	67
	Calendrier des réunions	67
	Compte rendu du conseil d'administration du 11 octobre 2001	67
	Compte rendu du conseil d'administration du 13 décembre 2001	68
	Compte rendu du conseil d'administration du 18 janvier 2002	69
	Compte rendu du conseil d'administration du 21 mars 2002	70
	Bulletin d'adhésion 2002	73
	Liste des correspondants de Specif	75



# Éditorial

Par Camille Bellissant

L'année universitaire qui approche de son terme au moment où vous lisez ces lignes est la première où l'on peut mesurer pleinement les conséquences de la création du Département STIC du CNRS, l'année précédente. Le dynamisme que Francis Jutand et son équipe ont déployé est à la mesure de l'enjeu d'une transformation de la société par les STIC. L'accroissement du nombre de chercheurs, le fléchage thématique de notre domaine d'activité, l'augmentation du budget de la recherche sont autant d'indices d'une orientation stratégique nouvelle. Cet enjeu de société est également assumé par l'INRIA qui a fixé une stratégie d'essaimage autour de ses cinq unités, invitées à développer à court et moyen terme de nouvelles équipes de recherche dans leur voisinage régional. SPECIF se réjouit grandement de cette orientation et des moyens importants qui l'accompagnent. Nous avons invité aux Journées SPECIF'2002 à Grenoble les grands responsables et décideurs de cette politique scientifique nationale, qui ont présenté leur stratégie de développement dans le contexte de «la recherche en informatique au sein des STIC» thème de ces Journées. Vous trouverez dans ce bulletin un compte rendu de cette manifestation par Thérèse Hardin, notre vice-présidente pour la recherche.

Une autre manifestation SPECIF-ACDI a été organisée à Paris par Nelly Bensimon, notre vice-présidente pour l'enseignement, conjointement avec l'assemblée des chefs de département d'IUT. Elle était consacrée aux Licences Professionnelles en informatique. Après la première année de fonctionnement, il était opportun de faire un premier bilan sur les recrutements, sur les niveaux d'emplois et de salaires, sur les coûts et les moyens de fonctionnement, ainsi que sur le positionnement de ce nouveau diplôme dans le panorama plus que complet des formations en informatique. Une Table Ronde animée par Yves Escoufier, Jean-Pierre Joss et Christian Carrez a permis d'évoquer les perspectives de ces Licences Professionnelles dans le contexte européen de l'enseignement supérieur (3-5-8). Vous trouverez un compte rendu rapide, et malheureusement incomplet, de cette journée dans le compte rendu du CA du 11 octobre page 67.

Toujours dans le domaine de l'enseignement, SPECIF s'est associée à la SMAI et à la SMF, pour parrainer l'Opération Postes diffusant les profils, les listes d'auditions et les classements sur les postes en 25°, 26° et 27° sections (voir notre site).

Vous trouverez également dans ce bulletin des informations diverses sur les dispositions statutaires émanant du MEN, les comptes rendus de sessions du CNU 27° section et de la section 07 du Comité National, des nouvelles du CNRS et de l'INRIA, ainsi que ... l'état des finances de SPECIF, qui n'est pas brillant. La chute des adhésions que notre association connaît depuis quelques années compromet la sortie régulière du bulletin, notre principale dépense. C'est dans ce contexte de baisse des cotisations que le CA a décidé une campagne d'adhésions auprès des collègues orchestrée par Robert Chignoli, et la rénovation (en cours) de notre portail intitulé dorénavant [specif.org](http://specif.org) et assurée par un groupe de travail animé par Michel Riveill.

Les prochaines Journées de SPECIF se tiendront les 16 et 17 janvier 2003 à Toulon où nous serons accueillis par Elisabeth Murisasco autour du thème des carrières, notamment dans le contexte européen.

Bonnes vacances, et surtout bonne rentrée!

Camille Bellissant



# Assemblée générale 18 janvier 2002 (Grenoble)

- Bilan des adhésions
- Rapport financier
- Rapport moral
- Votes et renouvellement du conseil d'administration
- Prix de thèse SPECIF 2001

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2002 Grenoble

Par C. Bellissant, R. Chignoli, M. Riveill et F. Sedes

Cette assemblée générale s'est déroulée au cours des journées sur le thème : "Place de l'informatique au sein des STIC" organisées à Grenoble. Vous en trouverez le compte rendu plus loin dans ce bulletin.

### Bilan des adhésions

par Robert Chignoli

Responsable des adhésions depuis septembre 2001, R. Chignoli présente la situation :

#### Rappel des nombres d'adhérents

95	96	97	98	99	00	01
733	622	542	558	605	321	190

Les modifications de date de l'assemblée générale ont quelque peu perturbé le fonctionnement. Une réorganisation du suivi des adhérents est entreprise, qui devrait permettre de retrouver une situation normale.

#### Projet de réorganisation du suivi des adhérents

Plusieurs phases sont prévues pour retrouver un "bon" nombre d'adhérents

1. Mise en service d'un logiciel adapté au suivi (SGBD, Web, automatisation des contacts électroniques, etc., production de fichiers à destination de routeurs et imprimeurs, etc.)
2. Réanimation du réseau des correspondants sur le sujet des adhésions, avec l'objectif de "retrouver" les adhérents égarés des années précédentes.
3. Lancement d'une action de "recrutement" de nouveaux adhérents
4. Mise au point d'une procédure systématique de ré-adhésion pour 2003 (information, rappels, etc.)

Globalement l'objectif est de faire passer les adhérents au-dessus de 1000 en 3 ans.

Dès à présent, une fiche d'adhésion est disponible sur le site <http://specif.org/> et la phase 2 va être lancée début mai.

#### Correspondants

Un appel à correspondant est lancé pour les zones :

AIX 3, BLOIS, CORTE, INRIA\_SOPHIA, ORSAY\_IUT, PARIS\_10, PARIS\_11, PARIS\_INA-PG, PARIS\_SUPELEC, RENNES\_1, RENNES\_INSA, RODEZ, ROUEN\_INSA, SAINT-ETIENNE, SEVENANS.

### Rapport financier<sup>1</sup>

Par Florence Sedes

Après trois années successives de «décollage», l'Assemblée Générale a enfin lieu en Janvier. L'exercice écoulé se traduit par un résultat négatif, du fait du faible nombre d'adhésions (les trois dernières années d'adhésion ayant été en partie tronquées en raison de la durée des exercices entre deux AG rapprochées).

#### Situation de Trésorerie :

La situation de la trésorerie à la date de l'Assemblée Générale (Janvier 2002) s'établit comme suit

Livret A	100 000 F	<b>15 245</b>
Compte Courant Postal	250 000 F	<b>38 112</b>

<sup>1</sup> Il s'agit du premier bilan en euro de Specif, mais du dernier bilan pour Florence Sedes, obligée, de par nos statuts, de quitter ses fonctions de trésorière, après un long dévouement à notre association. Qu'elle en soit ici remerciée.

## Bilan exercice 2001

DEPENSES		RECETTES	
<b>2 Bulletins + 1 lettre</b>	66 782 F <b>10 180</b>	<b>Adhésions</b> <input type="checkbox"/>	33 800 F <b>5 153</b>
Prix thèse	10 000 F <b>1 525</b>	8 PM	
Journées ASTI	20 000 F <b>3 050</b> 12 600 F <b>1 920</b>	130 PP	
Reliquat Montpellier	5 754 F <b>877</b>		
La Poste	1 041 F <b>160</b>		
Divers - Déplacements - Frais	5 500 F <b>840</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>121 677 F</b> <b>18 552</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>92 400 F</b>
Résultat exercice (-)			87 877 F <b>13 399</b>
<b>TOTAL</b>	<b>121677 F</b>	<b>TOTAL</b>	<b>121677 F</b>

## Budget prévisionnel exercice 2001

DEPENSES		RECETTES	
Bulletin + lettre	16 000	Adhésion	15 000
Prix thèse	1 525		
Journées 2002	3 000		
Divers	1 600		
Déplacements -Frais	2 000		
<b>TOTAL</b>	<b>24 125</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 000</b>
Résultat exercice (-)			<b>9 125</b>
	24 125		24 125

## Rapport Moral

Par Camille Bellissant

L'activité de SPECIF pendant ces trois derniers trimestres depuis notre précédente Assemblée Générale en avril 2001 à Paris a concerné :

### 1 - L'organisation d'une journée sur les Licences Professionnelles.

Nelly Bensimon et Robert Chignoli ont organisé le 5 octobre 2001 à Paris une Journée consacrée aux Licences Professionnelles en Informatique. Un bilan de la première année de fonctionnement a permis de confronter les expériences des différents centres porteurs d'une telle Licence Professionnelle. Yves Escoufier, le "père" des Licences Professionnelles a participé à une Table Ronde sur l'implication de ce nouveau diplôme dans les cursus d'informatique.

### 2 - L'organisation du prix de thèse SPECIF 2001.

Cette année, c'est Michel Cosnard qui a présidé le jury du prix de thèse, et c'est Michel Riveill qui en a assuré le secrétariat scientifique. Les lauréats de cette année sont : Frédéric Blanqui [prix SPECIF 2001] pour sa thèse préparée au LRI (Paris XI Orsay) sous la direction de J-P. Jouannaud et intitulée « Théorie des types et réécriture », Pierre-Marie Gandoïn [accessit] pour sa thèse préparée à l'INRIA Sophia-Antipolis sous la direction de O. Devillers et intitulée « Compression progressive et sans perte de structures géométriques et Sylvain Marchand [accessit] pour sa thèse préparée au Labri (Bordeaux) sous la direction de M. Desainte-Catherine et intitulée « Modélisation informatique du son musical (analyse, transformation, synthèse) ». Frédéric Blanqui et Sylvain Marchand ont présenté un résumé de leur thèse aux Journées SPECIF de Grenoble.

### 3 - L'organisation du Congrès de SPECIF 2002.

Camille Bellissant a organisé à Grenoble les 17 et 18 janvier 2002 le Congrès de SPECIF sur le thème de la Recherche en Informatique au sein des STIC. Les participants à ce Congrès ont pu apprécier les interventions d'Antoine Petit, Didier Arquès, Daniel Herman, Pascal Estrailier, Francis Jutand, Bernard Larrourou, Michel Weinfeld, Thérèse Hardin, Nelly Bensimon, Luc Bougé, Yves Chiamarella et Luis Fariñas del Cerro.

## Votes et renouvellement du CA

Par Michel Riveill

Le résultat des votes est le suivant

Approbation du Rapport Moral, des Comptes et quitus aux administrateurs

OUI  tous les présents

NON  0

NULS  0



L'assemblée générale a laissé inchangé le montant des cotisations pour l'année 2002, qui sont rappelées ci-dessous.

Membre actif permanent	35	
Membre actif non-permanent	17,5	
Membre associé	25	(pas de droit de vote)
Membre associé personne morale	250	(un seul droit de vote)

Elections au Conseil d'Administration.

Sont élus au CA de Specif

BELLAHSENE Zohra	61 voix - élue 1 an	JAUME Mathieu	68 voix - élu 3 ans
BERTI-EQUILLE Laure	68 voix - élue 3 ans	RIVEILL Michel	69 voix - élu 3 ans
CHIGNOLI Robert	68 voix - élu 3 ans	TALBOT Jean-Marc	69 voix - élu 3 ans
DONZEAU-GOUGE Véronique	65 voix - élue 3 ans	ZURFLUH Gilles	67 voix - élu 3 ans
HERIN Danièle	68 voix - élue 3 ans		

## Un rapide bilan du prix de thèse 2001

Par Michel Riveill

20 doctorants ont concouru pour le prix de thèse Spécif 2001, dont les résultats se trouvent en ligne à <http://specif.org/prix-these>.

Chaque dossier a été évalué par trois des 24 membres du jury, ceux-ci étant généralement membres du prix de thèse pour trois ans. Voici les titres des différents travaux qui ont concouru :

- Java et ses Aspects Concurrents : Sémantique Formelle, Visualisation et Propriétés
- Modélisation informatique du son musical (analyse, transformation, synthèse)
- Théorie des Types et Réécriture
- Simulation numérique parallèle et graphisme haute-performance pour la synthèse d'images réalistes
- Modélisation et évaluation de performances d'architectures matérielles numériques
- Compression progressive et sans perte de structures géométriques
- Recalage d'image médicales par inférence statistique
- ELKAR Ré-ingénierie d'application pour la mise en œuvre de la coopération : méthodologie et architecture
- Evaluation des performances du contrôle de congestion dans l'Internet
- Contribution à l'Algorithmique Parallèle
- Apprentissage statistique pour l'extraction de concepts à partir de textes. Application au filtrage d'informations textuelles
- Apport des réseaux à capacité d'adressage pour des grappes à mémoire partagée distribuée logicielle - Conception et applications
- Service d'évènements flexible pour l'intégration d'applications bases de données réparties
- Contribution à la modélisation des systèmes à temps contraint et application au multimédia
- Abstraction et accélération de systèmes infinis
- Algorithmique des courbes hyperelliptiques et applications à la cryptologie
- Animation multirésolution d'objets déformable en temps réels - application à la simulation chirurgicale
- Flexibilité des workflows par l'approche objet : 2Flow, un framework pour workflows flexibles
- Kaomi : réalisation d'une boîte à outils pour la construction d'environnements de document multimédia
- Calcul de réécriture : fondements et applications
- Pour un palette graphique performante : accélération d'algorithme fondamentaux

Le jury, présidé par Michel Cosnard s'est réuni en décembre 2001, et, après avoir écouté les différents rapporteurs, a choisi d'attribuer :

- Prix de thèse SPECIF 2001
  - Frédéric Blanqui  
Pour son travail «Théorie des types et réécriture» préparé sous la direction de Jean-Pierre Jouannaud au sein du LRI (Paris XI - Orsay).
- Accessits (par ordre alphabétique)
  - Pierre-Marie Gandoïn  
Pour son travail «Compression progressive et sans perte de structures géométriques» préparé sous la direction de Olivier Devillers au sein de l'INRIA Sophia-Antipolis.
  - Sylvain Marchand  
Pour son travail «Modélisation informatique du son musical (analyse, transformation, synthèse)» préparé sous la direction de Myriam Desainte-Catherine au sein du Labri (Bordeaux).

Les thèses des lauréats sont disponibles via la toile aux adresses suivantes

<http://www.lri.fr/~blanqui/>

<http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/~sm/>

Les résumés ci-dessous ont été rédigés par les lauréats.

## 1. Résumé de la thèse de Frédéric Blanqui

Cette thèse traite de logique, sous la forme de la théorie des types ou logique d'ordre supérieur, et de calcul, sous la forme de réécriture, un paradigme de calcul Turing-complet, c'est-à-dire, par lequel on peut exprimer toutes les fonctions calculables.

Une démonstration mathématique est généralement constituée de raisonnements ingénieux et de calculs mécanisables. Or les systèmes de développement de preuves actuels (Coq, Lego, Nuprl, HOL, etc.) ont un mécanisme de calcul assez rudimentaire. Bien qu'ils permettent d'exprimer de très nombreuses fonctions (toute fonction dont l'existence est prouvable en arithmétique intuitionniste d'ordre supérieur), les définitions peuvent être malaisées et parfois inefficaces (celles-ci doivent suivre un schéma très restrictif semblable à la récursion primitive). Ces systèmes ne permettent donc pas de définir fonctions et prédicats de la manière que l'on veut, ce qui les rend difficiles à utiliser par des non-spécialistes et limite l'aspect «Calcul $\lambda$ » : des propositions qui pourraient être prouvées de manière automatique, par un simple calcul, nécessitent des déductions compliquées. Inversement, avec une notion de calcul plus riche mais telle que l'égalité de deux termes soit décidable, il n'est pas nécessaire de mémoriser les étapes de calcul. Les preuves se trouvent ainsi réduites aux «raisonnements $\lambda$ ». Or, actuellement, la taille des preuves est un problème critique dans les systèmes de développement de preuves.

Les définitions à l'aide de règles de réécriture sont à la fois plus générales, plus aisées et peuvent être plus efficaces. Mais considérer des fonctions ou des prédicats définis par un ensemble de règles de réécriture a priori quelconques pose un problème essentiel : peut-on vérifier si une preuve est correcte ou non ? C'est la «décidabilité du typage $\lambda$ ». Ce problème est difficile car, pour vérifier qu'une preuve est correcte, on doit être capable de décider si deux termes sont égaux modulo la réécriture. Pour cela, il est nécessaire que la réécriture soit :

- confluente : l'ordre des réécritures n'a pas d'importance,
- fortement normalisante : un terme ne peut pas être réécrit indéfiniment.

Il existe de nombreux résultats sur la confluence et la normalisation forte de la réécriture dite du premier ordre, c'est-à-dire, s'appliquant aux termes d'une algèbre engendrée par un ensemble de symboles et un ensemble de variables. Mais, dans le cadre du Calcul des Constructions de T. Coquand et G. Huet, un système de types dépendants et polymorphes qui permet d'exprimer les propositions et les preuves de la logique d'ordre supérieur et qui généralise le lambda-calcul polymorphe de J.-Y. Girard, on peut vouloir définir des fonctions polymorphes d'ordre supérieur, c'est-à-dire, paramétrées par des types et des fonctions comme, par exemple, une fonction de tri paramétrée par le type des éléments à trier et une fonction de comparaison sur ce type. Cela permet d'écrire des programmes génériques, une propriété importante en génie logiciel.

Or, il existe très peu de résultats sur la confluence et la normalisation forte de ce type de réécriture. De plus, jusqu'à maintenant, aucun travail n'a considéré une telle forme de réécriture au niveau des types et des prédicats (seul le Calcul des Constructions Inductives autorise la définition de prédicats par récurrence, une forme très restreinte de réécriture). Pourtant, la réécriture au niveau des types permet d'augmenter la puissance logique du formalisme et aussi de formaliser des procédures de décision.

Dans notre thèse, nous commençons par étudier les propriétés des Systèmes de Types Purs, une classe très générale de systèmes de types dont fait partie le Calcul des Constructions, quand ceux-ci sont étendus par de la réécriture. En particulier, nous montrons qu'il est possible de linéariser certaines règles de réécriture (une règle de réécriture est linéaire si une variable n'apparaît pas deux fois dans le membre gauche) sans mettre en péril la préservation du typage ou la normalisation forte. Cela a deux conséquences pratiques importantes : puisqu'il n'y a pas de tests d'égalité pour appliquer une règle, d'une part, la réécriture est plus efficace et, d'autre part, la confluence est bien plus facile à montrer.

Ensuite, pour assurer la confluence et la normalisation forte dans le cas du Calcul des Constructions, nous donnons des conditions très générales sur les règles de réécriture dont la vérification peut être automatisée. Celles-ci généralisent tous les résultats antérieurs sur la combinaison Calcul des Constructions et réécriture, y compris le Calcul des Constructions Inductives. Nous montrons également que ces conditions peuvent s'appliquer à la Dédution Naturelle Modulo.

Bien sûr, ces conditions peuvent encore être généralisées. Par exemple, nous n'avons pas considéré de réécriture modulo certaines théories équationnelles comme l'associativité ou la commutativité, très utiles en pratique. Et des restrictions trop importantes pèsent sur les règles au niveau des types. Par ailleurs, nous n'avons pas abordé le problème de la cohérence logique qui, déjà, en l'absence de réécriture, n'admet pas de solution générale. Tous ces problèmes font partie de nos projets de recherche.

## 2. Résumé de la thèse de Pierre-Marie Gandoin

En quelques années, les maillages ont conquis une position prédominante parmi les différents modes de représentation informatique d'objets géométriques. Plus particulièrement, les maillages à base de simplexes - les triangles pour la représentation de surfaces plongées en 3D, les tétraèdres pour la représentation de volumes - semblent être actuellement les plus répandus. Le développement rapide des applications manipulant ces structures géométriques dans des domaines aussi divers que le calcul par éléments finis, la simulation chirurgicale, ou les jeux vidéo a très vite soulevé le problème d'un codage efficace et adapté à la visualisation. L'expansion du World Wide Web, qui nécessite une représentation compacte et progressive des données pour garantir la convivialité de l'interface homme-machine, a fini de conférer à ce problème une place centrale dans la recherche en informatique. Ainsi, depuis 1995, de nombreux algorithmes ont été proposés pour la compression de maillages triangulaires, en utilisant le plus souvent l'approche suivante : les sommets du maillage sont codés dans un ordre établi pour contenir partiellement la topologie (ou connectivité) du maillage. Parallèlement, quelques règles simples permettent de prédire la position du sommet courant à partir des positions de ses voisins qui ont déjà été codés. Dans ce mémoire, nous avons choisi de donner plutôt la priorité à la compression des positions des sommets. Nous décrivons un ensemble de méthodes de codage progressif, sans perte d'information, adaptées à une large classe de structures géométriques (non nécessairement triangulaires ni manifold, de genre quelconque), et généralisables à n'importe quelle dimension. Les taux de compression obtenus se positionnent avantageusement par rapport aux méthodes progressives actuelles les plus efficaces : par exemple, pour le cas particulier

des maillages triangulaires surfaciques, des taux moyens autour de 3,6 bits par sommet sont atteints sur des modèles usuels pour le codage de la connectivité.

### 3. Résumé de la thèse de Sylvain Marchand

Une représentation mathématique est nécessaire à la manipulation informatique des phénomènes physiques que sont les sons. La modélisation sonore jette un pont entre le monde réel, physique, analogique et le monde formel, mathématique, numérique.

Les modèles spectraux basés sur la synthèse additive fournissent des représentations formelles pour les sons bien adaptées à leur manipulation informatique (performance) et musicale (expressivité). Cette thèse propose le modèle de Synthèse Additive Structurée (SAS) qui contraint les paramètres additifs pour une manipulation efficace et plus intuitive, en accord avec la perception et le vocabulaire musical. Ce modèle brise la frontière arbitraire entre musique et son, et ses applications à la création et à la pédagogie sont nombreuses.

Une nouvelle méthode d'analyse sonore est proposée afin d'extraire avec une grande précision les paramètres spectraux du modèle à partir de sons naturels. Cette méthode étend l'analyse de Fourier à court terme classique en tirant parti des dérivées mathématiques du signal sonore et nécessite en pratique de petites fenêtres d'analyse. De plus, la réanalyse des paramètres spectraux se révèle être utile pour des problèmes difficiles comme la compression sans perte ou la séparation de sources par exemple.

Enfin, un algorithme de synthèse très efficace, basé sur une description récursive de la fonction sinus, permet de reproduire en temps réel les sons à partir de leur modélisation. Cet algorithme autorise le contrôle précis des partiels des sons tout en évitant les discontinuités du signal et les instabilités numériques, avec un nombre d'opérations par partiel quasi-optimum. La réduction à la volée du nombre de partiels à synthétiser, en tirant parti de phénomènes psychoacoustiques comme le masquage, est aussi envisagée.

Les logiciels libres InSpect, ProSpect et ReSpect sont également proposés pour, respectivement, l'analyse, la transformation et la synthèse sonore.

## Le prix de thèse 2002

Vous trouverez ci-dessous l'appel à candidature pour le prix de thèse 2002.

Spécif l'association des universitaires et chercheurs en informatique de France, décerne chaque année un prix scientifique récompensant une excellente thèse en Informatique. Un jury d'universitaires et chercheurs, présidé par Michel COSNARD sélectionnera parmi les thèses soutenues au cours de l'année universitaire, celle qui recevra ce prix.

En outre, le jury pourra également distinguer, s'il le souhaite, d'autres thèses en plus de celle à laquelle le prix sera décerné.

La remise officielle du prix se fera au cours de l'Assemblée Générale de Spécif. A cette occasion le récipiendaire se verra remettre un chèque de 1500 Euros. Il sera également invité, ainsi que les autres lauréats, à présenter ses travaux à l'ensemble de la communauté Informatique présente au congrès Spécif en janvier 2003.

Les candidats au prix Spécif seront considérés comme candidats à la nomination par l'INRIA pour le prix Cor Baayen de l'ERCIM, sous réserve de remplir les conditions de candidature à ce prix.

### *Calendrier :*

Recevabilité des candidatures : peut candidater tout étudiant ayant soutenu son doctorat d'Informatique entre le 01/10/2001 et le 31/09/2002.

15/10/2001 : date limite de dépôts des candidatures

Décembre 2001 : Notification des résultats

Janvier 2002 : Remise officielle du prix lors de l'Assemblée Générale de Spécif.

### *Dossier de Candidature*

Chaque dossier devra comprendre :

- sous forme papier à envoyer à l'adresse :  
Michel RIVEILL  
Prix de thèse Spécif  
École Supérieure en Sciences Informatiques  
930 route des Colles - BP 145  
06903 Sophia Antipolis Cedex -- France
- en 4 exemplaires : le document de thèse tel qu'il a été soutenu
- en 22 exemplaires (prière de regrouper ces différents éléments en 22 pochettes distinctes, une par membre du jury)
  - un résumé de 2 pages de la thèse
  - un rapport du directeur de thèse appuyant la candidature au prix de thèse Spécif 2002
  - les rapports de pré-soutenance et le rapport de soutenance
  - des rapports complémentaires que le candidat jugerait utile de fournir au jury
  - (prière de regrouper ces différents éléments en 22 pochettes distinctes)
- sous forme électronique à envoyer à l'adresse : riveill@unice.fr
  - un résumé de 2 pages de la thèse
  - le document de thèse tel qu'il a été soutenu (format ps ou pdf)

- une adresse postale pour pouvoir vous contacter
- indiquez lors de l'envoi si vous souhaitez récupérer le document de thèse (dans le cas contraire, les documents sont soit conservés par les membres du jury, soit déposés dans des bibliothèques universitaires)

Sauf cas exceptionnel, un même directeur de thèse ne pourra naturellement soutenir plus d'une candidature chaque année.

# Journées SPECIF sur la place de l'informatique au sein des STIC, Grenoble, 17 et 18 janvier 2002

- Compte rendu des journées

## Compte-rendu des journées de Grenoble, consacrées à la place de l'informatique au sein des STIC.

*Par Thérèse Hardin*

Le thème des journées annuelles 2002 de SPECIF était *la place de la recherche en Informatique au sein des STIC*. Elles se sont déroulées en deux temps.

Tout d'abord, les représentants de nos différentes tutelles ont contribué à définir la place dévolue à la recherche en informatique dans l'organisme qu'ils présentaient. Ont ensuite été présentés les rôles du comité national du CNRS et du CNU, à travers les interventions de M. Weinfeld et de D. Herman. Enfin, une table ronde a réuni Luc Bougé (chargé des GDR), Yves Chiamarella en tant que Directeur de l'IMAG, Nelly Bensimon représentant l'ASTI et moi-même en tant que Vice-Présidente Recherche de SPECIF.

Dans les notes qui suivent, je reprends quelques éléments de ces interventions, très brièvement puisque la plupart des orateurs ont bien voulu mettre le contenu de leur intervention sur le site web de SPECIF.

Ces notes sont organisées en quatre parties. Dans la première partie, je rappelle brièvement l'organisation de la recherche en informatique en France et je tente de définir le contexte de notre activité de recherche à travers quelques données chiffrées fournies par les différents intervenants. Nos tutelles nous ont présenté leur perception de la place de l'informatique au sein des STIC. Je reprends quelques points marquants de ces interventions dans la seconde partie. Puis dans la troisième partie, j'essaie d'expliquer comment nous percevons, nous enseignants-chercheurs en informatique, cette place au sein des STIC. Enfin, dans la dernière partie, en m'appuyant sur les interventions des participants à la table ronde et sur les discussions en Conseil d'Administration, je décris quelques obstacles à notre activité de chercheur, nos interrogations et nos souhaits en tant que chercheurs.

### 1- Organisation de la recherche

#### 1-1 Présentation succincte des institutions

L'activité de recherche publique en France est administrée par la Direction de la Recherche et par la Direction de la Technologie, faisant partie toutes deux du Ministère de la Recherche <http://www.recherche.gouv.fr>. La Mission Scientifique Universitaire est une composante de la Direction de la Recherche.

Antoine Petit est responsable du Département Mathématiques et STIC (collaborateurs: Bernard Helffer, Jean-Louis Robert, Maryse La Grève). Les directeurs scientifiques de la Mission Scientifique Universitaire - section Mathématiques, Informatique (DSU1) sont Didier Arquès et Jean-Marc Deshouillers. Toutes ces informations sont celles de janvier 2002.

La Direction de la Recherche (DR), présentée par A. Petit, est chargée d'élaborer la politique de recherche, de la formation par la recherche et de l'emploi scientifique. Elle instruit les mesures budgétaires (BCRD -Budget Civil Recherche et Développement Technologiques), gère les établissements sous tutelle (CNRS, INRIA, RENATER, Universités, etc). Quelques points forts de cette activité en 2001: contrat d'objectifs de l'INRIA, création du département STIC du CNRS, création des fonds d'amorçage pour les start-up, mise en place de l'ACI-crypto, etc.

La MSU (Mission Scientifique Universitaire), présentée par Didier Arquès, est commune à la Direction de la Recherche et à la Direction des Enseignements Supérieurs. Elle s'occupe du volet "recherche" de la contractualisation des établissements d'enseignement supérieur, de l'habilitation des diplômés, de l'attribution des primes d'encadrement doctoral et de recherche et de la répartition des allocations de recherche. Elle effectue donc principalement une activité d'évaluation.

La Direction de la Technologie élabore et met en oeuvre la politique de développement technologique et d'innovation: Réseaux Recherche et Innovations Technologiques (RRIT), participation aux programmes européens (IST, 6ème PCRD, etc.), ANVAR, EUREKA, etc. Le Département Technologies de l'Information et de la Communication (DTA3), dirigé par Joseph Mariani, prend en charge le domaine de l'informatique. Pascal Estrailier a fait une présentation détaillée des différentes activités de ce département, accessible sur le site SPECIF.

voir <http://specif.org/actualite/place-informatique.html>

Le CNRS est organisé en huit départements, dont le département des Sciences et Technologies de la Communication (STIC). Celui-ci nous a été présenté par Francis Jutand, qui en est le directeur. Son intervention est accessible sur le site SPECIF. Luis Farinas del Cerro a, de son côté, présenté les actions spécifiques du CNRS.

L'INRIA est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) placé sous la double tutelle du Ministère de la Recherche et du Ministère de l'Industrie. Sa politique scientifique a été présentée par son Directeur, Bernard Larroutourou (son contenu est également disponible sur le site SPECIF).

Pour terminer cette présentation très succincte des établissements gérant nos activités de recherche, il faut mentionner les GDR, qui sont des structures d'animation de la recherche, gérées par le CNRS. Luc Bougé, responsable de la coordination inter-GDR, a bien mis en évidence dans sa présentation (sur le site) ce rôle des GDR, qui doivent conduire à des actions d'incitation puis à des actions de valorisation, en conformité avec les différents cadres proposés par toutes les institutions.

### *1-2 Recensement des différentes formes de reconnaissance/financement*

Les différentes institutions présentées ci-dessus proposent un certain nombre de moyens pour faire reconnaître/financer les travaux de recherche. Leurs contenus et leurs articulations sont assez complexes. Je vais essayer de dégager quelques éléments permettant d'effectuer quelques comparaisons, en m'appuyant sur les différentes interventions des représentants institutionnels.

La DR propose les Actions Concertées Incitatives (ACI). Il s'agit de promouvoir la recherche dans des domaines où l'effort français est jugé insuffisant et donc peu représenté dans les différents laboratoires. Leur durée est de 2 à 4 ans et les entreprises ne peuvent y participer. Elles ont un directeur et un comité scientifique. Les ACI concernant principalement l'informatique sont l'ACI «Cryptologie» (<http://www.recherche.gouv.fr/appe/2002/crypto.htm>), dirigée par J. Stern, et l'ACI «Globalisation des ressources informatiques et des données» (GRID), dirigée par M. Cosnard. L'ACI «Cryptologie» cherche à favoriser l'émergence d'équipes nouvelles ou mieux structurées travaillant dans ce domaine. Elle émet des appels à proposition permettant d'obtenir des crédits de fonctionnement et d'équipement, des allocations post-doctorales, etc. Leur but est soit d'apporter un soutien aux équipes d'excellence, soit d'encourager la création d'une équipe structurée (action de cristallisation) soit de favoriser des contacts pluridisciplinaires. L'ACI GRID (<http://www.recherche.gouv.fr/recherche/aci/grid.htm>) fonctionne de manière assez semblable, par émission d'appels à propositions. La composition de son comité scientifique illustre bien l'envergure du sujet: développement de logiciels permettant la conception et la mise en oeuvre de plates-formes globales de calcul, aide à leur utilisation dans tout cadre nécessitant de gros calculs.

Mentionnons également l'existence des ACI «Jeunes Chercheurs», permettant le développement d'une nouvelle équipe autour d'un chercheur âgé de 35 ans au plus. Aucune thématique n'est imposée.

L'objectif des RRIT, mis en place par la DT, est de favoriser le couplage entre la recherche publique et les entreprises et donc de favoriser l'innovation au sein de ces entreprises. La DTA3 propose quatre RRIT TIC : RNRT (Télécommunications, <http://www.telecom.gouv.fr/rnrt/>), RNTL (Technologies Logicielles, <http://www.recherche.gouv.fr/technologie/reseaux/rntl.htm>), RMNT (Micro et Nano Technologies, <http://www.rmnt.org>), RIAM (Audiovisuel et Multimédia, <http://www.cnc.fr/riam>). Leurs méthodes d'appel à propositions diffèrent: RNRT et RNTL effectuent un appel par an (terminés pour 2002), RMNT et RIAM acceptent un dépôt tout au long de l'année (guichet ouvert). Mentionnons également le RRIT PREDIT (<http://www.predit.prd.fr/>) dont certaines actions peuvent concerner des informaticiens.

Au cours de son intervention, P. Estrailier a également évoqué d'autres mesures mises en place par la DTA3: les contrats de plan Etat-région qui permettent d'obtenir des financements, les aides aux incubateurs de jeunes pousses, les crédits d'impôt-recherche, etc.

L'action du département STIC du CNRS se concentre sur quatre grands domaines: «Information et traitement de l'information», «Système, signal et composants», «Nanotechnologies», «Interactions humaines et cognition». Elle se concrétise par la mise en place de réseaux thématiques, définis par une finalité propre, constitués de laboratoires d'excellence et ayant pour mission d'animer, de promouvoir et d'évaluer les travaux sur la thématique considérée. Parmi ces thématiques, on peut citer la réalité virtuelle, les réseaux, la distribution, les bases de données, la sûreté des logiciels et systèmes enfous, la sécurité, les liens entre mathématiques et informatique, le web sémantique. Chacun de ces programmes thématiques effectue des appels à proposition, par l'intermédiaire des actions spécifiques (actions très ciblées de courte durée). La mise en place des réseaux thématiques n'est pas terminée. Il est possible de proposer (par l'intermédiaire des labos) une nouvelle thématique et c'est le rôle des GDR de favoriser cette émergence. Typiquement, le réseau est créé par cooptation de quelques équipes travaillant sur un sujet reconnu intéressant par le CNRS.

L'INRIA propose des actions de recherche coopérative (ARC, <http://www.inria.fr/recherche/arc/>) qui peuvent regrouper des chercheurs de l'INRIA et des chercheurs extérieurs collaborant soit sur un sujet émergent soit sur un sujet considéré comme prioritaire par l'INRIA. Pour 2002, la date limite était janvier 2002.

Pour terminer ce panorama des mesures incitatives, il faut également parler des possibilités de constitution de nouvelles équipes. Le CNRS offre la possibilité de créer des «Équipes-projet», regroupant des chercheurs provenant de différents organismes/établissements travaillant sur un même sujet. L'INRIA propose la constitution de nouveaux projets de recherche, qui ne sont pas obligatoirement localisés dans une unité INRIA. Pour monter un projet, il est recommandé de prendre contact avec le responsable du Comité des Projets de l'unité concernée.

Le recensement effectué ci-dessus est bien sûr incomplet. Il ne mentionne pas les possibilités de financement de collaboration avec des partenaires étrangers et ne parle pas des projets européens. Sur ce dernier point, les contours du 6ème PCRD deviennent de plus en plus précis. Les documents publiés sur ce sujet sont régulièrement mis à jour sur le site SPECIF.

### *1-3 Quelques chiffres*

Toutes les interventions ont apporté des données chiffrées caractérisant la recherche en informatique. J'en énonce quelques-unes sans toutefois indiquer leur provenance afin de faciliter la lecture. Je plaide coupable pour d'éventuelles erreurs de transcription. Les sommes indiquées le sont dans la monnaie de 2001, donc le franc. Ces données permettent

de donner une photographie de la recherche en informatique, mais comme tout instantané, elles ne reflètent que partiellement la réalité. Je laisse à chaque lecteur le soin de faire ses propres commentaires.

La recherche universitaire représente, hors salaires, 4,89% du BCRD. Le budget du CEA, salaires compris, représente 13,3% du BCRD et celui du CNES, salaires compris, 15,7%. Sur ce budget de la recherche universitaire, les STIC émerge pour 8,8%, les SHS (Sciences Humaines et Société) pour 9,6%.

Le Fond National pour la Science (FNS) attribue 654 MF aux sciences de la vie (dont 400MF pour la génomique) et 62 MF aux STIC (5 MF pour l'ACI cryptologie, 20 MF pour GRID et 37 MF nanotechnologies). Les sciences de l'univers bénéficient de 61 MF.

Le budget du département STIC du CNRS augmente de 14,3% en 2002. Un GDR dispose de 250 à 300KF par an pour son activité d'animation. Le financement d'une ACI Jeune chercheur va de 300KF à 1MF.

83% des mathématiciens appartiennent à une UMR. 60% des informaticiens appartiennent à une UMR ou à l'INRIA. Sur 128 établissements employant des membres de la 27ème section, 42 établissements en emploient entre 1 et 5, 4 établissements en emploient entre 5 et 25 et seulement 2 établissements en emploient plus de 80. Les emplois d'enseignant-chercheur en informatique ne couvrent que 60% des besoins reconnus par la MSU. La moyenne nationale du rapport MdC/Pr est de 2, en informatique elle est de 3.

Notre discipline est jeune, les informaticiens sont jeunes et les recrutements sont nombreux. Voyons quelques chiffres qui nuancent ces propos fréquemment entendus.

L'âge moyen des enseignants-chercheurs en informatique n'est inférieur que de 4 ans à la moyenne nationale toutes disciplines confondues. L'âge moyen des rang B en 27ème section est 43,3 ans, celui des rang A 51,3 ans. Entre 2001 et 2007, 13,6% des rang A et 4,6% des rang B en 27ème section prendront leur retraite (26% A et 11% B toutes disciplines confondues).

#### *1-4 Quelques messages*

Antoine Petit a beaucoup insisté sur le fait qu'il fallait faire remonter les informations au Ministère, informations sur les projets envisagés, sur les soumissions déposées, etc. Si vous comptez répondre à un appel d'offres dans le cadre du 6ème PCRD, vous pouvez recevoir du soutien du ministère, à condition de l'informer de votre projet. La remarque est également valable pour le CNRS.

Au cours de sa présentation du Comité National du CNRS, Michel Weinfeld signale que les dossiers de demandes de détachement/délégation manquent parfois d'argumentation et de précisions sur le projet scientifique.

Didier Arquès donne quelques conseils pour la confection du dossier de demande de prime d'encadrement doctoral. Il faut joindre un CV sur les quatre dernières années, mentionnant tous les encadrements effectués même partiels, mais précisant également le contexte dans lequel le travail d'encadrement s'effectue (enseignements à donner, administration à faire). Il recommande très fortement de ne pas pratiquer d'autocensure et de recandidater si la prime a été refusée. Le nombre de primes attribuées est calculé en fonction du nombre d'enseignants-chercheurs dans la discipline et en fonction du nombre de candidats. Dernier détail : éviter les documents imprimés recto-verso!

## **2 - Nos tutelles définissent la place de l'informatique dans les STIC.**

Les différents exposés de nos tutelles ont porté essentiellement sur la politique générale de développement des Sciences et Technologies de l'Information et ont peu considéré, au moins directement, la place particulière de l'informatique dans ce contexte. Chaque institution a énoncé ses thèmes prioritaires et nous avons pu constater une assez grande convergence sur ces thèmes : réseaux, multi-media, cryptologie, bio-informatique, etc. Nous avons par exemple beaucoup entendu l'expression *domaines émergents* qui reflète bien le souci de nos tutelles de *ne pas rater le coche* car il semble que tout retard peut avoir de sérieuses conséquences économiques. Ce souci d'aller le plus rapidement possible vers des applications concrètes était particulièrement présent dans l'exposé de P. Estrailier. Les principes de la DTA3 pour 2002 sont: collaboration recherche-industrie, technologies et usages, traitement des domaines applicatifs, tous principes parfaitement en accord avec la mission de la DTA3.

L'exposé de F. Jutand partageait lui aussi ce souci. Les cinq chantiers dits *au coeur des STIC* sont décrits par la création d'un continuum de communication et de traitement d'information (Ambiant), la définition d'un espace d'information et de communication ouvert, navigable et sûr (Cyberspace), l'amplification des interactions humaines (Interfaces), l'accroissement de la puissance technologique, logicielle et matérielle (Complexité) et l'utilisation des micro et nanotechnologies pour le traitement de l'information (NanoInform). F. Jutand a ensuite identifié cinq chantiers interdisciplinaires : société de l'information, ingénierie du vivant, processus cognitifs humains et artificiels, interactions information-matière-énergie, les STIC au service et en synergie avec les autres sciences. Enfin, il a présenté deux chantiers de recherche fondamentale : sciences et technologies de l'information, de la communication et des systèmes, sciences et technologies de l'intelligence et de la connaissance.

Dans ces deux exposés, le mot *informatique* a été peu utilisé directement mais il a été décliné par la mention d'un certain nombre de domaines de recherche en informatique et de leurs liens avec les STIC.

L'exposé de B. Larroutourolu était d'abord une présentation de la politique scientifique de l'INRIA. Le sigle STIC a été interprété par l'informatique et la modélisation, affirmées comme des sciences en pleine vitalité, en interaction profonde avec les autres sciences et avec les développements technologiques. L'interaction entre la recherche fondamentale et les applications a bien été illustrée par les quelques exemples commentés par l'orateur. Les messages de conclusion sont : cultiver les synergies entre informatique, mathématiques et autres sciences, réactivité et rapidité mais aussi long terme. Ils expriment bien le double objectif de la recherche en informatique : répondre aux besoins technologiques et préparer les réponses aux besoins futurs.

La présentation d'A. Petit était trop courte pour lui permettre de développer beaucoup la politique scientifique suivie par la DR. Le message peut être résumé en une phrase : ce que vous faites nous intéresse, communiquez avec nous, nous sommes prêts à soutenir de bons projets. La table ronde lui a permis de développer plus longuement sa conception de la

place de l'informatique au sein des STIC. Cette place est essentielle mais elle sera ce que nous en ferons! Il a demandé également que la recherche fondamentale ne soit pas négligée, rejoint en cela par D. Arquès qui recommande de s'intéresser aux fondements théoriques de l'informatique.

### 3- Comment nous définissons-nous au sein des STIC

Le sujet de la table ronde était «La place de l'informatique dans les STIC». Les interventions de la journée précédente avaient très peu répondu à cette question et surtout révélé des visions diverses et parfois contradictoires de l'activité de recherche en informatique. Cela correspond bien à l'impression générale laissée par les discussions préalables sur le sujet au sein du conseil d'administration de SPECIF.

Notre place n'est pas bien identifiée. Par exemple, nos collègues des autres disciplines ne mesurent pas très bien en quoi consiste notre recherche. Dès qu'il sait installer sa machine et utiliser un langage de programmation, un chercheur scientifique s'estime souvent compétent en informatique. D'ailleurs, les profils détaillés des postes 27ème section - autre section ne mentionnent parfois qu'une capacité à programmer! Mais, point extrêmement positif, personne ne peut nier notre existence. L'effectif de la 27ème section du CNU est l'un des plus élevés des sections du CNU et il faut y ajouter les chercheurs en informatique rattachés à la 61ème section.

Nous-mêmes avons quelques difficultés à définir notre activité. C'est pourquoi j'ai souhaité poser d'emblée les questions suivantes. Un chercheur en biologie cherche à étendre les connaissances des sciences biologiques. Un chercheur en informatique cherche-t-il à étendre les connaissances de la SCIENCE informatique? Autrement dit, peut-on parler de la science informatique, notre connaissance est-elle seulement un ensemble de savoirs-faire ou existe-t-il aussi un savoir caractérisant l'informatique? Une première réponse, trouvée sur ASTI-hebdo, est la définition de Philippe Dreyfus, donnée en 1962: l'informatique est la technique du traitement logique de l'information, support des connaissances et des communications humaines. Sans doute correcte à l'époque où elle avait été formulée, cette définition m'apparaît bien restrictive actuellement et j'ai proposé de lui substituer la définition suivante: l'informatique est la science de la mécanisation de l'information. Son corpus s'étend de la création de nouveaux concepts autorisant une meilleure abstraction des problèmes à la réalisation opérationnelle. Les sujets de recherche de nos prix de thèse illustrent parfaitement l'étendue de ce champ.

Pour Yves Chiamarella, qui nous présentait le fonctionnement de l'IMAG, nous avons une activité scientifique conséquente, principalement centrée autour du logiciel et des modèles. Le logiciel est un objet de recherche et peut donner lieu à des activités de transfert. Notre recherche sur la mécanisation du traitement de l'information se décline en travaux sur la modélisation, le traitement, le stockage, la transmission et la communication de l'information. Répondant à Pierre Lescanne qui disait ne plus se présenter comme informaticien, il suggère de calquer notre position sur celle des mathématiciens. Ceux-ci n'ont pas d'état d'âme et s'affirment en tant que tels sans évoquer les applications des mathématiques. Il nous recommande donc de cesser de nous définir à travers les applications de la -- science -- informatique. A. Petit disait «Bougeons-nous, montrons que nous existons», il ajoute «Faisons oeuvre de vulgarisation», rejoint en cela par une remarque d'un intervenant «Présentons notre science pour ce qu'elle est».

La science informatique existe, fonde toutes les recherches considérées dans les STIC et il importe que cette place fondamentale soit et reste bien identifiée. Sur ces fondements, se construisent des savoirs et des savoir-faire apportés par les travaux de recherche pluri-disciplinaires. Ils sont indispensables pour assurer le transfert des nouvelles connaissances et également pour faire émerger les questions fondamentales que la recherche en science informatique devra aborder pour répondre aux besoins de demain.

### 4- Notre métier de chercheur

Même si la table ronde ne portait pas sur les conditions d'exercice du métier de chercheur ou d'enseignant-chercheur, ces points ont été abordés. Les discussions préparatoires à cette table ronde avaient fait émerger quelques faits et interrogations sur notre métier, que j'ai tenu à présenter dans mon exposé introductif (sur le site SPECIF), tant ils me semblaient traduire une préoccupation forte de notre communauté.

Nous sommes, tour à tour et selon les circonstances, enseignants, organisateurs, secrétaires, technicien de laboratoire/ingénieur expert, administrateurs, éléments novateurs et aussi ... chercheurs. Nombre d'entre nous sont obligés de passer énormément de temps pour des tâches indispensables au bon fonctionnement de leur établissement mais qui pourraient être déléguées à d'autres si nous disposions de personnel administratif et d'ingénieurs en nombre suffisant. Dider Arquès a fait une remarque très pertinente sur ce sujet. Nos tutelles font actuellement un effort important pour accroître le nombre de postes de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Le nombre d'emplois de personnel technique/administratif ne suit pas du tout cette progression, les budgets non plus. Le redéploiement permet d'obtenir de nouveaux postes d'enseignants dans notre section, est-il aussi utilisé pour obtenir les postes de personnel administratif/technique nécessaires? Daniel Herman fait part de son inquiétude les sections qui publient cette année plus de cent postes sont l'informatique, l'anglais et la gestion, trois disciplines où les besoins éducatifs sont reconnus comme prioritaires. Est-ce que l'activité de recherche liée à ces créations de poste a été considérée? Il mentionne à ce propos que les démissions de professeur sont élevées et que les passages en première classe sont très faibles (12 en 2001).

Concernant les moyens financiers, les exposés de nos tutelles ont suscité plusieurs interrogations. Une forte partie du budget apparaît fléchée. Si cette tendance s'accélère, quels seront les moyens attribués aux sujets qui ne sont actuellement pas reconnus comme prioritaires? Chacun s'accorde à mentionner la rapidité d'évolution des besoins dans notre domaine. Ne courons pas le risque de ne pas pouvoir y répondre, par délaissement d'un thème de recherche. Un sujet posant beaucoup de questions est la transparence de la constitution puis de l'évaluation des appels à proposition. Les réponses apportées témoignent de la volonté de transparence des tutelles. Mais, pour pouvoir agir rapidement sur certains thèmes, il est parfois nécessaire de procéder par cooptation de chercheurs connus pour travailler sur un domaine donné. Les temps de réponse aux appels à proposition sont parfois très courts, là aussi pour permettre la mise en place rapide du dispositif. Luc Bougé souligne que nos organismes de tutelle tentent de mieux afficher leurs politiques scientifiques et leurs thèmes prioritaires. Mais il faut encore accroître la transparence dans les actions, ce qui ne se réduit pas à les rendre publiques comme l'a souligné D. Arquès.



Un autre sujet d'interrogation concerne les contrats de recherche. Nos tutelles nous recommandent fortement d'en signer, pour mieux diffuser nos résultats, pour mieux participer à la création économique, mais aussi pour assurer le financement de notre activité de recherche. Oui, nous pouvons prendre des étudiants payés en CDD pour effectuer des travaux de recherche sur contrat. Oui, nous pouvons payer des secrétaires sur CDD, même pour administrer des enseignements. Oui, nous pouvons payer des ingénieurs-experts sur CDD sur contrat. Mais devons-nous, pour exercer le métier pour lequel le service public nous rétribue, d'abord aller chercher ailleurs les moyens de cet exercice? Cette phrase, certes un peu brutale, est là pour refléter le sentiment d'un certain nombre de participants à la table ronde, inquiets et agacés d'entendre toujours la même réponse «Financez-vous par vos contrats». Un des intervenants dans la salle fait d'ailleurs part de son inquiétude sur la reconnaissance de l'activité de recherche ... de contrats. Plus généralement, comment sont évalués les contenus scientifiques des contrats, leurs résultats? Certains contrats sont-ils refusés parce que ne correspondant qu'à des activités de développement tout à fait réalisables dans le cadre normal de l'entreprise?

Comment est pris en compte la participation à des contrats dans les évaluations de dossiers au CNU? Réciproquement, comment est évaluée la carrière d'un chercheur travaillant sur des sujets d'informatique fondamentale, qui ne peuvent pas conduire à des contrats? Faut-il abandonner de tels sujets? Les interrogations sont nombreuses. Elles concernent aussi la reconnaissance des activités de recherche pluri-disciplinaire, qui demandent beaucoup de temps pour être mises en place, et ne favorisent donc pas les publications.

Nous ne pouvions dans la matinée réservée à cette table ronde débattre de toutes les questions apportées par les participants. J'ai tenté de faire état seulement de quelques-unes. Même si les réponses n'ont pu être que partielles, le débat a été très riche. Il a témoigné à la fois de la réelle volonté des membres de SPECIF d'exercer pleinement leur métier de chercheur et à la fois de leur découragement devant l'amoncellement de difficultés. Nous croulons sous les charges d'enseignement, nous croulons sous les tâches d'organisation à cause du manque de personnel administratif et de locaux, nous croulons sous les tâches d'administration de nos moyens informatiques à cause du manque d'ingénieurs-système et sous les tâches d'expérimentation/diffusion de nos résultats de recherche à cause du manque d'ingénieurs-experts. Mais nous arrivons à produire de bons résultats et à conserver à la recherche en science informatique une place prépondérante au niveau international.

Pour conclure ce compte-rendu, rappelons quelques points essentiels de ces journées. Il existe une volonté très forte de faire progresser les STIC, de fédérer les recherches et d'impulser de nouveaux thèmes. Les moyens sont encore faibles en comparaison avec d'autres disciplines mais les efforts sont très soutenus, en particulier au niveau des emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur. L'informatique est prépondérante dans les STIC et une majorité d'entre nous en parle comme d'une science. C'est une science jeune, en constante évolution, incorporant continuellement de nouvelles thématiques. Il existe de nombreuses possibilités de participer à des *actions rémunérées* et une volonté de transparence des méthodes de sélection.

Nous devons accentuer le message: l'informatique est une science qui peut interagir efficacement avec d'autres disciplines et qui peut proposer des savoir-faire bien adaptés car fondés sur une démarche scientifique. Il nous faut éviter le piège *l'informatique est présente dans tout, tentons de nous insérer partout* et ne s'engager sur un sujet que s'il correspond à une véritable problématique de recherche en informatique.

Pour que nous puissions améliorer notre productivité de chercheur, il faut que, par delà les moyens financiers, nos tutelles nous donnent les moyens de dégager plus de temps pour nous y consacrer et donc, augmentent le nombre de techniciens et d'ingénieurs-experts, d'agents administratifs, etc. Il faut aussi, et peut-être d'abord, alléger notablement le nombre d'heures d'enseignement, fort lourd par rapport à ceux de nos collègues européens.

Pour terminer, j'adresse un message à tous les membres de SPECIF. Nous venons de créer un groupe de réflexion sur la recherche composé de membres du CA. Nous souhaiterions impulser un vrai débat dans notre association sur ce sujet afin de renforcer le rôle de société savante que SPECIF a aussi à assurer. Vos contributions nous seront précieuses. Dites-nous comment vous définissez votre activité, comment vous vivez cette activité, faites nous part de vos satisfactions et aussi de vos difficultés. Toutes vos suggestions sont les bienvenues.



# Carrière des enseignants chercheurs

- À propos du rapport Espéret
- Modifications des dispositions statutaires régissant les corps d'enseignants chercheurs
- Qualifications 2002 de la section 27 du CNU
- Calendrier de la campagne de qualification 2003
- Liste des candidats qualifiés en section 27
- Recrutements de septembre 2001.

## À propos du rapport Espéret

*par Christian Carrez*

Chacun a entendu parlé du rapport qu'Eric Espéret, Président de l'université de Poitiers, a remis au ministre en septembre 2001, intitulé «Nouvelle définition des tâches des enseignants et des enseignants-chercheurs dans l'enseignement supérieur français». Nous allons présenter brièvement les conclusions de ce rapport. Le texte complet peut être trouvé à l'URL <http://www.education.gouv.fr/rapport/esperet/default.htm>. Certaines des propositions de ce rapport ont déjà été prises en compte par notre ministre, en ce début d'année, comme on pourra en juger sur les modifications des statuts présentés par ailleurs dans ce bulletin.

### L'existant

La première partie rappelle les missions et obligations telles qu'elles sont définies dans les textes. Chacun connaît la définition du service statutaire, actuellement en vigueur, équivalent à 192 heures de travaux dirigés en présence d'étudiants pour les maîtres de conférences et les professeurs. D'autres définitions existent pour les enseignants-chercheurs dépendant d'autres statuts. Petit à petit, des possibilités de décharges de service ont été introduites pour ceux qui exercent des responsabilités administratives précises.

### Le dispositif des primes

Les primes ont été introduites progressivement afin de mieux prendre en compte certaines activités des enseignants chercheurs. Certaines de ces primes peuvent être converties en décharges de service.

- Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR). Elle vise la prise en compte d'un investissement particulier en matière de recherche et d'encadrement de doctorants. Elle est accordée après évaluation nationale, et son montant dépend du corps et grade du bénéficiaire, qui doit effectuer l'intégralité de ses obligations statutaires d'enseignement.
- Prime d'administration (PA). Elle est attribuée de plein droit, et à des taux fixés annuellement, à des personnes exerçant des fonctions dans une liste donnée, comme par exemple président d'université. Elle ne peut être convertie en décharges de service, mais ses bénéficiaires ont un régime de décharges statutaires.
- Prime de charges administratives (PCA). Elle a pour but de rémunérer l'exercice de fonctions administratives. Les fonctions concernées et le montant de la prime correspondant sont définis par chaque établissement, dans l'enveloppe allouée par le ministère. Elle peut être convertie en décharges de service.
- Prime de responsabilités pédagogiques (PRP). La plus récente, elle a pour but de prendre en compte des activités pédagogiques spécifiques autres d'enseignement en présence des étudiants. Les fonctions concernées et le montant de la prime correspondant sont définis par chaque établissement, dans l'enveloppe allouée par le ministère. Elle peut être convertie en décharges de service.

### Les rémunérations annexes

Certaines activités effectuées au sein de son établissement peuvent faire l'objet de rémunérations. Il en est ainsi des «Heures complémentaires» bien connues. D'autres le sont peut-être un peu moins, comme par exemple l'organisation d'actions de formations continues, ou la participation à des contrats de recherche.

Le rapport évoque aussi les activités et rémunérations complémentaires en dehors de l'établissement qui résultent de textes anciens ou plus récents. Nous n'en parlerons pas ici.

### Prise en compte de ces missions dans la carrière

La reconnaissance de l'ensemble des missions passe aussi par leur prise en compte dans l'évolution de la carrière. Divers changements sont intervenus dans ce sens, mais le rapport constate que la qualité de la recherche reste bien souvent le critère principal dans beaucoup de sections du CNU comme dans certains établissements.

## Les missions nouvelles ou en expansion

De nombreuses missions prennent une importance accrue aux dépens des missions plus classiques. Sans être exhaustif, on peut citer d'une part une plus grande implication des universitaires dans les milieux socio-économiques locaux, nationaux et internationaux, d'autre part une extension des activités liées à l'enseignement qui vont bien au delà de la simple conception d'un enseignement.

Les différentes primes évoquées plus haut sont insuffisantes en volume pour permettre la prise en compte de ces nouvelles missions sous peine de les rendre non attractives. Certains établissements ont pallié cette difficulté en développant un système complexe de décomptes de ces activités en heures complémentaires, mais ce système est fragile.

## Des personnels dans un environnement humain

En 1999-2000, il y avait environ 82000 enseignants et enseignants-chercheurs, dont 23% de professeurs et 40% de maîtres de conférences. La masse salariale correspondante s'élève à 26,1 milliards de F. L'ensemble des primes représente moins de 3,5% de la masse salariale. Environ 44% des enseignants chercheurs auront atteint l'âge de 65 ans entre 2001 et 2014, avec de grandes disparités entre les corps et entre les disciplines.

En 2000, il y avait environ 57000 IATOS en poste dans les établissements, dont 56% en catégorie C, le reste se répartissant à égalité entre les catégories A et B. Le rapport reconnaît que le ratio de personnels IATOS en appui direct aux missions premières des enseignants est souvent faible, en particulier dans certaines disciplines, obligeant ainsi les enseignants à assurer eux-mêmes des tâches non prises en charge.

- Confusion avec des tâches relevant des IATOS. On constate parfois des glissements des fonctions de conception et d'orientation, dévolues aux chefs d'établissement ou directeurs d'UFR, vers l'administration. De même, des enseignants-chercheurs conservent, parfois jalousement, des tâches qui sont du ressort des personnels techniques. Il faut développer les habitudes de travail en équipe.
- Déficit de spécialistes. Différents métiers prennent de l'importance dans l'université, pour lesquels les personnels compétents sont en nombre insuffisant. Il s'ensuit que beaucoup d'enseignants se plaignent de ne pas bénéficier de l'assistance dont ils auraient besoin, faute de spécialistes disponibles.

## Les propositions

Un décret a fixé à 1600 heures la durée annuelle de travail effectif dans la fonction publique. Pour les enseignants-chercheurs, cette durée correspond à l'ensemble de toutes les tâches assumées et reconnues, qui se répartissent en 800 heures pour la recherche et 800 heures pour l'enseignement. Il y a donc un facteur clef très voisin de 4 entre l'heure d'enseignement en présence d'étudiants et sa prise en compte en tant que charge de travail.

Le rapport propose la notion d'un contrat individuel global (contrat de service), pluriannuel, passé entre l'établissement et l'enseignant. Ce contrat définirait les charges de différentes natures que l'enseignant assumerait dans son service. Le total statutaire des charges correspondrait à une référence nationale, mais permettrait une compensation entre les années du contrat. Si ce total statutaire était dépassé (avec l'accord des deux parties), il serait alors complété par des heures complémentaires ou des primes. Comme tout contrat, un rapport d'activité sera établi en fin de contrat et sera évalué par différentes instances locales ou nationales.

Pour intégrer dans le contrat les charges diverses, il est proposé que chaque établissement adapte le tableau de référence des tâches développé ci-après, et créant ainsi son propre tableau d'équivalence.

L'efficacité du dispositif nécessite que les enveloppes des différentes primes (PRP, PCA et peut-être PEDR) soient intégrées dans le budget de fonctionnement des établissements donnant ainsi plus de liberté pour les décharges<sup>1</sup>. Il faut aussi que le déroulement de carrière tienne compte de ces contrats et des formes variées d'exercice du métier d'enseignants-chercheurs.

## Tableau de référence des tâches

L'annexe 2 du rapport liste les tâches de références qui découlent de l'extension des missions classiques des enseignants-chercheurs. Il est suggéré que chaque établissement adapte ce tableau et fasse correspondre à chacune des tâches une charge horaire.

Les tâches apparaissant en écriture italique pourraient (devraient ?) être confiées prioritairement à d'autres catégories de personnel ; cependant, en l'absence de personnel qualifié, elles incombent souvent aux enseignants-chercheurs. Celles marquées d'un astérisque requièrent à la fois les compétences de l'enseignant chercheur et celles d'un personnel technique qualifié.

### *Tâches au service des missions de formation*

#### Accueil et accompagnement du travail des étudiants en formation initiale ou continue

Recrutement des étudiants □ examen des dossiers, entretiens, auditions, *présentation de la formation à l'extérieur\**, *publicité, forums, salons\**... *contacts avec les entreprises, démarchage*

Suivi personnalisé □ tutorat en présence ou à distance, *recherche de stages\**, suivi de projets, visites sur les lieux de formation, lecture ou correction de rapports et de mémoires, validation

Insertion professionnelle □ conception et mise en place de modules d'enseignement d'aide à l'insertion, *relations avec le secteur économique et industriel, carnet d'adresses, annuaires*

#### mise en place de nouveaux modes de formation

---

<sup>1</sup> Jack Lang, dans sa conférence de presse d'octobre 2001, l'a annoncé pour septembre 2002.

Des cursus personnalisés ☐ conception et coordination d'enseignements pluridisciplinaires, encadrement de stages expérimentaux (2<sup>ème</sup> cycle) ou de travaux personnels

Des cursus internationaux ☐ *constitution de réseaux internationaux\**, *présentation internationale de la formation\** (brochures, site web), *protocoles d'échanges des étudiants*, harmonisation des cursus, équivalences internationale et validation des acquis

Création de ressources pédagogiques ☐ formation à l'interrogation des systèmes d'information disponibles (banques de données, sites internet...), création de cours sur supports numériques, scénarisation pédagogique, conception, *supports, réalisation technique, aspects économiques, juridiques*

Expertise.

Évaluation des enseignements et des formations.

*Tâches au service de la mission recherche*

Direction d'unité ou d'IFR. Financement ☐ *veille et réponse aux appels d'offres, ACI, programmes européens\* ...*  
Moyens humains ☐ *constitution de dossiers en réponse aux programmes internationaux* (post-docs, chercheurs stagiaires), *constitution de réseaux de laboratoires\**

Valorisation et transfert. *Prises de brevets\* : aspects juridiques et économiques relations avec le tissu industriel\**, *consultance, incubateurs\**, *création d'entreprises\**

Expertise ☐ participation à l'évaluation de la recherche au niveau de l'individu, de l'équipe, des programmes nationaux ou internationaux ; aide à la décision politique

*Tâches au service des missions d'administration, gestion, animation*

Responsabilités administratives et gestionnaires ☐ présidence et vice-présidences d'universités, direction d'UFR, d'Écoles doctorales, direction d'Écoles, direction de départements d'IUT, direction d'IUFM, cellules communication, international, valorisation... commission hygiène et sécurité

Commissions d'évaluation ☐ commissions nationales ou d'établissement intervenant lors du recrutement ou de la promotion des enseignants-chercheurs.

Diffusion de l'information et de la culture ☐ responsabilité scientifique des bibliothèques et centres de documentation, opérations destinées au grand public ; travaux de vulgarisation, collections, films, conservation et mise en valeur du patrimoine

## **Modifications des dispositions statutaires régissant les corps d'enseignants chercheurs**

*Par Christian Carrez*

Le décret 2002-295 du 28 février 2002 a modifié les dispositions statutaires régissant le corps des maîtres de conférences et celui des professeurs. Voici brièvement les modifications les plus importantes.

### **Modifications communes aux deux corps**

*Congés pour recherche et conversion thématique*

Il est maintenant clairement indiqué que les CRCT peuvent être attribués pour au plus 12 mois par période de 6 ans. Sauf dérogation, le candidat doit être en poste depuis au moins 3 ans. Le CNU attribue le CRCT pour une période de 6 mois ou 1 an non fractionnable. Les établissements peuvent l'attribuer en une fois, ou le fractionner au cours d'une même période de 6 ans.

*Bonification d'ancienneté*

A compter du 1 janvier 2003, une bonification d'ancienneté est attribuée aux présidents ou directeurs d'établissement public d'enseignement supérieur.

### **Assistants (article 62)**

Les assistants, qui ont plus de 8 ans d'ancienneté, peuvent être intégrés dans le corps des maîtres de conférences, sous réserve d'être inscrits sur une liste d'aptitude établie par une commission nationale spécifique qui se prononce au vu de l'ensemble des activités du candidat et après avis motivés du président ou directeur de l'établissement d'affectation et de la section du CNU concernée.

### **Professeurs**

*Recrutements*

A compter du 1 janvier 2003, des emplois peuvent être ouverts pour des concours réservés à des maîtres de conférences et enseignants chercheurs assimilés ayant achevé depuis moins de 5 ans un mandat de président d'université. Les candidatures sont examinées par un jury national spécifique qui se prononce au vu de l'ensemble des activités du candidat et après avis motivé de la section du CNU concernée.

## **Qualifications 2002 de la section 27 du CNU**

Il ne s'agit pas à proprement parler du compte-rendu de la session de qualification, mais de la reprise de tableaux publiés sur le site de la section 27, complétée par les listes des qualifiés transmises par Daniel Herman. Notons que ces listes sont données sous toutes réserves, les listes officielles étant celles qui paraîtront au journal officiel. De plus, elles

ne concernent que la session normale, et ne contiennent pas les éventuels qualifiés par le groupe 5, qui ne s'est pas encore réuni au moment de la préparation du bulletin.

## Résultats et statistiques

### Statistiques MC

Candidatures annoncées versus dossiers traités.

Mention	Nb	répartition	Sous-totaux	Taux brut
Dossier envoyé hors délais	32	5,8%	142, ou 25,8%	
Dossier non parvenu	110	19,8%		
Equivalence refusée par le CNU	1	0,2%		
Non	139	25,0%	412, ou 74,2%	33,7%
OUI	273	49,2%		66,3%
Total	555	100,0%		

Notons que si le taux de qualifiés par rapport au nombre total de candidatures annoncées est inférieur à 50%, il est, par contre, de 66,3% par rapport au nombre de candidats examinés effectivement, et même de 76,9% si on ne tient pas compte de ceux jugés hors section.

Répartition des refus de qualification.

Type refus	Nb	%
Dossier mal fait ou globalement faible	18	13,0%
Hors section	57	41,0%
Problèmes en enseignement	17	12,2%
Problèmes en recherche	47	33,8%

Comptages : analyse par thèmes et dénombrement des candidates (F).

Thème	% cand	% qualifiés		Candidats		Examinés		Non 27		Nb qualifiés	
		tous	F	tous	F	tous	F	tous	F	tous	F
Inconnu ou inclassable	9,6			53	9	31	7	26	6		
Algorithmique et combinatoire	8,1	10,3	13,9	45	13	36	12	1	1	28	9
Architecture des machines	2,2	1,8	1,5	12	1	7	1	1		5	1
Bioinformatique	1,1	0,4	1,5	6	3	4	3	2	1	1	1
Communication homme-machine	3,4	5,9	6,2	19	5	19	5	2		16	4
Génie logiciel et programmation	7,2	6,6	4,6	40	6	26	5			18	3
Informatique industrielle	3,8	2,6	3,1	21	5	17	4	6	2	7	2
Informatique théorique ou fondamentale	8,5	9,9	4,6	47	6	36	5	2	1	27	3
Intelligence Artificielle	14,6	15,8	16,9	81	20	59	14	1		43	11
Réseaux	4,7	6,2	9,2	26	8	21	7			17	6
Signaux, images, parole	17,5	18,0	12,3	97	15	82	12	15	2	49	8
Systèmes d'information	12,3	12,8	18,5	68	18	45	14	1		35	12
Systèmes informatiques	7,2	9,9	7,7	40	7	29	5			27	5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	555	116	412	94	57	13	273	65

### Statistiques PR

Candidatures annoncées vs dossiers traités

Mention	Nb	Repartition	Sous-totaux	Taux bruts
Dossier envoyé hors délais	1	0,6%	30, ou 18,4%	
Dossier non parvenu	28	17,2%		
Equivalence refusée par le C.N.U.	1	0,6%		
NON	34	20,9%	133, ou 81,6%	25,6%
OUI	99	60,7%		74,4%
TOTAL	163	100,0%		

Notons que le taux de qualifiés par rapport au nombre de candidats examinés et jugés appartenant à la section atteint ici 78%.

Répartition des refus de qualification

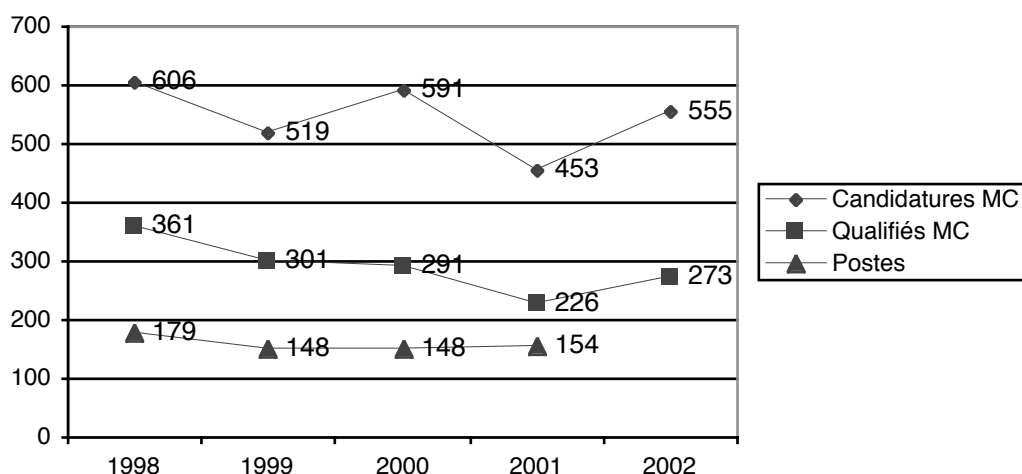
Type refus	Nb	%
Dossier mal fait ou globalement faible	8	24%
Hors section	6	18%
Problèmes en enseignement	4	12%
Problèmes en recherche	16	47%

Comptages : analyse par thèmes et dénombrement des candidates (F)

Thème	% cand	% qualifiés		Candidats		Examinés		Non 27		Nb qualifiés	
		tous	F	tous	F	tous	F	tous	F	tous	F
Inconnu ou inclassable	1,8			3	1						
Algorithmique et combinatoire	9,8	10,1	5	16	1	14	1	2		10	1
Architecture des machines	1,8	2,0		3		2				2	
Bioinformatique	0,6			1	1	1	1				
Communication homme-machine	4,3	4,0	10,0	7	2	6	2			4	2
Génie logiciel et programmation	10,4	12,1		17	1	15	1	1		12	

Informatique industrielle											
Informatique théorique ou fondamentale	9,8	10,1	5,0	16	2	14	2			10	1
Intelligence Artificielle	13,5	13,1	15,0	22	4	20	4			13	3
Réseaux	6,1	8,1	10,0	10	2	9	2			8	2
Signaux, images, parole	15,3	16,2	15,0	25	5	18	3	2		16	3
Systèmes d'information	14,1	12,1	25,0	23	9	18	7	1		12	5
Systèmes informatiques	12,3	12,1	15,0	20	5	16	5			12	3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	163	33	133	28	6		99	20

## Évolution des candidatures MC depuis 1998



Notons qu'il y aurait plus de 180 postes de MC proposés au concours pour l'année 2002.

## Calendrier de la campagne de qualification 2003

10 septembre 2002	Publication de l'arrêté d'ouverture pour l'inscription sur la liste de qualification
8 octobre 2002	Clôture des inscriptions
du 12 au 29 novembre 2002	Désignation des rapporteurs par le Conseil National des Universités
du 9 au 13 décembre 2002	Envoi du nom des rapporteurs aux candidats
6 janvier 2003	Date à laquelle la thèse ou l'habilitation doit avoir été soutenue, correspondant à la date limite d'envoi du dossier aux rapporteurs
du 22 janvier au 21 février 2003	Réunion des sections du Conseil National des Universités
du 24 février au 28 février 2003	Envoi des résultats de la qualification

*Envoi du dossier aux rapporteurs.* Par référence à la campagne 2002, il est probable que les arrêtés d'ouverture préciseront que « Les candidats font parvenir leurs dossiers aux rapporteurs, dès réception de la notification des noms et des adresses de ceux-ci, et au plus tard le 6 janvier 2003 (le cachet de la poste faisant foi). » Il est donc clair qu'aucun dossier posté après le 6 janvier 2003 ne pourra être examiné. Attention il ne suffit pas de glisser une enveloppe dans une boîte aux lettres pour que le cachet de la poste soit apposé immédiatement.

### Note aux candidats

Cette note est une mise à jour des « notes aux candidats » qui ont été établies et modifiées successivement par les bureaux de la section du CNU (ou de son équivalent) compétente pour l'examen des dossiers des informaticiens. Elle vise à préciser ce que le CNU 27 attend d'un dossier de qualification. Elle est disponible au format html sur le serveur du CNU-27 <http://cnu.ifsic.univ-rennes1.fr>.

## Liste des candidats qualifiés aux fonctions de maître de conférences en section 27

Abdallah Maha  
 Abdellatif Slim  
 Adam Sebastien  
 Agnus Vincent  
 Ales Bianchetti Jacques  
 Altisen Karine  
 Amini Massih-Reza  
 Annichini Aurore ép.Collomb  
 Antoniu Gabriel

Asfour Taghrid ép.Block  
 Audemard Gilles  
 Aufrere Romuald  
 Augros Xavier  
 Aupetit Michael  
 Bac Alexandra ép.Bruasse  
 Baget Jean-Francois  
 Balev Stefan  
 Baray Fabrice

Bastide Yves  
 Belaidouni Meriema  
 Belynck Valerie  
 Ben Hamida Sana  
 Benabdellouahab Dahbia ép.Kadi  
 Benbernou Salima  
 Berthou Pascal  
 Bertogli Anne-Marie ép.Hugues  
 Besancon Romaric

Besse Cedric	Deruelle Laurent	Grigori Daniela
Bettahar Hatem	Deschinkel Karine	Grosso Andrea Cesare
Bigi Brigitte	Desclefs Benedicte ép.Le Grand	Guere Emmanuel
Blanc Xavier	Despres Christophe	Guesnet Yannick
Boldini Pascal	Deza Antoine	Gunes Veyis
Bondyfalat Didier	Disson Eric	Gzara Mariem
Bonhomme Alice	Douence Remi	Hamza Moulaye Tahar
Bonhomme Christine	Dracinschi Anca ép.Sailer	Heam Pierre-Cyrille
Bonhomme Patrice	Dubois Emmanuel	Henon Pascal
Bonnardot Jean	Dubois Hubert	Heusse Martin
Boudaoud Karima	Ducasse Stephane	Hilala Sami
Boudet Vincent ép.Boudet	Duchesnay Edouard ép.Duchesnay	Hohwiller Luc
Boughzala Imed	Duhamel Christophe	Huard Guillaume
Boukhatem Lila	Duparc Jacques	Jacquey Evelyne
Bournez Carine	El Kadhi Nabil	Jarraya Mohamed
Boutros Nicole ép.Saikali	Emilion Richard	Jean Sebastien
Bouzid Makram	Ene Cristian	Jean-Pierre Valerie ép.Monfort
Boyer Marc	Enge Andreas	Jeribi Lobna
Boyer Vincent	Essert Caroline ép.Villard	Jobard Bruno
Brehelin Laurent	Fabiani Erwan	Jouanot Fabrice
Brucker Francois	Fablet Ronan	Julliard Frederic
Brunie Cyril	Farenc Nathalie ép.Farenc	Kang Myoung-Ah
Bruno Emmanuel	Fernandes	Kelarestaghi Manoochehr
Camilleri Guy	Faron Catherine ép.Zucker	Khoury Carole ép.El Khoury
Carron Thibault ép.Carron	Faucher Didier	Knippel Arnaud
Cateloin Stephane	Feillet Dominique	Koscielny Gautier
Cecchet Emmanuel	Ferraro Charles	Kraif Olivier
Cervelle Julien	Filiol Eric	Lafage Celine
Chastel Serge	Finot Claire ép.Moreau	Lanlignel Jean-Marc
Chbeir Richard	Fintzel Katia	Latapy Matthieu
Chemouny Stephane	Fouquet Mireille	Lbath Ahmed
Chetcuti Nathalie ép.Condotta	Fournier Dominique	Le Grand Gwendal
Chevaleyre Yann	Fournier Herve	Leblond Michel
Chroboczek Juliusz	Foursov Mikhail Vassilievitch	Lecuyer Anatole
Chrobot Agata ép.Savary	Fraboulet Antoine	Lefevre Eric
Cirstea Horatiu	Franchesquin Nathalie ép.Mouly	Lenne Dominique
Comby Frederic	Franck Laurent	Lente Christophe
Contensin Magali Monique	Friedman Millard Timur	Lepetit Vincent
Conversy Stephane	Fronville Alexandra	Lescure Pascal
Couchot Alain	Galland Stephane	Letondal Catherine ép.Letondal
Coudert David	Gandoin Pierre-Marie	Letouzey Agnes
Courtieu Pierre	Garcia Eric	Lhuillier Maxime
Crescenzo Pierre	Gaucher-Cazalis Suzy	Lohou Christophe
Cure Olivier	George Sebastien	Lombardy Sylvain
Daachi Boubaker	Germain Christian	Lomenie Nicolas
Dagnat Fabien	Gerot Cedric	Louis Alexandra
Damiand Guillaume	Ghedjati Fatima	Loyer Yann
De Chalendar Gael	Glotin Herve	Maazouzi Zahir
De Palma Noel	Goessler Gregor	Macrelle Marilynne ép.Rosselle
Delahaye David	Grandchamp Enguerran	Magoni Damien
Delot Thierry	Grangeon Nathalie	Mahdi Walid
Dequen Gilles	Greenfield Peter	Malki Jamal



Manolescu Ioana Gabriela  
 ép.Goujot  
 Marquant Gwenaelle  
 Martel Matthieu  
 Maseglia Florent  
 Masson Pierre-Alain  
 Maudet Nicolas  
 Mavromatis Sebastien  
 Maya Vincent  
 Mayero Micaela  
 Medini Lionel  
 Mellouli Nedra ép.Nauwynck  
 Merceron Agathe ép.Merceron  
 Mercy Pascal  
 Michel Claude  
 Micheli Anne  
 Miquel Alexandre  
 Monniaux David  
 Mora Benjamin  
 Morin Geraldine ép.Weimer  
 Morvan Christophe  
 Navarre David  
 Nocent Olivier  
 Oulamara Ammar  
 Ouni Slim  
 Pachulski Alexandre  
 Pasquer Laurent ép.Pasquer  
 Pecher Arnaud  
 Petitjean Eric  
 Piater Justus  
 Picault Sebastien  
 Pogodalla Sylvain

Prevost Stephanie  
 Puech Nicolas  
 Ramadour Philippe  
 Ranise Silvio  
 Raschia Guillaume  
 Rastello Fabrice  
 Remm Jean-Francois  
 Remond Yann  
 Remy Eric  
 Renault Eric  
 Renault Valerie  
 Reveillere Laurent  
 Rico Fabien  
 Robert Laurent  
 Robisson Bruno  
 Role Francois  
 Rongier Philippe  
 Roussey Catherine  
 Roux Olivier  
 Royer Veronique  
 Russo Marjorie  
 Saint-Jean Christophe  
 Salomon Michel  
 Salva Sebastien  
 Sanza Cedric  
 Sedoglavic Alexandre  
 Seriai Abdelhak  
 Serpaggi Xavier  
 Signac Laurent  
 Simon Laurent  
 Simonin Olivier

Skaf Ahmad  
 Skapin Xavier  
 Smadhi Saliha ép.Hocine  
 Soukhal Ameer  
 Spagnol Jean-Pierre  
 Stuber Jurgen  
 Thai Quynh Phong  
 Thevenin David  
 Thierry Eric  
 Thirion Eric  
 Thon Sebastien  
 Todirascu Amalia  
 Tranvouez Erwan  
 Triquet Frederic  
 Turenne Nicolas  
 Urbain Xavier  
 Valet Lionel  
 Valle Thierry  
 Vangenot Christelle  
 Vasquez Michel  
 Vassilieva Ekaterina ép.Vassilieva  
 Vaufreydaz Dominique  
 Vercoouter Laurent  
 Verjus Herve  
 Vernier Frederic  
 Vidal Vincent  
 Willemin Pierre-Henri  
 Zaidi Fatiha  
 Zrikem Maria ép.Loulid

## Liste des candidats qualifiés aux fonctions de professeur en section 27

Abed Mourad  
 Akkouche Samir  
 Amghar Youssef  
 Augeraud Michel  
 Barkaoui Kamel  
 Belkhatir Noureddine  
 Belkhiter Nadir  
 Benhamou Belaid  
 Bennaceur Hachemi  
 Bodeveix Jean-Paul  
 Bordat Jean-Paul  
 Boulicaut Jean-Francois  
 Boutaba Raouf  
 Bretto Alain  
 Cappello Franck  
 Carton Olivier  
 Castagna Giuseppe  
 Chaillet Beatrice ép.Paillassa

Charrel Pierre-Jean  
 Chevrier Vincent  
 Cicchetti Rosine  
 Cointe Pierre  
 Crucianu Michel  
 Cuppens Frederic  
 D'Alche Florence ép.D'Alche-Buc  
 Daille Beatrice  
 Dalle Patrice  
 Daumas Marc  
 Denise Alain  
 Desprez Frederic  
 Desvignes Michel  
 Dony Christophe  
 Elmoataz Billah Abderrahim  
 Emad Nahid ép.Petitton  
 Farre Jacques  
 Festor Olivier

Fonlupt Cyrille  
 Fouchal Hacene  
 Fradet Pascal  
 Gaio Mauro  
 Gherbi Rachid  
 Grabisch Michel  
 Greenfield Peter  
 Guedon Jean-Pierre  
 Guillemin Fabrice  
 Hagimont Daniel  
 Hahmann Stefanie ép.Bonneau  
 Hebrail Georges  
 Hegrone Gerard  
 Herbin Michel  
 Jessel Jean-Pierre  
 Kesner Delia ép.Di Cosmo  
 Knapik Teodor  
 Kone Ousmane

Laine-Cruzel Sylvie ép.Cruzel	Pautet Laurent	Salotti Jean-Marc
Langlois Philippe	Pazat Jean-Louis	Schmid Cordelia ép.Bobet
Lorenz Pascal	Pelachaud Catherine	Sebban Marc
Mantaci Roberto	Penz Bernard	Smaili Kamel
Mautor Thierry	Pivert Olivier	Soule-Dupuy Chantal
Mephu Nguifo Engelbert	Puaut Isabelle ép.Puaut	Spreen Dieter
Merceron Agathe ép.Merceron	Py Dominique	Tanzi Tullio Joseph
Mesnard Frederic	Quinqueton Joel	Tessier Catherine
Misson Michel	Remila Eric	Thiel Edouard
Moreau Jean-Michel	Retore Christian	Tisseau Jacques
Muriasco Elisabeth	Rety Pierre	Toinard Christian
Namyst Raymond	Risset Tanguy	Vernadat Francois
Nigay Laurence	Rosenthal Camille ép.Sabroux	Vuillon Laurent
Novelli Jean-Christophe	Royer Jean-Claude	Yazici Nihal ép.Pekergin
Oussous Nour-Eddine	Sainrat Pascal	Zucker Jean-Daniel

## Recrutements en septembre 2001

Le site du ministère donne quelques données statistiques sur le déroulement de la campagne de recrutement de l'année 2001, qui ressortent des premières nominations effectives au 1 août. Nous en faisons ici un résumé rapide, et donnons la liste des nominations prononcées à cette date. Cette liste doit être prise avec précaution, puisque des démissions ont pu avoir lieu à la rentrée de septembre.

Le tableau suivant est une synthèse de ces données. Ne sont pas pris en compte les postes de maître de conférences offerts au titre de l'article 61 (assistants docteurs), ni les postes de professeur offerts au 46-III dont le concours n'était pas terminé au 1 août 2001, ni les postes de professeurs des sections 1 à 6 où les recrutements se font par un concours d'agrégation.

	Total postes	Mutation + dét	Postes au recrutement	Non pourvus	recrutés
MCF toutes sections	2030	229	1801	174	1627
MCF S27	154	23	131	20	111
PR toutes sections	907	99	808	213	595
PR S27	57	3	54	15	39

On peut constater que plus de 25% des postes de professeur offerts au recrutement ne sont pas pourvus. La section 27 est dans la moyenne de l'ensemble des sections.

Par ailleurs la section 27 était la première pour le nombre de postes de maîtres de conférences mis au concours, et la deuxième pour les professeurs.

### Liste des maîtres de conférences recrutés en septembre 2001

*Par ordre alphabétique des affectations*

Affectation	Nom	Affectation	Nom
Aix-Marseille 1	Formenti Enrico	Nantes	Goulard Frederic
Aix-Marseille 1	Gesquiere Gilles	Nantes (Iut Nantes)	Harzallah Mounira
Aix-Marseille 1	Raffin Romain	Nantes (Iut Nantes)	Tamzalit Dalila
Aix-Marseille 2	Dauce Emmanuel	Nice	Beauquier Bruno
Amiens Iufm	Condamines Thierry	Nice (Iut Nice)	Marlin Sandra Nausica
Angers	Genest David	Orleans	Dao Thi Bich Hanh
Artois	Amgoud Leila Bahia	Orleans	Moal Frederic
Artois (Iut Bethune)	Cavory Guillaume	Orleans (Iut Orleans)	Bamha Mostafa
Artois (Iut Bethune)	Merchez Sylvain	Paris 11	Barras Claude
Belfort-Montbéliard	Bouyekhf Rachid	Paris 11	Condotta Jean-Francois
Belfort-Montbéliard	Ruichek Yassine	Paris 11	Gruau Frederic
Besancon	Giorgetti Alain	Paris 11	Lefevre Fabrice
Bordeaux 1	Marchand Sylvain	Paris 11	Roussel Nicolas
Bordeaux 1	Novelli Noel	Paris 11 (Iut Sceaux)	Pernelle Nathalie ép. Manscour
Bordeaux 1 (Iut A)	Gonzato Jean-Christophe	Paris 12	Bes Alexis
Bordeaux 4	Zemmari Akka	Paris 13	Fleuret Francois
Brest Eni	Harrouet Fabrice	Paris 13	Hamon Thierry
Bretagne-Sud (Iut Vannes)	Le Saux Elisabeth	Paris 13	Ravelomanana Heriniaina Vlady
Caen	Cagniot Emmanuel	Paris 13 (Iut Villetaneuse)	Bossaert Fabrice

Caen	Mathet Yann	Paris 13 (Iut Villetaneuse)	Nobecourt Jerome
Caen (Iut Caen)	Charnois Thierry	Paris 4	Djioua Brahim
Caen (Iut Cherbourg-Manche)	Charrier Christophe	Paris 5 (Iut Paris)	Jacquet Frederique
Caen Ismra	Huot Etienne	Paris 6	Aknine Samir
Chambery (Iut Annecy)	Beauchene Daniel	Paris 6	Bereziate Dominique
Clermont 2 (Iut Montlucon)	Barra Vincent	Paris 6	Bezerra Arantes Luciana
Clermont-Ferrand 2	Raynaud Olivier	Paris 6	Desbarbieux Jean-Lou
Corte	Nivet Marie-Laure	Paris 6	Jaume Mathieu
Evry (Iut Evry)	Abchiche Nadia ép. Mimouni	Paris 6	Mucchielli Marie-Helene ép. Giorgi
Evry Val D'Essonne	Poizat Pascal	Paris 6	Nguyen Viet Hung
Grenoble 1	Chouakria Ahlame ép. Douzal	Paris 6	Sigaud Olivier
Grenoble 1	Labbe Cyril	Paris 7	Rossin Dominique
Grenoble 1	Perin Michael	Paris Cnam	Gross-Amblard David
Grenoble 1 (Iut A)	Luengo Vanda ép. Maginot	Paris Cnam	Plateau Agnes
Grenoble Inp	Boulme Sylvain	Paris Cnam	Pons Olivier
Grenoble Inp	Mounie Gregory	Paris Cnam	Yacoub Meziane
La Reunion	Payet Etienne	Pau (Iut Bayonne)	Roose Philippe
La Rochelle (Iut)	Champagnat Ronan	Polynesie	Stoll Benoit
Le Mans	Lemeunier Thierry	Reims	Cormier Stephane
Le Mans (Iut Le Mans)	Vanherpe Jean-Marie	Rennes 1	Boeffard-Dosierre Olivier
Lille 1	Varre Jean-Stephane	Rennes 1	Vasilu Maria ép. Gradinariu
Limoges (Iut Limoges)	Merillou Stephane	Rennes 1 (Iut Lannion)	Delhay Arnaud
Littoral	Bourguin Gregory	Rouen Insa	Malandain Nicolas
Littoral (Iut Du Littoral)	Delepouille Samuel	Strasbourg 1	Daurat Alain
Littoral (Iut Du Littoral)	Rousselle Francois	Strasbourg 3 (Iut Strasbourg-Sud)	Wemmert Cedric
Lyon 1	Beuve Michael	Toulon	Wurbel Eric
Lyon 1	Gavin Gerald	Toulouse 3	Jorda Jacques
Lyon 2	Bentayeb Fadila	Toulouse 3	Teste Olivier
Lyon Insa	Coulondre Stephane	Toulouse 3	Truillet Philippe
Marne La Vallee	Nicaud Cyril	Toulouse 3 (Iut Tarbes)	Kebbal Djemai
Marne La Vallee (Iut)	Luque Jean-Gabriel	Toulouse Inp (Enseeiht)	Caillau Jean-Baptiste
Metz	Nauer Emmanuel	Toulouse Inp (Enseeiht)	Thirioux Xavier
Nancy 1	Bougrain Laurent	Tours	Monmarche Nicolas
Nancy 2 (Iut A)	Boniface Yann	Troyes	Lewkowicz Myriam
Nancy 2 (Iut A)	Dosch Philippe	Versailles/Saint-Quentin	Gueroui Abdelhak
Nancy Inp	Sutre Gregoire	Versailles/Saint-Quentin	Lopes Stephane

*Par ordre alphabétique des recrutés*

Affectation	Nom	Affectation	Nom
Evry (Iut Evry)	Abchiche Nadia ép. Mimouni	Paris 6	Jaume Mathieu
Paris 6	Aknine Samir	Toulouse 3	Jorda Jacques
Artois	Amgoud Leila Bahia	Toulouse 3 (Iut Tarbes)	Kebbal Djemai
Orleans (Iut Orleans)	Bamha Mostafa	Grenoble 1	Labbe Cyril
Clermont 2 (Iut Montlucon)	Barra Vincent	Bretagne-Sud (Iut Vannes)	Le Saux Elisabeth
Paris 11	Barras Claude	Paris 11	Lefevre Fabrice
Chambery (Iut Annecy)	Beauchene Daniel	Le Mans	Lemeunier Thierry
Nice	Beauquier Bruno	Troyes	Lewkowicz Myriam
Lyon 2	Bentayeb Fadila	Versailles/Saint-Quentin	Lopes Stephane
Paris 6	Bereziate Dominique	Grenoble 1 (Iut A)	Luengo Vanda ép. Maginot
Paris 12	Bes Alexis	Marne La Vallee (Iut)	Luque Jean-Gabriel
Lyon 1	Beuve Michael	Rouen Insa	Malandain Nicolas
Paris 6	Bezerra Arantes Luciana	Bordeaux 1	Marchand Sylvain
Rennes 1	Boeffard-Dosierre Olivier	Nice (Iut Nice)	Marlin Sandra Nausica
Nancy 2 (Iut A)	Boniface Yann	Caen	Mathet Yann
Paris 13 (Iut Villetaneuse)	Bossaert Fabrice	Artois (Iut Bethune)	Merchez Sylvain

Nancy 1	Bougrain Laurent	Limoges (Iut Limoges)	Merillou Stephane
Grenoble Inp	Boulme Sylvain	Orleans	Moal Frederic
Littoral	Bourguin Gregory	Tours	Monmarche Nicolas
Belfort-Montbeliard	Bouyekhf Rachid	Grenoble Inp	Mounie Gregory
Caen	Cagniot Emmanuel	Paris 6	Mucchielli Marie-Helene ép. Giorgi
Toulouse Inp (Enseeiht)	Caillau Jean-Baptiste	Metz	Nauer Emmanuel
Artois (Iut Bethune)	Cavory Guillaume	Paris 6	Nguyen Viet Hung
La Rochelle (Iut)	Champagnat Ronan	Marne La Vallee	Nicaud Cyril
Caen (Iut Caen)	Charnois Thierry	Corte	Nivet Marie-Laure
Caen (Iut Cherbourg-Manche)	Charrier Christophe	Paris 13 (Iut Villetaneuse)	Nobecourt Jerome
Grenoble 1	Chouakria Ahlame ép. Douzal	Bordeaux 1	Novelli Noel
Amiens Iufm	Condamines Thierry	La Reunion	Payet Etienne
Paris 11	Condotta Jean-Francois	Grenoble 1	Perin Michael
Reims	Cormier Stephane	Paris 11 (Iut Sceaux)	Pernelle Nathalie ép. Manscour
Lyon Insa	Coulondre Stephane	Paris Cnam	Plateau Agnes
Orleans	Dao Thi Bich Hanh	Evry Val D'Essonne	Poizat Pascal
Aix-Marseille 2	Dauce Emmanuel	Paris Cnam	Pons Olivier
Strasbourg 1	Daurat Alain	Aix-Marseille 1	Raffin Romain
Littoral (Iut Du Littoral)	Delepouille Samuel	Paris 13	Ravelomanana Heriniaina Vldy
Rennes 1 (Iut Lannion)	Delhay Arnaud	Clermont-Ferrand 2	Raynaud Olivier
Paris 6	Desbarbieux Jean-Lou	Pau (Iut Bayonne)	Roose Philippe
Paris 4	Djioua Brahim	Paris 7	Rossin Dominique
Nancy 2 (Iut A)	Dosch Philippe	Paris 11	Roussel Nicolas
Paris 13	Fleuret Francois	Littoral (Iut Du Littoral)	Rousselle Francois
Aix-Marseille 1	Formenti Enrico	Belfort-Montbeliard	Ruichek Yassine
Lyon 1	Gavin Gerald	Paris 6	Sigaud Olivier
Angers	Genest David	Polynesie	Stoll Benoit
Aix-Marseille 1	Gesquiere Gilles	Nancy Inp	Sutre Gregoire
Besancon	Giorgetti Alain	Nantes (Iut Nantes)	Tamzalit Dalila
Bordeaux 1 (Iut A)	Gonzato Jean-Christophe	Toulouse 3	Teste Olivier
Nantes	Goulard Frederic	Toulouse Inp (Enseeiht)	Thirioux Xavier
Paris Cnam	Gross-Amblard David	Toulouse 3	Truillet Philippe
Paris 11	Gruau Frederic	Le Mans (Iut Le Mans)	Vanherpe Jean-Marie
Versailles/Saint-Quentin	Gueroui Abdelhak	Lille 1	Varre Jean-Stephane
Paris 13	Hamon Thierry	Rennes 1	Vasilu Maria ép. Gradinariu
Brest Eni	Harrouet Fabrice	Strasbourg 3 (Iut Strasbourg-Sud)	Wemmert Cedric
Nantes (Iut Nantes)	Harzallah Mounira	Toulon	Wurbel Eric
Caen Ismra	Huot Etienne	Paris Cnam	Yacoub Meziane
Paris 5 (Iut Paris)	Jacquet Frederique	Bordeaux 4	Zemmari Akka

### Détachements

Affectation	Nom	Ancien établissement
Compiègne	Lenne Dominique	
Nantes	Retore Christian	Nantes

### Mutations par ordre alphabétique des nouvelles affectations

Affectation	Nom	Ancien établissement
Artois	Coquide Jean Luc	Artois (Iut Lens)
Artois	Nicolas Jean Christophe	Artois (Iut Bethune)
Artois (Iut Lens)	Boussebart Frederic	Artois (Iut Bethune)
Bordeaux Enserb	Beaumont Olivier	Lyon Ens
Bordeaux Enserb	Delord Xavier	Toulouse Inp
Clermont 2 (Iut Montluçon)	Lacomme Philippe	Troyes
Dijon	Bailleux Olivier	Artois
Grenoble 1	Donsez Didier	Valenciennes

Lyon 1	Dupont Florent	Grenoble 1 (Iut A)
Lyon Insa	Pierson Jean Marc	Littoral
Montpellier 2	Zizi Mountaz ép. Hascoet	Paris 11
Mulhouse (Iut Mulhouse)	Amerein Beatrice	Belfort-Montbeliard
Nantes Iufm	Fruitet Jean	Marne La Vallee (Iut)
Nouvelle Caledonie	Racca Robert	Antilles-Guyane
Paris 11	Rigaux Philippe	Paris Cnam
Paris 6	Artieres Thierry	Cergy-Pontoise
Paris 6	Didier Laurent Stephan	Brest
Strasbourg 1	David Pierre	Versailles/Saint-Quentin
Toulouse 3	Barrere Francois Alain	Toulouse 2 (Iut B)
Toulouse Inp (Enseeiht)	Cregut Xavier	Toulouse Inp
Valenciennes	Bennani Nadia	Valenciennes (Iut Valenciennes)

*Mutations par ordre alphabétique des personnes*

Affectation	Nom	Ancien établissement
Mulhouse (Iut Mulhouse)	Amerein Beatrice	Belfort-Montbeliard
Paris 6	Artieres Thierry	Cergy-Pontoise
Dijon	Bailleux Olivier	Artois
Toulouse 3	Barrere Francois Alain	Toulouse 2 (Iut B)
Bordeaux Enserb	Beaumont Olivier	Lyon Ens
Valenciennes	Bennani Nadia	Valenciennes (Iut Valenciennes)
Artois (Iut Lens)	Boussebart Frederic	Artois (Iut Bethune)
Artois	Coquide Jean Luc	Artois (Iut Lens)
Toulouse Inp (Enseeiht)	Cregut Xavier	Toulouse Inp
Strasbourg 1	David Pierre	Versailles/Saint-Quentin
Bordeaux Enserb	Delord Xavier	Toulouse Inp
Paris 6	Didier Laurent Stephan	Brest
Grenoble 1	Donsez Didier	Valenciennes
Lyon 1	Dupont Florent	Grenoble 1 (Iut A)
Nantes Iufm	Fruitet Jean	Marne La Vallee (Iut)
Clermont 2 (Iut Montlucon)	Lacomme Philippe	Troyes
Artois	Nicolas Jean Christophe	Artois (Iut Bethune)
Lyon Insa	Pierson Jean Marc	Littoral
Nouvelle Caledonie	Racca Robert	Antilles-Guyane
Paris 11	Rigaux Philippe	Paris Cnam
Montpellier 2	Zizi Mountaz ép. Hascoet	Paris 11

**Liste des professeurs recrutés en septembre 2001**

*Par ordre alphabétique des affectations*

Affectation	Nom	Ancien établissement
Aix-Marseille 1	Denis Francois	Lille 3
Avignon	Benslimane Abderrahim	
Besancon	Mountassir Hassan	
Besancon	Philippe Laurent	Besancon
Bordeaux 1	Benois Jenny ép. Pineau	Nantes (Epu)
Bretagne-Sud (Iut Vannes)	Borne Isabelle	
Caen	Boizumault Patrice	
Caen	Mouaddib Abdel-Allah	
Clermont-Ferrand 2	Nourine Lhouari	Montpellier 2
Dijon	Michelucci Dominique	
Grenoble 1	Bonneau Georges	
Grenoble 1	Guerin Anne ép. Dugue	
Grenoble 2 (Iut B)	Rieu Dominique	
Grenoble Inp	Chassin De Kergommeaux Jacques	
Insa De Lyon	Sourrouille Jean Louis	Lyon Insa
La Rochelle	Ogier Jean-Marc	Rouen

Lille 1	Duchien Laurence	Paris Cnam
Lille 1	Talbi El-Ghazali	Lille 1
Lyon 1	Hacid Mohand Said	Lyon 1 (Iut B)
Lyon 1 (Iut A)	Benslimane Djamel	Dijon (Iut Dijon)
Lyon 1 (Iut B)	Martinez Michel	Lyon 1 (Iut B)
Marne La Vallee	Beal Marie-Pierre	Marne La Vallee
Nancy 1 (Iut Saint-Die)	Even Philippe	
Nice	Collard Philippe	
Paris 11	Lisser Abdel Ilah	
Paris 13	Bennani-Meziane Younes	
Paris 6	Kordon Fabrice	
Paris 7	Zielonka Wieslaw	Bordeaux 1
Paris 8	Bernard Gilles	Paris 8
Paris Cnam	Badran Fouad	Paris Cnam
Pau	Lefer Wilfrid	Littoral
Pau (Iut Pays De L'Adour)	Gabillon Alban	Toulon
Poitiers	Andres Eric	Poitiers
Reims (Iut Reims)	Remion Yannick	Reims (Iut Reims)
Strasbourg 1	Dischler Jean-Michel	Limoges (Iut Limoges)
Toulouse 3	Palanque Philippe	
Toulouse 3	Sais Lakhdar	Artois (Iut Lens)
Valenciennes	Mandiau Rene	Valenciennes
Versailles/Saint-Quentin	Patarin Jacques	

*Par ordre alphabétique des recrutés*

Affectation	Nom	Ancien établissement
Poitiers	Andres Eric	Poitiers
Paris Cnam	Badran Fouad	Paris Cnam
Marne La Vallee	Beal Marie-Pierre	Marne La Vallee
Paris 13	Bennani-Meziane Younes	
Bordeaux 1	Benois Jenny ép. Pineau	Nantes (Epu)
Avignon	Benslimane Abderrahim	
Lyon 1 (Iut A)	Benslimane Djamel	Dijon (Iut Dijon)
Paris 8	Bernard Gilles	Paris 8
Caen	Boizumault Patrice	
Grenoble 1	Bonneau Georges	
Bretagne-Sud (Iut Vannes)	Borne Isabelle	
Grenoble Inp	Chassin De Kergommeaux Jacques	
Nice	Collard Philippe	
Aix-Marseille 1	Denis Francois	Lille 3
Strasbourg 1	Dischler Jean-Michel	Limoges (Iut Limoges)
Lille 1	Duchien Laurence	Paris Cnam
Nancy 1 (Iut Saint-Die)	Even Philippe	
Pau (Iut Pays De L'Adour)	Gabillon Alban	Toulon
Grenoble 1	Guerin Anne ép. Dugue	
Lyon 1	Hacid Mohand Said	Lyon 1 (Iut B)
Paris 6	Kordon Fabrice	
Pau	Lefer Wilfrid	Littoral
Paris 11	Lisser Abdel Ilah	
Valenciennes	Mandiau Rene	Valenciennes
Lyon 1 (Iut B)	Martinez Michel	Lyon 1 (Iut B)
Dijon	Michelucci Dominique	
Caen	Mouaddib Abdel-Allah	
Besancon	Mountassir Hassan	
Clermont-Ferrand 2	Nourine Lhouari	Montpellier 2
La Rochelle	Ogier Jean-Marc	Rouen
Toulouse 3	Palanque Philippe	

Versailles/Saint-Quentin	Patarin Jacques	
Besancon	Philippe Laurent	Besancon
Reims (Iut Reims)	Remion Yannick	Reims (Iut Reims)
Grenoble 2 (Iut B)	Rieu Dominique	
Toulouse 3	Sais Lakhdar	Artois (Iut Lens)
Insa De Lyon	Sourrouille Jean Louis	Lyon Insa
Lille 1	Talbi El-Ghazali	Lille 1
Paris 7	Zielonka Wieslaw	Bordeaux 1

*Mutation des professeurs au 1 septembre 2001, par ordre alphabétique*

Affectation	Nom	Ancien établissement
Paris 11	Bidoit Nicole ép. Tollu	Bordeaux 1
Cachan Ens	Bouge Luc	Lyon Ens
Lyon 1	Soenen Rene	Valenciennes





## Des nouvelles du CNRS et de l'INRIA

- Compte rendu intersyndical de la session d'automne 2001 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique
- Compte rendu intersyndical de la session de printemps 2002 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique
- L'INRIA fixe sa stratégie pour ses futures implantations en France

### Compte rendu intersyndical de la session d'automne 2001 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique

8 au 12 octobre 2001

Rédigé par F. Dufour (SNCS-FSU), C. Jard (SGEN-CFDT), P. Jorrand (SNCS-FSU), B. Oriola (SGEN-CFDT), M. Roussaly (SNIRS-CGC), C. Schwind (SGEN-CFDT), F. Sèdes (SNESup), M. Weinfeld (SNCS-FSU).

Le présent rapport est un résumé des débats qui ont eu lieu lors de la session d'automne de la section 07 du comité national.

Voici la liste des membres qui composent la section 07 du Comité national du CNRS

Ali Charara, MC, HEUDIASYC, Compiègne

Jean-Marc Chassery, DR, LIS, Grenoble

Yves Chiaramella (membre du bureau), PU, IMAG, Grenoble

Maxime Crochemore, PU, IGM, Marne-la-Vallée

Eric Domenjoud, CR, LORIA, Villers les Nancy

Francois Dufour (secrétaire), CR, LaBRI, Bordeaux

Christophe Fonte, IR, CRAN, Vandoeuvre

Paul Gastin, PU, LIAFA, Paris ;

Sylviane Gentil, PU, LAG, St Martin d'Hères

Michel Habib, PU, LIRMM, Montpellier

Claude Jard (membre du bureau), DR, IRISA, Rennes

Philippe Jorrand, DR, LEIBNIZ, Grenoble

Rogelio Lozano, DR, HEUDIASYC, Compiègne

Henri Maitre (membre du bureau), PU, ENST, Paris

Bernard Oriola, IE, IRIT, Toulouse

Michel Roussaly, IR, DSI, Meudon

Robert Saglio, ING, Technicatome, Gif sur Yvette

Camilla Schwind, CR, LIM, Marseille

Florence Sedes, PU, IRIT, Toulouse

Jean-Bernard Stefani, ING, France Telecom, Meylan

Michel Weinfeld (président), DR, LIX, Palaiseau.

Antoine Petit, nommé chargé de mission au département STIC ainsi que Hélène Kirchner ne sont plus membres de la section.

Voici un bref rappel des tâches qui incombent à la section lors de la session d'automne. Il s'agit d'examiner les dossiers des unités de recherche (laboratoires, groupements de recherche, fédérations de recherche) associées au CNRS qui sont en renouvellement quadriennal, ainsi que les dossiers de demande de création d'unités associées ou de rattachement d'unités existantes. Dans chacun des cas, la section établit un rapport et émet un avis qui est transmis aux unités concernées.

L'avis de la section peut être aussi sollicité à divers titres, il peut lui être demandé de se prononcer sur des demandes de subvention pour des colloques ou encore des revues. Enfin, elle se prononce sur des demandes de soutien à des écoles thématiques.

La section procède aussi à une évaluation biennale des chercheurs CNRS qui recevront un avis sur leurs activités de recherche (ce sont les chercheurs des laboratoires en renouvellement quadriennal, et ceux des unités à mi-parcours de leurs contrats). L'affectation des chercheurs nouvellement recrutés ainsi que la désignation de leur directeur de recherche est proposée par la section qui peut aussi le cas échéant se prononcer sur divers cas particuliers comme des changements d'affectation ou des reconstitutions de carrière.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine.

## 1. Ouverture de la session

Le président M. Weinfeld accueille Maxime Crochemore et Paul Gastin qui participent pour la première fois aux travaux de la section. Maxime Crochemore a été nommé par le département STIC en remplacement d'Hélène Kirchner et Paul Gastin a été élu le lundi 10 septembre lors d'une télé-réunion par les membres de la section en remplacement d'Antoine Petit.

La section approuve par vote le procès verbal de la session de printemps 2001.

## 2. Exposé de politique générale

Intervention de F. Jutand, directeur scientifique du département des « Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication » (STIC). Cet exposé débute par une description des grands enjeux des STIC. Ils sont au nombre de trois :

- Les enjeux économiques et sociétaux : les STIC représentent un secteur d'activité économique encore jeune et en forte croissance. Ce secteur concerne la création et l'échange de connaissances, d'informations et de contenus et la mise en communication médiatisée et virtualisée. Il est lié à des technologies diffusantes comme la santé, l'éducation, le transport, l'énergie, l'environnement, la production. De plus il s'agit d'une priorité en matière de recherche et développement illustrée par la création du département STIC au CNRS, la croissance de l'INRIA et du GET (Groupe des écoles de télécommunication).
- Une nouvelle ère dans l'évolution humaine : il existe une interaction de plus en plus forte entre l'homme et la technologie (de la « Société cognitive » à « Homme bioinfo » en s'appuyant sur les systèmes d'information, de communication et de production). Il faut en particulier assurer une symbiose entre l'homme et les artefacts (des environnements communicants, des assistants personnels, les télé-activités de création de conception, de production) une évolution cognitive et culturelle (des représentations du monde avec des topologies nouvelles, de nouveaux apprentissages, de nouveaux schémas de production et d'échange de la connaissance), la naissance d'un monde « supra-humain » (robotique et entités virtuelles autonomes ou en interaction et nouvelles strates de structuration de l'activité humaine et artefactuelle).
- Les enjeux scientifiques et technologiques : les STIC sont à la confluence d'enjeux scientifiques et technologiques fondamentaux comme la miniaturisation (les micro et nanotechnologies : dispositif, process, caractérisation), la complexité des systèmes (production et sûreté de fonctionnement des systèmes et du logiciels, « Metacomputing », bases de connaissances, sécurité,...), l'intelligence de traitement de l'information (le cognitif : sémantique, apprentissage, réflexivité, dialogue : fonctionnement du cerveau, agents intelligents,...) et les interactions humaines et sociales (le virtuel : interactions humaines médiatisées et organisation informationnelle).

L'exposé se poursuit par une description des grands chantiers des STIC. Ils sont au nombre de sept pour le cœur de la discipline et de cinq au niveau de l'interdisciplinarité.

Au niveau du cœur de la discipline, les grands chantiers se divisent en deux groupes

- les chantiers concernant les recherches disciplinaires :
  - sciences et technologies de l'information et des systèmes
  - sciences et technologies de l'intelligence et de la connaissance.
- les chantiers définis par des « Recherches, fondamentales ou appliquées autour d'une finalité » concernent :
  - la création d'un continuum de communication
  - un espace ouvert, navigable et sûr (partenariat avec le département SHS)
  - les interactions humaines amplifiées et facilitées (partenariat avec les départements SHS et SDV)
  - la complexité : une puissance technologique pleinement utilisable
  - les nanotechnologies pour le traitement de l'information (partenariat avec les départements SPM, SC et SPI).

Les grands chantiers interdisciplinaires se répartissent en deux catégories. Un premier groupe concerne des « Recherches centrées autour d'une finalité, fondamentales ou appliquées, interdisciplinaires et interdépartementales » :

- la société de l'information et de la connaissance (partenariat avec le département SHS)
- le décodage, la modélisation du vivant et l'ingénierie de la santé (partenariat avec le département SDV)
- les sciences cognitives (partenaires constitués des départements SDV et SHS)
- les interactions : information, matériel, énergie, (robotique, microsystèmes, microfluidique,...), avec comme partenaire principal, le département SPI.

Un second groupe concerne la « Recherche au service des autres disciplines » :

- traitements massifs, fouille de données, modélisation, visualisation et simulation, instrumentation, capteurs avec comme partenaire les départements SPM, SDV, SPI, SHS, SDU, PNC et SC.

Les structures d'activité s'articulent autour :

- des laboratoires qui peuvent être monodépartementaux, départementaux ou interdisciplinaires (la pérennité serait de 10 à 20 ans)
- des équipes-projets qui sont constituées de chercheurs. Elles visent à former une équipe autour d'un projet de recherche. Cette équipe peut être multilaboratoires, multidépartements, multiorganismes (la pérennité pourrait être de 3 à 4 ans, éventuellement prolongeable)
- des programmes thématiques. Il peut s'agir de programmes interdisciplinaires du CNRS de programmes interdépartementaux du CNRS ou de programmes externes (réseaux français ou européens).

Les programmes thématiques peuvent être vus comme une organisation transversale de la recherche autour d'une finalité (comme par exemple « STIC et transports ») avec une organisation souple de la recherche (vision partagée des

recherches menées dans les laboratoires autour d'un thème, constitution d'un réseaux d'excellence, lancement d'«Actions spécifiques» prospective, lancement de «Programmes interdisciplinaires», labélisation d'équipes-projets, fonction d'élaboration de stratégie et de lobby, groupe de pilotage et «GDR thématique».

Les STIC sont structurées en quatre domaines disciplinaires

- Informatique et traitement de l'information
- Système signal et composants
- Micro et nano technologies
- Interaction humaines et cognition.

La politique scientifique du CNRS dans les domaines de recherche des STIC vise à développer

- les laboratoires et les programmes de recherche au cœur du département
- l'interdisciplinarité au sein du CNRS
- l'interdisciplinarité au sein des unités cœurs du département, en diversifiant les sections de recrutement
- les laboratoires interdisciplinaires et interdépartementaux
- les programmes de recherche interdisciplinaires
- les partenariats avec les universités, les autres EPST (INRIA, GET, LETI, ...), les industriels et avec d'autres acteurs de la recherche européenne et internationale.

Concernant la préparation de la campagne de recrutement pour la section 07, il est prévu un concours général encore important avec de nombreux concours interdisciplinaires. La politique de recrutement devra reposer sur des critères de qualité. Le facteur mobilité (c'est-à-dire le recrutement en dehors du laboratoire de thèse) pourra être pris en compte lors de l'évaluation des dossiers, mais ceci ne devra pas être considéré comme un dogme. Dans le cadre de sa politique de recrutement, le département scientifique souhaite encourager le domaine de la cognition et des interactions humaines.

Lors de la session d'automne, les examens des unités existantes doivent être suffisamment précis (au niveau des équipes) pour éviter un jugement trop global des laboratoires. Il pourrait être conseillé aux unités de renforcer leurs activités vers les pôles d'excellences. En matière de demande d'adhésion d'unités nouvelles, le département souhaite mener une politique d'ouverture tournée vers la croissance. A ce titre, une formation de recherche en évolution (FRE) pourrait devenir une unité ou s'intégrer à une unité.

Les GDR peuvent être de deux types

- les grands GDR d'animation (continuité des GDR existants et renouvelés, prospective de la recherche : les actions spécifiques (AS) ciblées dans le temps sur un an ; productions diffusées à tous)
- les GDR ciblés (il en existe déjà comme par exemple «Information et Communication Quantique»). Les programmes thématiques pourraient en organiser, il seront alors résolument interdisciplinaires. Les relations avec les GDR d'animation sont à définir.

Voici une liste de thèmes sur lesquels différentes sections du comité national interagissent avec la section 07

- STIC, système intelligent et connaissance
  - Mathématiques et STIC sections 01 et 07
  - Traitement matériel de l'information sections 07 et 08
- Cyberspace ouvert sections 07, 34 et 36
- Des interaction humaines amplifiées sections 07, 29, 34 et 39
- Complexité sections 07 et 08
- Nanotechnologies pour le traitement de l'information sections 07, 08 et 06
- Société de l'information sections 07 et 34 et 37 et 39
- Décodage et Modélisation du vivant sections 07 et 20, 21, 28
- Ingénierie de la santé sections 07 et 22 et 29
- Sciences cognitives sections 07 et 29 et 34
- Interactions : information, matière, énergie sections 07, 08, 09.

Cette intervention est suivie d'un court débat qui porte sur les questions suivantes

**Remarque** Devant le nombre très important de demandes de création d'unité et de candidats sur les différents concours de recrutement, les capacités d'évaluation de la section sont sérieusement sollicitées.

**Réponse** A terme (d'ici deux à trois ans), une réflexion sur le découpage des sections pourrait être entreprise.

**Question** Quel rôle peut jouer le comité national (CN) par rapport aux programmes thématiques, aux équipes-projets et aux actions spécifiques

**Réponse** Des discussions sont nécessaires entre le département scientifique (DS) et le CN au niveau de la définition de la stratégie scientifique.

**Q** Quel est le poids du département STIC au sein du CNRS

**R** Il est de 5.5% (comparativement les départements SDV et SHS représentent 50%), il faut le faire croître de 50% sur un horizon de 5 ans.

**Q** Au niveau de l'interdisciplinarité, existe-t-il des liens avec le département SDU

**R** Une identification des laboratoires ayant des contacts avec les STIC a débuté. L'idée serait de faire porter cette interdisciplinarité par trois ou quatre laboratoires.

**Q** Quel a été le suivi des avis de la section concernant les demandes de délégations et les concours de recrutement

**R** Pour les demandes de délégation, toutes celles classées dans le groupe A ont été acceptées. Pour les recrutements, le premier admissible sur la liste complémentaire du concours général a été recruté et concernant le concours DR2, deux postes supplémentaires ont été obtenus par le département au nom de la valorisation. Pour les promotions DR1, quatre postes ont finalement été pourvus.

**Q** Quelle est la politique du département en matière de recrutement des ITA

**R** C'est un problème compliqué. Il n'y a pas encore eu d'arbitrage au niveau du conseil d'administration et du conseil scientifique. Cependant, une belle campagne de recrutement semble s'annoncer car il y a des besoins énormes.

**Q** Au niveau des équipes-projets, quel effet structurant cela peut-il avoir sur un laboratoire

**R** Les équipes-projets sont créées pour offrir des moyens aux laboratoires. Pour les définir, il est nécessaire de passer par les directions de laboratoires afin de limiter les risques de morcellement.

**Q** Quelle est la politique du département en matière de reconnaissance des métiers ITA (notamment en informatique)

**R** Le CN pourrait les évaluer. La direction des ressources humaines a entrepris une réflexion sur le plan des salaires.

### **3. Intervention de D. Arquès et J.-M. Dion pour la Mission Scientifique Universitaire (MSU) du ministère de l'éducation nationale**

Dans le cadre de sa politique de contractualisation, la MSU a besoin du travail d'évaluation du CN ainsi que des rapports des comités d'évaluation. A la panoplie classique de moyens dont dispose la MSU (allocation de recherche, prime d'encadrement doctoral) viennent s'ajouter les «fonds d'intervention». Ce nouvel élément, mis en place depuis un an, a l'avantage de permettre une réactivité quasi instantanée sur le plan

- des actions de type ASE
- de la reconnaissance des pré-équipes en dehors des plans quadriennaux (si les équipes en font la demande dans leur rapport).

La MSU a mis en place très récemment des «tableaux de bord» fournissant des indicateurs en vue de l'attribution de moyens (par exemple nombre de thèses soutenues dans une école doctorale par rapport au nombre d'inscrits).

Au niveau de l'informatique, la MSU a distribué moins d'allocations de recherche (hors allocations couplées et hors AMX) par rapport à l'an dernier.

Grâce aux fonds d'intervention, le département physique et SPI a pu aider au financement

- d'actions spécifiques à hauteur de 50% avec le département STIC,
- des GDR ISIS et Automatique pour faciliter les missions des jeunes chercheurs ou des chercheurs isolés, renforçant ainsi les aspects réseaux de ces grands GDR d'animation.

Il paraît important de fédérer les actions autour de plusieurs laboratoires. Ces fédérations peuvent couvrir des départements scientifiques différents intégrant dans ce cadre des programmes de pluri-formation.

La discussion qui suit aborde un certain nombre de questions

**Q** Comment sont attribuées les allocations aux écoles doctorales

**R** En fonction du nombre de chercheurs, du nombre d'habilité, de la qualité.

**Q** Qu'en est-il de la généralisation des monitorats

**R** Ils sont passés de 50% à 66%.

**Remarque** il y a eu une réforme des statuts des enseignants chercheurs (fusion des différentes classes de maîtres de conférences). Une autre réforme apparaissant comme fondamentale est la possibilité donnée aux DR2 CNRS (avec un engagement pédagogique) d'avoir accès à des concours réservés sur des postes de professeur de première classe.

### **4. Évaluations des unités**

La signification des sigles d'unité, la liste des laboratoires sont rappelées en annexe.

Après une présentation de ces formations par le (ou les) rapporteur(s), la section étudie chaque unité. Les décisions sont acquises par vote après discussion et, dans la très grande majorité des cas, consensus. Un message est rédigé pour chaque unité ainsi que pour chaque chercheur examiné. Il est à noter que les formations ne sont pas seulement évaluées en fonction de l'activité des chercheurs qui y participent, mais aussi du point de vue de la vie collective du laboratoire.

#### **4.1 Examen à mi-parcours**

La section examine les activités de l'ensemble des chercheurs des unités à mi-parcours de leur contrat d'association. De plus pour certaines d'entre elles, les formations sont aussi examinées.

##### Examen des activités des unités et des chercheurs

Dans le cadre d'un contrat quadriennal 2000/2003, il s'agit de l'unité

- IRCCYN (UMR 6597, École centrale de Nantes, directeur J.-F. Lafay)
- IRCOM (UMR 6615, Université de Limoges, directeur P. Guillon)

Hors contractualisation, il s'agit des formations suivantes

- UNIC (SDV, UPR 2191, CNRS Gif, directeur Y. Fregnac)
- IML (SPM, UPR 9016, Université de la Méditerranée, directeur F. Blanchard)
- CMM (UMR 2071, Université du Chili, directeur R. Correa)

##### Examen des activités des chercheurs uniquement

Les unités suivantes ne sont pas examinées cette année, mais leurs chercheurs le sont

- I3S (UMR 6070, Université de Nice, directeur☐P. Bernhard)
- IRISA (UMR 6074, Université Rennes I, directeur☐C. Labit)
- LAB (UMR 6596, ENSMM, directeur☐A. Bourjault)
- HEUDIASYC (UMR 6599, Université technologie de Compiègne, directeur☐R. Lozano)
- LASMEA (UMR 6602, Université Blaise Pascal, directeur☐M. Richetin)

La section donne un avis favorable au rattachement du CMM (UMR 2071) à la section 07 et donne un avis défavorable au rattachement du BIM (UMR 6600) à la section 07.

La section considère que le laboratoire UNIC (SDV, UPR 2191) ne relève plus de la section 07.

## 4.2 Renouvellement

La section examine les dossiers des unités de recherche associées au CNRS qui sont en renouvellement.

Dans le cadre d'une contractualisation (tranche 2002/2005) il s'agit des formations suivantes☐

- LAMI (UMR 8042, Université d'Evry Val d'Essonne, directeur☐G. Bernot)
- LSS (UMR 8506, Université Paris XI, directeur☐G. Demoment)
- LAMIH (SPI, UMR 8530, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, directeur☐J. Oudin)
- CMLA (SPM, UMR 8536, ENS de Cachan, directeur☐J.-M. Morel)
- LIENS (UMR 8548, ENS, directeur☐J. Stern)
- CAMS (SHS, UMR 8557, Ecole des hautes études en sciences sociales, directeur☐P. Rosensthiel)
- IEF (UMR 8622, Université Paris XI, directeur☐J.-M. Lourtioz)
- LRI (UMR 8623, Université Paris XI, directeur☐D. Gouyou-Beauchamps)
- PRISM (UMR 8636, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, directeur☐W. Jalby)
- LSV (UMR 8643, ENS de Cachan, directeur☐M. Bidoit)
- LAIL (ESA 8021, Ecole centrale de Lille, directeur☐M. Staroswiecki)
- LIFL (ESA 8022, Université des sciences et technologie de Lille, directeur☐P. Tournel)
- LESIR (ESA 8029, ENS de Cachan, directeur☐J.-P. Louis)
- IGM (ESA 8049, Université de Marne-la-Vallée, directeur☐M. Crochemore)
- ETIS (ESA 8051, ENSEA, directeur☐D. Demigny)

Dans le cadre d'une contractualisation (tranche 2002/2003) il s'agit de l'unité☐

- LIMOS (FRE 2239, Université de Clermont II, directeur☐A. Quilliot)

Hors contractualisation, il s'agit des formations suivantes☐

- GDR ALP☐Algorithme, langage et programmation (GDR 673, responsable☐P. Devienne)
- GDR Automatique (GDR 717, responsable☐D. Normand-Cyrot)
- GDR ISIS☐Information, signal, images, vision (GDR 720, responsable☐J.-M. Chassery)
- GDR I3☐Information-interaction-intelligence (GDR 722, responsable☐C. Garbay)
- GDR ARP☐Architecture, réseaux et parallélisme (GDR 725, responsable☐L. Bouge)
- MAP (SHS, Modèles et simulation pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage, UMR 694, Ecole d'architecture de Marseille, directeur☐M. Florenzano)
- Ambiances architecturales et urbaines (SHS, UMR 1563, Ecole d'architecture de Nantes, directeur☐ J.-F. Peneau)

La section donne un avis favorable au renouvellement des unités suivantes☐

LAMI (UMR 8042), LSS (UMR 8506), LAMIH (UMR 8530), CMLA (UMR 8536), LIENS (UMR 8548), CAMS (UMR 8557), IEF (UMR 8622), LRI (UMR 8623), LSV (UMR 8643), LAIL (ESA 8021), LIFL (ESA 8022), LESIR (ESA 8029), IGM (ESA 8049), ETIS (ESA 8051), LIMOS (FRE 2239), GDR ISIS (GDR 720), GDR I3 (GDR 722), GDR ARP (GDR 725), MAP (UMR 694).

La section donne un avis favorable aux renouvellements du GDR ALP (GDR 673) et du GDR Automatique (GDR 717) mais souhaite les examiner à l'automne 2002.

Il est donné un avis favorable au renouvellement et au rattachement à la section 07 de l'unité Ambiances architecturales et urbaines (UMR 1563).

La section donne un avis favorable au renouvellement avec passage en UMR de l'unité LIMOS (FRE 2239).

Pour l'unité PRISM (UMR 8636) la section se prononce pour un renouvellement en tant que FRE (formation de recherche en évolution) sur une période de trois mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Les laboratoires renouvelés ont été appréciés pour leur qualité scientifique. Un classement de ces unités en trois groupes a été voté en tenant compte essentiellement de critères structurels et organisationnels☐

Avis favorable☐LAMI (UMR 8042), LSS (UMR 8506), LAMIH (UMR 8530), CMLA (UMR 8536), LIENS (UMR 8548), LSV (UMR 8643), LESIR (ESA 8029), IGM (ESA 8049), ETIS (ESA 8051), GDR ISIS (GDR 720), GDR I3 (GDR 722), GDR ARP (GDR 725), Ambiances architecturales et urbaines (UMR 1563), LIMOS (FRE 2239), MAP (UMR 694).

Avis favorable et recommandations☐CAMS (UMR 8557), IEF (UMR 8622), LRI (UMR 8623), LAIL (ESA 8021), LIFL (ESA 8022).

Avis favorable et recommandations fortes☐PRISM (UMR 8636), GDR ALP (GDR 673), GDR Automatique (GDR 717).

### 4.3 Création

La section examine les demandes de créations ou de rattachement d'unités associées.

Demande de création de groupement de recherche☐

- GDR Physique non linéaire (PNL, responsable☐R. Ribotta)
- GDR Automatique (responsable☐G. Salut)
- GDR Parallélisme massif (PARAMAS, responsable☐P. Lallemand)
- GDR Théorie ergodique (responsable☐Y. Lacroix)
- GDR Couleur et matériaux à effet visuel (responsable☐J. Lafait)

Dans le cadre d'un contrat quadriennal 2002/2005, il s'agit des unités suivantes☐

- Institut d'Alembert (ENS de Cachan, demande de FR, responsable☐J. Zyss)
- Sciences appliquées à l'environnement «Du nano-environnement aux systèmes environnementaux» (Sigle☐SCALE, Université de Rouen, demande de FR, responsable☐J.-P. Dupont)
- Dynamique et statistique de l'information (Sigle☐DESIRS, ENS, responsable☐J.-P. Nadal)
- Laboratoire d'Informatique d'Avignon (Sigle☐LIA, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, responsable☐R. De Mori)
- Laboratoire d'Algorithmes, Complexité et Logique (Sigle☐LACL, Université Paris XII, responsable☐A. Slissenko)
- Centre de Recherche en Informatique de Lille (Sigle☐CRIL, Université d'Artois, responsable☐E. Grégoire)
- NTIC et Santé, Impact sur la santé des utilisateurs (Sigle☐NTIC et Santé, Faculté de Médecine de Lille, responsable☐R. Beuscart)
- Laboratoire Systèmes Complexes (Sigle☐LSC, Université d'Evry Val d'Essonne, responsable☐F. Chavand)
- Laboratoire d'Automatique I3D, Interaction, Image et Imagerie de la Décision (Sigle☐Laboratoire I3D, Université des Sciences et Technologies de Lille, responsable☐C. Vasseur)
- Laboratoire de Robotique de Versailles (Sigle☐LRV, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, responsable☐K. M'Sirdi)
- Centre d'Ingénierie des Systèmes Technologiques (Sigle☐CISTEC, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, responsable☐Y. Alayli)
- Laboratoire Génome et Informatique (Université d'Evry Val d'Essonne, responsable☐J.-L. Risler)
- Laboratoire de Cryptographie (Direction Centrale de la Sécurité des Systèmes d'Information, responsable☐A. Joux)
- Langues, Logiques, Informatique, Cognition et Communication (Sigle☐LALICC, Université Paris IV, responsable☐J.-P. Descles)
- Robotique Paris VI (responsable☐P. Bidaud)

Dans le cadre d'un contrat quadriennal 2002/2003, il s'agit des unités suivantes☐

- Perception Système Information (Sigle☐PSI, INSA de Rouen, responsable J.-P. Pecuchet)
- Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans (Sigle☐LIFO, Université d'Orléans, responsable☐G. Hains)
- Laboratoire des Sciences de l'Informatique et des Systèmes (Sigle☐LSIS, Université Aix Marseille III, responsable☐N. Giambiasi)
- Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille (Sigle☐LIF, Université de Provence, responsable☐B. Durand)
- Centre de Recherche Inter-Langues sur la Signification en Contexte (Sigle☐CRISCO, Université de Caen, responsable☐J. Francois)

Dans le cadre d'une création hors phase, il s'agit de l'unité☐

- Algorithme du vivant (INRA-Antibes, responsables☐J. Thierry-Mieg et D. Thierry-Mieg).

La section donne un avis favorable concernant la création de la FR Institut d'Alembert et elle ne s'est pas prononcée sur le dossier de demande de création de la FR SCALE, faute d'information suffisante dans le dossier.

Un avis favorable est donné pour la création des unités suivantes (cet avis est assorti d'un classement indiquant une priorité pour le passage à l'association)☐

- création avec un rattachement principal à la section 07☐  
1ers ex aequo LIA, LIF, LIFO  
4ème Robotique Paris VI  
5èmes ex aequo I3D, LSC, LSIS  
8èmes ex aequo CISTEC, CRIL, LACL, PSI
- création avec un rattachement secondaire à la section 07☐  
1ers ex aequo Laboratoire Génome et Informatique, LALICC

Un avis défavorable est donné pour la création de l'ensemble des GDR et des unités suivantes☐

- Algorithme du vivant, CRISCO, DESIRS, Laboratoire de Cryptographie, LRV, NTIC et Santé.

La section 07 ne souhaite plus réexaminer l'unité CRISCO (thématiques plus dans son domaine de compétence).

## 5. Cas particuliers

La section a traité un certain nombre de cas particuliers concernant :

- le changement de directeur d'unités,
- le changement d'intitulé,
- le rattachement d'équipes dans des unités de recherche,
- le changement d'affectation de chercheurs (demandes de mobilité ou de changement de section de rattachement),
- la reconstitution de carrière des agents,
- la nomination de directeurs de recherche pour les entrants,
- des demandes d'accueil en détachement,
- des chercheurs mis en disponibilité.

### *Changement de directeur*

Après avoir consulté les rapporteurs, la section donne un avis favorable au changement de directeur pour les unités suivantes

- Ambiances architecturales et urbaines (UMR 1563), G. Hégron en remplacement de J.-P. Peneau.
- CREATIS (UMR 5515), I. Magnin en remplacement de G. Gimenez.
- LASMEA (UMR 6602) J.-P. Germain en remplacement de M. Richetin.
- LSS (UMR 8506) E. Walter en remplacement de G. Demoment.
- LAMIH (UMR 8530) P. Millot en remplacement de J. Oudin.
- CAMS (UMR 8557) H. Berestycki en remplacement de P. Rosenstiehl.
- LRI (UMR 8623) M. Beaudoin-Lafon en remplacement de D. Gouyou-Beauchamps.
- LESIR (ESA 8029) S. Allano en remplacement de J.-P. Louis.
- GDR Automatique (GDR 717) P. Borne en remplacement de D. Normand-Cyrot.
- GDR ISIS (GDR 720) P. Flandrin en remplacement de J.-M. Chassery.
- GDR I3 (GDR 722) J. Le Maitre en remplacement de C. Garbay.

La section donne un avis défavorable pour le remplacement de B. Toursel par P. Devienne au LIFL (ESA 8022).

### *Changement d'intitulé*

La demande de changement de nom pour l'unité ESA 8029 SATIE en remplacement de LESIR (Laboratoire d'électricité signaux et robotique) est approuvée.

### *Intégration d'équipe de recherche*

Les demandes d'association de l'équipe EGSH (Département économie, gestion, sciences sociales et humaines) de l'ENST au sein du LTCI (URA 820) et du laboratoire de dynamique cellulaire (responsable X. Ronot) de l'EPHE (Ecole pratique des hautes études) au sein du laboratoire TIMC (UMR 5525, directeur J. Demongeot) ne sont pas prises en compte, faute d'information suffisante.

### *Changement d'affectation*

La section approuve les propositions suivantes

- E. Canot (UMR 5519) est affecté à l'IRISA (UMR 6074).
- P. Bessière (UMR 5522) est affecté à GRAVIR (UMR 5527).
- S. Demri (UMR 5522) est affecté au LSV (UMR 8643).
- M. Gordon est affecté au laboratoire Leibniz (UMR 5522).
- C. Schwind (FRE 2246) est affectée au MAP (UMR 694).

La demande de mutation de N. Hermann (UMR 7503) au LIX (UMR 7650) n'a pas été prise en compte, le dossier étant incomplet.

### *Reconstitution de carrière*

Après avoir consulté les rapporteurs, la section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire pour D. Attali (UMR 5083, LIS), M. Davy (UMR 6597, IRCCyN), A. Poupon (UPR 9063, LEBS), D. Rossin (UMR 7089, LIAFA).

### *Nomination des directeurs de recherche des nouveaux recrutés et confirmation d'affectation.*

La section approuve les propositions suivantes concernant la nomination des directeurs de recherche pour les chercheurs suivants recrutés au grade de CR2

- L. Amgoud (UMR 5505, IRIT), directeur de recherche C. Cayrol.
- P. Baillot (ESA 7030, LIPN), C. Fouquere.
- P. Bas (UMR 5083, LIS), J.-M. Chassery.
- B. Blanchet (UMR 8548, LIENS), P. Couzot.
- C. Cerisara (UMR 7503, LORIA), Y. Laprie.
- J. Clement (ESA 8049, Institut Gaspard Monge), M. Crochemore.
- J. Cohen-Bournez (UMR 7503, LORIA), A. Schaff.
- S. Corteel (UMR 8636, PRISM), D. Barth.
- O. Coulon (FRE 2246, LIM), J. Sequera.
- S. Dal-Zilio (FRE 2246, LIM), R. Amadio.
- T. Dang (UMR 5104, VERIMAG), O. Maler

M. Davy (UMR 6597, IRCCyN), J.-F. Lafay.  
 G. Debunne (UMR 5527, GRAVIR), M.-P. Cani.  
 A. Desolneux (UMR 8536, CMLA), J.-M. Morel.  
 M. Detyniecky (UMR 7606, LIP6), B. Bouchon-Meunier.  
 I. Fantoni (UMR 6599, HEUDIASYC), R. Lozano.  
 J.-C. Filliatre (UMR 8623, LRI), C. Paulin.  
 T. Fink (UMR 144, CDC), B. Derrida.  
 T. Floquet (ESA 8021, LAIL), J.-P. Richard  
 G. Fort (UMR 5523, LMC), A. Antoniadis  
 P. Gaudry (UMR 7650, LIX), F. Morain.  
 E. Giguët (UMR 8094, LATTICE), L. Danlos.  
 G. Gravier (UMR 6074, IRISA), F. Bimbot.  
 F. Havet (UMR 6070, I3S), J.-C. Bermond.  
 L. Imbert (UMR 5506, LIRMM), J.-C. Bajard.  
 J. Kempe (UMR 8623, LRI), M. Santha.  
 S. Konieczny (UMR 5505, IRIT), H. Prade.  
 R. Laraki (UMR 7657, CECO), S. Sorin.  
 J. Lebrun (UMR 6070, I3S), P. Comon.  
 C. Notredame (UMR 1889, Information génétique et structurale), J.-M. Claverie.  
 D. Nowak (UMR 8643, LSV), M. Bidoit.  
 A.-L. Paradis (UMR 9950, Laboratoire de physiologie de la perception et de l'action), J. Droulez.  
 W. Passillas-Lepine (UMR 8506, L2S), F. Lamnabhi-Lagarrigue.  
 C. Paul (UMR 5506, LIRMM), J.-C. König.  
 D. Peaucelle (UPR 8001, LAAS), D. Arzelier.  
 D. Rossin (UMR 7089, LIAFA), D. Krob.  
 F. Sourd (UMR 7606, LIP6), P. Chretienne.  
 G. Sutre (UMR 5800, LABRI), A. Arnold.  
 C. Toffano-Nioche (UMR 8618, Institut de biotechnologie des plantes), A. Lecharny.  
 G. Vargas-Solar (UMR 5526, LSR), C. Collet.  
 J. Vouillon (EP 2025, PPS), G. Cousineau.  
 S. Zozor (UMR 5083, LIS), P.-O. Amblard.

La section approuve les propositions suivantes concernant la nomination des directeurs de recherche pour les chercheurs suivants recrutés au grade de CR1☐

F. Davoine (UMR 6599, HEUDIASYC), B. Dubuisson.  
 I. Magrin-Chagnolleau (UMR 5596, Dynamique du langage), F. Pellegrino.  
 F. Meyer (UMR 5525, TIMC), J. Troccaz.  
 P. Mulhem (UMR 5524, CLIPS), J. Caelen.  
 I. Walukiewicz (UMR 5800, LABRI), P. Weil.

La section approuve les propositions suivantes concernant la nomination des directeurs de recherche pour les chercheurs suivants accueillis en détachement au grade de CR1☐

L. Devillers (UPR 3251, LIMSI), J.-L. Gauvain.  
 G. Perrier (UMR 7503, LORIA), P. de Groot.

La section n'a fait aucune proposition concernant les dossiers de E. Castelli (INP HANOI), A. Siegel, R. Vanrullen (UMR 5549, CERCO) par manque d'information.

### *Demande d'accueil en détachement d'enseignants du second degré*

La section considère les demandes suivantes☐

V. Belyneck (UMR 5524, CLIPS☐UMR 5522, Leibniz)  
 A. Bonvilain-Pessiot (UMR 6596, LAB)  
 A. Desideri (UMR 6070, I3S☐UPR 9016, IML)  
 M. Dutour (FRE 2411)  
 Z. Luxey (EP 2026, LAP)  
 Y. Martin (UMR 5522, Leibniz)  
 A. Micheli (ESA 8049, IGM)  
 N. Puech (URA 820, LTCl)  
 P. Richard (UMR 6074, IRISA)  
 L. Tiennot (UMR 5522, Leibniz)

Après audition des rapporteurs, la section propose le classement suivant☐

- 1) N. Puech (URA 820, LTCl)
- 2) Z. Luxey (EP 2026, LAP)
- 3) V. Belyneck (UMR 5524, CLIPS☐UMR 5522, Leibniz)



## *Chercheurs mis en disponibilité*

La section prend acte du fait que B. Faller (CR2) et I. Filloti (CR1) ne souhaitent pas réintégrer le CNRS après l'épuisement de leur congé pour convenances personnelles. Elle constate que J. Michel ne dépend plus de la section 07 vu ses fonctions exercées au Ministère des affaires étrangères.

## **6. Examen des demandes de subvention pour les écoles thématiques**

La section donne un avis favorable au soutien des écoles suivantes☐

Observation, modélisation et manipulation de réseaux de régulation transcriptionnelle (responsable☐M. Petitot)

Approches structurales, fonctionnelles, comparatives et évolutives (responsable☐M. Duguet)

Modélisation et vérification des processus parallèles (MOVEP 2002, responsable☐F. Cassez)

Ecole GRID' 2002 (responsable☐E. Jeannot)

5ème Ecotel : Logiciel pour les télécommunications (responsable☐A. Ferreira)

Ecole thématique de bioinformatique (responsables☐J. Blazewicz, F. Corpet, C Gauthier)

Ecole jeunes chercheurs en algorithmique et calcul formel (responsable☐M. Petitot)

Architecture des systèmes matériels enfouis et méthodes de conception associées (responsable☐F. Charot)

Ecole jeunes chercheurs en programmation (responsable☐T. Jensen)

Contrôle de systèmes à paramètres répartis : théories et applications (responsable☐M. Fliess)

Logique et interaction (responsables☐N. Creignou, Y. Lafont)

Modélisation et commande de véhicules automobiles (responsables☐C. Canudas de Wit☐O. Sename)

Turbulence : mesures et signaux (responsable☐C. Baudet)

Vers des communications et des applications réseaux plus sécurisées (responsable☐N. Dausque)

La section donne un avis défavorable au soutien des écoles suivantes☐

Optics in astrophysics (responsable☐R. Foy)

Stratégie d'informatisation des données en archéologie (responsable☐R. Vergnieux)

## **7. Examen de colloques**

La section examine les demandes de soutien (subventions) à l'organisation de colloques et les classe en quatre groupes selon les rubriques suivantes☐

Groupe A☐avis favorable, colloque à caractère international

Groupe B☐avis favorable, colloque national de bon niveau

Groupe C☐avis favorable, colloque à soutenir avec toutefois quelques remarques pour la direction du département

Groupe D☐avis défavorable

Groupe A☐ FPL 2002 (responsable☐ Torres), DGCI 2002 (responsable☐ Braquelaire), ZB 2002 (responsable☐ Bert), Courbes et Surfaces (responsable☐ Mazure), AIPS (responsable☐ Ghallab), IPMU (responsable☐ Bouchon-Meunier), JADT 2002 (responsable☐ Morin), CIAA 2002 (responsable☐ Maurel), 4ème conférence européenne sur la sûreté de fonctionnement des systèmes (responsable☐ Thevenod), ECAI 2002 (responsable☐ Kouloumdjian), TKE 2002 (responsable☐ Romary), 9ème atelier de travail sur le raisonnement non monotone (responsable☐ Benferhat), Atelier international de formation et de recherche ISCA (responsable☐ Nguyen), DISC'2002 (responsable☐ Padiou), DNA in chromatin (responsable☐ Arneodo), STACS 2002 (responsable☐ Durand-Los).

Groupe B☐ ECUMN'02 (responsable☐ Lorenz), CIFA 2002 (responsable☐ Lafay), LMO 2002 (responsable☐ Huchard), ALGOTEL (responsable☐ Paul), OOIS 2002 (responsable☐ Bellahsene), LFA'2002 (responsable☐ Strauss), EGC 2002 (responsable☐ Herin), JOBIM (responsable☐ Nicolas), Mathématiques et informatique (responsable☐ Gardy), JEP 2002, TALN 2002 et RECITAL 2002 (responsables☐ Laprie, Pierrel), Logique et interaction (responsables☐ Fleury-Donnadieu, Amadio), RFIA-2002 (responsable☐ Hao), Modélisation aléatoire et statistique (responsable☐ Istas), Journées francophones d'ingénierie des connaissances (responsable☐ Barry).

Groupe C☐ Neurosciences et computation (responsable☐ Nadal), Forum des jeunes mathématiciennes (responsable☐ Portier), 60<sup>ème</sup> anniversaire de Denis Richard (responsable☐ More).

Groupe D☐ Apprendre avec l'ordinateur à l'école (responsable☐ De Sainte-Catherine).

La section ne se prononce pas sur le 1<sup>er</sup> workshop international sur les ambiances architecturales urbaines (responsable☐ Hegron), faute d'information.

## **Sigles d'unités**

UPR☐Unité propre de recherche.

UPS☐Unité propre de service.

UMR☐Unité mixte de recherche.

UMS☐Unité mixte de service.

URA☐Unité de recherche associée

ESA☐Unité propre de l'enseignement supérieur associée.

USR☐Unité de service et de recherche.

FRE☐Formation de recherche en évolution.

GDR☐Groupement de recherche.

FR☐Fédération d'unités et de recherche.

EA : Équipe d'accueil

Sigles en extinction :

EP□Équipe postulante.

ERS□Équipe en restructuration.

### Liste des laboratoires

EP 0738	Laboratoire de méthodes informatiques (LAMI) Évry
EP 1956	Laboratoire pour le traitement d'images et applications (IPAL) Singapour
EP 2024	Informatique et Distribution (ID) Grenoble
EP 2025	Preuves, Programmes et Systèmes (PPS) Paris
EP 2026	Laboratoire d'Automatique et de Productique (LAP) Talence
ERS 2064	Viabilité, jeux, contrôle, Paris
ESA 7005	Laboratoire des sciences de l'image, de l'informatique et de la télédétection (LSIT) Illkirch Graffenstaden
ESA 7024	Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision (LAMSADE) Paris
ESA 7030	Laboratoire d'informatique de Paris-Nord (LIPN) Villetaneuse
ESA 7035	Méthodes mathématiques pour l'analyse des systèmes (MMAS) Metz
ESA 7039	Centre de recherche en automatique de Nancy (CRAN) Vandoeuvre Les Nancy
ESA 8021	Laboratoire d'automatique et d'informatique industrielle (LAIL) Villeneuve d'Ascq
ESA 8022	Laboratoire d'informatique fondamentale de Lille (LIFL) Villeneuve d'Ascq
ESA 8029	Laboratoire d'électricité signaux et robotique (LESIR) Cachan
ESA 8049	Institut Gaspard Monge (IGM) Marne la Vallée
ESA 8051	Equipe Traitement des images et du signal (ETIS) Cergy Pontoise
ESA 8087	Génome, cellule et informatique, Évry
FR 0008	Fédération ELESIA (ELESIA) St Martin d'Hères
FR 0067	Institut des microtechniques de Franche-Comté (IMFC) Besançon
FR 0071	IMAG Grenoble
FR 0735	Institut des sciences pour l'ingénieur Cachan
FR 2238	Fédération de Recherche en Informatique et Automatique (FERIA) Toulouse
FRE 2239	Laboratoire d'Informatique, de modélisation et d'optimisation des systèmes (LIMOS) Aubière
FRE 2246	Laboratoire d'informatique de Marseille (LIM) Marseille
FRE 2256	Optimisation et algorithmique géométrique Paris
FRE 2309	Laboratoire d'électronique, d'informatique et d'image (LE2I) Dijon
FRE 2310	Réseaux et services distribués avancés (SAMOVAR) Évry
FRE 2341	Medicis (GAGE) Palaiseau
FRE 2366	Botanique et bioinformatique de l'architecture des plantes Montpellier
GDR 0673	Algorithmique, langage et programmation (ALP) Villeneuve d'Ascq
GDR 0717	Groupe de recherche en automatique Nantes
GDR 0722	Information Interaction intelligence (I3) La Tronche
GDR 0725	Architecture, réseaux et parallélisme (ARP) Lyon
GDR 0732	CAO de circuits et de systèmes électroniques Grenoble
GDR 1865	Coopération homme-machine pour l'aide à la conduite auto. Compiègne
UMR 2071	Centre de modélisation mathématique (CMM) Santiago de Chile
UMR 5007	Laboratoire d'automatique et de génie des procédés (LAGEP) Villeurbanne
UMR 5009	Institut de la communication parlée (ICP) Grenoble
UMR 5083	Laboratoire des images et des signaux (LIS) St Martin d'Hères
UMR 5104	VERIMAG (VERIMAG) Gieres
UMR 5505	Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT) Toulouse
UMR 5506	Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier (LIRMM) Montpellier
UMR 5515	Centre de recherche et d'applications en traitement de l'image et du signal (CREATIS) Villeurbanne
UMR 5522	Laboratoire Leibniz Grenoble
UMR 5523	Laboratoire de modélisation et de calcul (LMC) Grenoble
UMR 5524	Communication langagière et interaction personne-système (CLIPS) Grenoble
UMR 5525	Techniques en imagerie, modélisation et cognition (TIMC) La Tronche
UMR 5526	Logiciels, systèmes, réseaux (LSR) St Martin d'Hères
UMR 5527	Informatique, graphique, vision robotique (GRAVIR) Montbonnot St Martin
UMR 5528	Laboratoire d'automatique de Grenoble (LAG) St Martin d'Hères
UMR 5668	Laboratoire d'informatique du parallélisme (LIP) Lyon
UMR 5672	Laboratoire de physique (LP) Lyon
UMR 5800	Laboratoire bordelais de recherche en informatique (LABRI) Talence
UMR 6070	Laboratoire informatique, signaux systèmes (I3S) Sophia Antipolis
UMR 6072	Groupe de recherche en informatique, image et instrumentation (GREYC) Caen
UMR 6074	Institut de recherches en informatique et systèmes aléatoires (IRISA) Rennes
UMR 6133	Institut Fresnel Marseille
UMR 6596	Laboratoire d'automatique de Besançon (LAB) Besançon
UMR 6597	Institut de recherche en communications et cybernétique (IRCCYN) Nantes
UMR 6599	Heuristique et diagnostic des systèmes complexes (HEUDIASYC) Compiègne
UMR 6602	Laboratoire des sciences et matériaux pour l'électronique et l'automatique (LASMEA) Aubière
UMR 6615	Institut de recherche en communications optiques et microondes (IRCOM) Limoges
UMR 7089	Laboratoire d'informatique, algorithmique fondamentale et appliquée (LIAFA) Paris
UMR 7090	Equipe de combinatoire Paris
UMR 7503	Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (LORIA) Vandoeuvre lès Nancy
UMR 7534	Centre de recherches en mathématiques de la décision (CEREMADE) Paris
UMR 7606	Laboratoire d'informatique de Paris 6 (LIP6) Paris

UMR 7649	Laboratoire de mécanique de l'école polytechnique (LMS) Palaiseau
UMR 7650	Laboratoire d'informatique de l'école polytechnique (LIX) Palaiseau
UMR 7657	Laboratoire d'économétrie de l'école polytechnique (CECO) Paris
UMR 8506	Laboratoire des signaux et systèmes (L2S) Gif sur Yvette
UMR 8530	Laboratoire d'automatique et de mécanique industrielles et humaines (LAMIH) Valenciennes
UMR 8548	Laboratoire d'informatique de l'école normale supérieure (LIENS) Paris
UMR 8622	Institut d'électronique fondamentale (IEF) Orsay
UMR 8623	Laboratoire de recherche en informatique (LRI) Orsay
UMR 8636	Parallélisme, réseaux, systèmes, modélisation (PRISM) Versailles
UMR 8643	Laboratoire spécification et vérification (LSV) Cachan
UMR 9912	IRCAM-CNRS (IRCAM) Paris
UMR 9950	Laboratoire de physiologie de la perception et de l'action (LPPA) Paris
UPR 640	Neurosciences cognitives et imagerie cérébrale (LENA) Paris
UPR 2191	Unité de neurosciences intégratives et computationnelles (UNIC, département SDV) Gif sur Yvette
UPR 3251	Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (LIMSI) Orsay
UPR 8001	Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes (LAAS) Toulouse
UPR 9016	Institut de mathématiques de Luminy (IML, département SPM) Marseille
URA 0820	Laboratoire traitement et communication de l'information (LTCI) Paris
URA 1778	Laboratoire de robotique de paris (LRP) Vélizy Villacoublay
USR 0706	Technique de l'informatique et de la microélectronique pour l'architecture d'ordinateur(TIMA) Grenoble

## **Compte rendu intersyndical de la session de printemps 2002 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique**

*4 au 7 mars 2002*

*Rédigé par : P. Bondon (SNCS-FSU), C. Jard (SGEN-CFDT), P. Jorrand (SNCS-FSU), B. Oriola (SGENCFDT), M. Roussaly (SNIRS-CGC), C. Schwind (SGEN-CFDT), F. Sèdes (SNESup), M. Weinfeld (SNCSFSU).*

Le présent rapport est un résumé des débats qui ont eu lieu lors de la session de printemps de la section 07 du comité national. Ce document n'ayant aucune valeur officielle, ses rédacteurs ne peuvent être tenus pour responsables d'erreurs ou d'omissions.

Voici la liste des membres qui composent la section :

Pascal Bondon (secrétaire), CR, L2S, Gif sur Yvette,

Ali Charara, MC, HEUDIASYC, Compiègne,

Jean-Marc Chassery, DR, LIS, Grenoble,

Yves Chiaramella (membre du bureau), PU, IMAG, Grenoble,

Maxime Crochemore, PU, IGM, Marne-la-Vallée,

Eric Domenjoud, CR, LORIA, Villers les Nancy,

Christophe Fonte, IR, CRAN, Vandoeuvre,

Paul Gastin, PU, LIAFA, Paris,

Sylviane Gentil, PU, LAG, St Martin d'Hères,

Michel Habib, PU, LIRMM, Montpellier,

Claude Jard (membre du bureau), DR, IRISA, Rennes,

Philippe Jorrand, DR, LEIBNIZ, Grenoble,

Rogelio Lozano, DR, HEUDIASYC, Compiègne,

Henri Maitre (membre du bureau), PU, ENST, Paris,

Bernard Oriola, IE, IRIT, Toulouse,

Michel Roussaly, IR, DSI, Meudon,

Robert Saglio, ING, Technicatome, Gif sur Yvette,

Camilla Schwind, CR, MAP, Marseille,

Florence Sèdes, PU, IRIT, Toulouse,

Jean-Bernard Stefani, ING, INRIA Rhône-Alpes, Montbonnot,

Michel Weinfeld (président), DR, LIX, Palaiseau.

François Dufour a changé de statut (Professeur des Universités) et a dû démissionner pour que le quota de chargés de recherche soit maintenu.

Francis Jutand, directeur scientifique, Luis Fariñas del Cerro, Jacques Citerne, directeurs scientifiques adjoints, Nicole Bidoit, Hisham Abou Kandil et Serge Fdida, chargés de mission, ont également assisté à temps partiel aux travaux de la section.

Voici un bref rappel des tâches qui incombent à la section lors de la session de printemps. Il s'agit de faire des propositions en vue des changements de grade de chercheurs, de se prononcer sur les admissions à concourir aux concours CR2, CR1 et DR2, d'examiner les demandes d'accueil en détachement et en délégation ainsi que les renouvellements, et de donner un avis sur la titularisation des CR stagiaires. L'avis de la section peut être aussi sollicité

à divers titres. Ainsi, il peut lui être demandé de se prononcer sur des demandes de subventions pour des colloques, revues, ou écoles thématiques, et d'examiner des cas particuliers de chercheurs et de laboratoires.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

### *Informations pratiques et calendrier*

Après la session de printemps, le bureau s'est réuni pour répartir les dossiers des candidats aux concours CR2, CR1 et DR2 entre les membres de la section.

## **1 Ouverture de la session**

La section accueille Pascal Bondon qui participe pour la première fois aux travaux de la section. Pascal Bondon a été élu le 22 février 2002 lors d'une télé-réunion par les membres de la section en qualité de représentant du collègue B1 en remplacement de François Dufour.

La section approuve par vote le procès verbal de la session d'automne 2001.

À la suite de deux votes, Pascal Bondon est nommé membre du bureau puis secrétaire scientifique de la section.

## **2 Exposé de politique générale**

### *2.1 Intervention de Francis Jutand*

#### 2.1.1 Stratégie du CNRS pour le développement des STIC

Le directeur scientifique du département fait part à la section d'un certain nombre de points concernant la stratégie du CNRS pour le développement des STIC. Les grands enjeux pour les STIC sont :

1. les enjeux économiques et sociétaux,
2. les enjeux culturels et d'évolution humaine,
3. les enjeux scientifiques et technologiques.

Les domaines de recherche disciplinaires s'articulent autour de 4 axes :

1. informatique et traitement de l'information,
2. système, signal et composants,
3. dispositifs et technologies micro et nano,
4. interactions humaines et cognition.

La stratégie de développement des STIC se décompose en trois volets :

1. le développement du coeur de compétences dans les 4 domaines (chantiers BasicSTIC, Complexité, Nanoinform et FuturSTIC),
2. la construction de la société de l'information, de la communication et de la connaissance (chantiers Ambient, Cyberspace, Interfaces, Seculium, et Cognition),
3. la diffusion des STIC vers les autres secteurs d'activités scientifiques, économiques et sociétales (chantiers Bioinformation, Mems, Coop+I, et Coop+S).

Les structures d'activité sont constituées :

1. des laboratoires du coeur des STIC et des laboratoires d'interfaces,
2. des équipes-projets qui sont des chercheurs de différents laboratoires associés pour mener à bien un projet disciplinaire ou pluridisciplinaire,
3. des réseaux thématiques pluridisciplinaires (RTP) qui sont composés de laboratoires se regroupant autour d'une thématique et élaborant des stratégies et des actions de "lobby" en disposant d'un certain nombre d'outils (actions spécifiques, jeunes équipes, GDR thématiques).

Les réseaux et projets devront s'inscrire dans la stratégie du département et leur évaluation sera confiée à des comités d'experts. En qualité d'experts, des membres du comité national pourront faire partie de ces instances d'évaluation, ce qui devrait permettre d'éviter que la section perde le contact vis à vis de ces nombreuses structures.

Francis Jutand rappelle ensuite qu'un élément important de la politique scientifique du CNRS dans les domaines de recherche des STIC est de développer l'interdisciplinarité entre les départements du CNRS et les partenariats avec les universités, les autres EPST (INRIA, GET, LETI, etc.), les industriels, et avec d'autres acteurs de la recherche européenne et internationale.

Pour plus de détails, les transparents utilisés par Francis Jutand sont joints à ce compte-rendu.

#### 2.1.2 Campagne de recrutement 2002

Le département STIC dispose cette année de 59 postes de chercheurs et de 50 postes d'ITA. La section 07 devra sélectionner 31 CR2 dont 15 sur concours ouvert, 4 CR1 dont 2 sur concours ouvert, et 8 DR2 sur concours ouvert. Il existe un équilibre entre les concours ouverts et les concours fléchés. La politique d'interdisciplinarité du CNRS est illustrée par la présence de 6 postes interdisciplinaires et/ou interdépartements (*voir la liste en annexe*).

#### 2.1.3 Promotions des chercheurs

Pour le passage CR2 – CR1, la promotion est normale à partir de 4 ans d'ancienneté, ces promotions dépendent donc uniquement de critères scientifiques. Il y aura aussi certaines possibilités pour la promotion de CR2 à 3 ans dépendant en plus de critères budgétaires.

Pour le passage DR2 – DR1, le nombre de possibilités n'est pas encore connu. Cependant, il risque fort d'y avoir moins de postes cette année que l'an dernier, où quatre promotions ont été possibles.

Le nombre de promotions DR1 – DRCE1 et DRCE1 – DRCE2 est aussi inconnu à ce jour.

#### 2.1.4 Accueils en délégation et en détachement

L'attribution du nombre de postes n'a pas encore été faite au niveau de l'ensemble des départements. La section doit donc travailler en tenant compte de cette inconnue. Concernant l'évaluation des candidatures, la qualité des dossiers est bien évidemment prépondérante. Une demande, pour être pertinente, doit correspondre à un 3 projet identifiable (et donc être argumentée), elle doit permettre de donner des ressources instantanées au niveau des laboratoires mais aussi apporter un progrès sur le plan de la carrière scientifique (passage d'une HDR par exemple). Les critères d'évaluation d'une demande de délégation et d'une demande de détachement étant les mêmes, une liste unique est constituée.

#### *2.2 Interventions de Serge Fdida, Ali Charara et Bernard Oriola sur la formation*

Serge Fdida insiste sur l'importance des plans de formation des unités. La formation doit concerner non seulement les ITA mais aussi les chercheurs. Il s'agit d'un soutien indispensable à la réalisation des projets des chercheurs et des laboratoires. Il n'existe pas de plan de formation type mais il est clair qu'un plan ne consiste pas à "piocher" dans le catalogue des formations des délégations. Un plan de formation doit contenir les éléments liés à la formation des chercheurs mais aussi ceux liés à la prospective scientifique du laboratoire et à sa politique de recrutement.

Il est rappelé que le plan de formation doit être joint au rapport d'activité de l'unité et qu'il constitue aussi un élément d'évaluation du laboratoire par le comité national.

### **3 Promotions, accueils et autres points**

#### *3.1 Promotions*

La section 41, qui évaluait les dossiers et proposait des promotions au titre de la valorisation (quelle que soit la section de rattachement d'origine), a été supprimée depuis le récent renouvellement du comité national. Les sections sont donc à nouveau tenues de mettre bien en évidence cette composante de l'activité des chercheurs (pour autant que les intéressés le fassent eux-mêmes dans leurs dossiers). La direction générale, de son côté, met systématiquement des postes en réserve (donc non attribués aux sections ou aux départements), afin de les rajouter aux listes de promotion "normales" pour des candidats "exemplaires" en matière de valorisation.

Les critères d'évaluation des chercheurs sont rappelés en annexe.

##### 3.1.1 Promotions CR2 – CR1

Après avoir entendu les rapporteurs des dossiers des CR2 promouvables "à 4 ans", la section estime que l'ensemble de ces candidats mérite d'être promu. En conséquence, tous ces dossiers sont classés premiers ex-æquo. Les dossiers de CR2 "à 3 ans" sont ensuite examinés. La section émet un avis défavorable à la promotion de F. Lazarus (UMR 6615) et classe les autres candidats à l'issue d'un vote. Le classement final est le suivant :

1. **II**. Amsaleg (UMR 6074), D. Attali (UMR 5525), A. Loria (UMR 5528), L. Prylli (UMR 5668),
5. **III**. Baptiste (UMR 6599),
6. **IV**. Baillet (UPR 640),
7. **V**. Rivals (UMR 5506),
8. **VI**. Schaeffer (UMR 7503).

##### 3.1.2 Promotions DR2 – DR1

Il y a 62 promouvables et 28 candidats déclarés dont 5 femmes. Après présentation des candidatures, discussion et vote, la section classe quatre noms :

1. H. Prade (UMR 5505),
2. N. Balacheff (UMR 5522),
3. L. Dugard (UMR 5528),
4. P. Flandrin (UMR 5672).

Cependant, il risque fort d'y avoir moins de postes cette année que l'an dernier, où quatre promotions ont été possibles.

La section a de nouveau noté cette année que la quasi totalité des candidatures était d'un très bon niveau, et que par conséquent, il pourrait y avoir bien plus de promotions à chaque session si le blocage du nombre de postes était levé (voir la motion ci-dessous). Cependant, la liste a été volontairement limitée afin de minimiser "l'effet de mémoire" pour les sessions ultérieures.

**Motion :** L'année dernière, la section 07 du comité national avait attiré l'attention du CNRS sur la nécessité de soutenir l'effort en postes de DR1 pour résorber les retards de carrière inacceptables. La section constate avec consternation que les possibilités annoncées cette année sont en nombre encore inférieur à celles de l'an dernier. L'examen des dossiers cette année a montré une fois de plus que la grande majorité des candidats avaient atteint depuis longtemps le niveau qu'on attend d'un DR1. 45% seulement des promouvables se sont portés candidats, et le nombre de candidatures a baissé, ce qui révèle un découragement croissant et fait craindre des démissions du CNRS. La section attire donc une fois de plus l'attention de la direction du CNRS et du Ministère de la Recherche sur le grave problème que représente le blocage des carrières de ces chercheurs, et sur l'image négative que donne le CNRS à ceux qui sont tentés d'y faire carrière.

##### 3.1.3 Promotions DR1 – DRCE1

Il y a 16 promouvables et 8 candidats déclarés. Notons qu'il n'y a actuellement aucune femme DR1 dans la section 07. Après avoir écouté les rapporteurs et avoir débattu, la section classe deux noms :

1. R. Carré (URA 820),
2. J-J. Mariani (UPR 3251).

### 3.1.4 Promotions DRCE1 – DRCE2

Il n'y a aucun candidat déclaré dans les délais requis.

### 3.2 Reconstitution de carrière

Après avoir consulté les rapporteurs, la section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire pour : P. Bas (UMR 5083), C. Cerisara (UMR 7503), J. Clement (UMR 8049), O. Coulon (FRE 2506), S. Dal Zilio (FRE 2246), M. Davy (UMR 6597), M. Detyniecki (UMR 7606), I. Fantoni (UMR 6599), T. Floquet (UMR 8021), E. Giguet (UMR 8094), N. Hanusse (UMR 5800), L. Imbert (UMR 5506), D. Nowak (UMR 8643), A-L. Paradis (UMR 9950), D. Peaucelle (UPR 8001), A. Poupon (UPR 9063), S. Salmon (FRE 2383), F. Sourd (UMR 7606), C. Toffano-Nioche (UMR 8618), G. Vargas Solar (UMR 5526), J. Vouillon (UMR 7126), I. Walukiewicz (UMR 5800).

### 3.3 Titularisation des chargés de recherche stagiaires

La section donne un avis favorable à la titularisation des chargés de recherche stagiaires suivants : L. de Lathauwer (ESA 8051), D. Henrion (UPR 8001), F. Magniez (UMR 8623), S. Mir (USR 706), J. Montagna (UMR 5515), P. Q. Nguyen (UMR 8548), J. C. Novelli (UMR 8022), A. Poupon (UPR 9063), M. Raffinot (ESA 8087), N. Schabanel (UMR 5668), W. Triggs (UMR 5527).

### 3.4 Demandes de détachement, d'accueil et de renouvellement d'accueil au CNRS

La section note avec satisfaction que la qualité des dossiers de candidature s'est améliorée par rapport à l'an passé. La section classe l'ensemble des demandes en trois groupes selon les catégories suivantes :

**Groupe A** : avis très favorable,

**Groupe B** : avis favorable,

**Groupe C** : avis défavorable (toutes raisons confondues : qualité du dossier ou demande de renouvellement au delà de la deuxième année).

Le résultat est le suivant :

Groupe	Noms
A	F. Anceaux, J.-P. Arcangeli, D. Archambault, Y. Aubry, M. Barlaud, Y. Bennani-Meziane, H. Blanchon, A. Beghdadi, G. Bernot, J. Bondy, P. Bonnifait, O. Boucelma, G. Cabodevila, E. Castelli, J.-P. Chevallet, C. Collange, O. Colot, B. Couäsnon, J.-M. Couvreur, C. Desmoulins, L. Devillers, N. Drach-Temam, K. Drouiche, A. Duda, A. Durand, J. Durand Lose, A. El Fallah, N. El Farouq, P. Fraisse, S. Galichet, O. Gasquet, B. Geller, N. Giambiasi, F. Goudail, Z. Guessoum, P. Guitton, P. Haigron, T. Hamel, N. M. Hoang, D. Kesner, L. Kloul, D. Knittel, B. Le Cun, Y. Le Traon, S. Lesecq, H. Martin, O. Mella, E. Memin, L. Morin, D. Nace, M. Nguyen Verger, J.-F. Nicaud, T. Noel, F. Nouvel-Uzel, Y. Payan, G. Perrier, P. Plenacoste, M.-L. Potet, F. Raimbault, F. Rousseaux, G. Roussel, H. Schwenk, M. Sibilla, M. Soto, M. Tollenaere, M. Tommasi, L. Torres, V. Vigneron, L. Vuillon, M. Zeitoun, J.-D. Zucker,
B	A. Braffort, N. Creignou, B. Doval, J.-P. Folcher, C. Fontaine, V. Gabrel, D. Gardy, A. Mehaoua, M. Paulin, M. Riveill,
C	J.-P. Aubin, L. Berti-Equille, A. Cardon, F. D'Alche-Buc, J. Di Martino, B. Durand, G. Hégron, L. Henocque, B. Gaume, C. Lavault, J.-F. Michon, A. Sahraoui, P. Sander, N. Thiéry, E. Waller, K. Zreik, P. Primet.

De plus, la section ne souhaite pas se prononcer sur la demande de renouvellement en détachement de V. Alessandrini qui exerce des fonctions administratives (Directeur de l'IDRIS).

### 3.5 Cas particuliers de laboratoires

La section donne un avis favorable au changement d'intitulé de la FRE 2508 qui devient le LIRIS (laboratoire d'instrumentation et de relations individu-système).

La section se prononce pour le maintien en FRE du PRISM (FRE 2510) et souhaite examiner cette unité à l'automne 2002.

La section donne un avis favorable aux changements de directeurs suivants : B. Toursel est remplacé par J.-M. Geib au LIFL (ESA 8022) et Y. Robert est remplacé par J.-M. Muller au LIP (UMR 5668), et aux nominations de directeurs adjoints suivantes : C. Chrisment à l'IRIT (UMR 5515), L. Fribourg au LSV (UMR 8643).

La section donne un avis favorable à l'intégration de l'équipe de M. Ronot au sein du TIMC (UMR 5525).

### 3.6 Cas particuliers de chercheurs

La section donne un avis favorable aux changements d'affectations suivants : B. Bidegaray (de l'UMR 5640 à l'UMR 5523), V. Duquenne (de la FRE 2134 à l'UMR 7090), J. Idier (de l'UMR 8506 à l'UMR 6597), J.-C. Novelli (de l'UMR 8022 à l'UMR 8040), A. Loria (de l'UMR 5528 à l'UMR 8506), M. Sebag (de l'UMR 7649 à l'UMR 8623), G.-P. Zarri (de l'UMR 8557 à la FRE 2420).

La section donne un avis favorable à l'affectation de N. Hermann à l'UMR 7650 pour un an à compter du 01/04/2002.

La section donne un avis favorable à l'affectation de A. Desolneux au laboratoire de mathématiques appliquées de Paris 5 sous réserve de l'examen par la section de cette unité à l'automne 2002.

La section émet un avis favorable au rattachement de P. Wenger à la section 9.

La section émet un avis favorable sur l'activité scientifique de J.-F. Collard et l'invite à régulariser au plus tôt sa situation administrative vis à vis du CNRS.

### 3.7 Proposition de médailles

La section propose l'attribution de la médaille d'argent à Philippe Flajolet, Directeur de Recherche à l'INRIA, et la médaille de bronze à Laurence Nigay, Maître de Conférences à l'UMR 5524.

### 3.8 Examen des demandes de subvention

#### 3.8.1 Colloques

La section classe les demandes en quatre groupes selon les rubriques suivantes :

**Groupe A** : avis favorable, colloque à caractère international,

**Groupe B** : avis favorable, colloque national de bon niveau,

**Groupe C** : avis favorable, colloque à soutenir avec toutefois quelques remarques pour la direction du département,

**Groupe D** : avis défavorable.

Le classement est le suivant :

Groupe A : ETAPS 2002 (responsable : S. Graf), AMAM 2003 (responsable : M. Martin-Deschamps), ISMIR 2002 (responsable : M. Fingerhut), PAPILLON 2002 (responsable : C. Boitet).

Groupe B : Journées de géométrie algorithmique 2002 (responsable : S. Petitjean), ALEA 2002 (responsables : A. Denisse et D. Gouyon-Beauchamps).

Groupe D : Assises 2002 du GDR I3 (responsable : J. Canals).

La section ne souhaite pas se prononcer sur la demande de soutien à l'organisation du "Workshop international sur la complexité en déduction automatique" qui n'aura pas lieu en France et dont le dossier est insuffisamment détaillé.

#### 3.8.2 Revues

La section classe les demandes en trois groupes selon les rubriques suivantes :

**Groupe A** : avis favorable, revue de prestige bien diffusée en particulier à l'étranger,

**Groupe B** : avis favorable, bonne revue avec une audience nationale,

**Groupe C** : avis favorable avec des remarques.

Le classement est le suivant :

Groupe A : Operations research, Theoretical informatics and applications,

Groupe B : Information-interaction-intelligence, Intellectica, Mathématiques et sciences humaines, Traitement du signal.

### 4 Concours de recrutement

#### 4.1 Autorisation à concourir

Ces autorisations ne concernent que les candidats qui ne remplissent pas les conditions requises au moment du dépôt de leur dossier (thèse à soutenir, diplômés étrangers, etc.).

La section autorise les candidats suivants à concourir au grade de DR2 : A. Carbone, M. Grabisch, N. Hoang, C. Kenyon, A. Le Riche de Cheveigné, J. Palicot, I. Vardi, V. Zissimopoulos.

La section autorise les candidats suivants à concourir au grade de CR1 : M. Foursov, B. Jiang, B. Katz, R. Klasing, M. Kracht, D. Kuske, A. Le Riche de Cheveigné, R. Madden, I. Paromtchik, C. Pelachaud.

La section autorise les candidats suivants à concourir au grade de CR2 : J.-F. Aubry, O. Aumage, P. Bouyer, D. Catalano, J. Chroboczek, O. de Mouzon, P. Dragotti, L. Eglin, A. Enge, T. Furon, E. Gioan, A. Guyader, R. Harmer, R. Iosif, S. Kaci, S. Krstulovic, J. Lovejoy, J. Martin, K. McTait, G. Morin, J. Piater, P. Polet, G. Sassatelli, D. Sciamarella, W. Serwe, J. Tseng, E. Vassilieva, A. Vigneron.

#### 4.2 Les auditions et les jurys

Les auditions pour les concours CR auront lieu du 13 au 17 mai 2002 au 37 rue Dareau, 75014 Paris, dans les locaux actuels de l'ENSPTT. La section sera répartie en 4 sections de jury. Chaque candidat sera auditionné par la section de jury où siège son rapporteur. Les candidats devront préparer un exposé de 10 minutes qui sera suivi d'une séance de questions-réponses de 10 minutes. Ils disposeront d'un rétroprojecteur et d'un tableau.

Le jury d'admissibilité pour les concours CR se tiendra du 21 au 24 mai 2002. Le jury d'admissibilité pour le concours DR se tiendra les 27 et 28 mai 2002.

On rappelle que les classements du jury d'admissibilité sont susceptibles d'être modifiés par le jury d'admission, qui se réunira le 27 juin 2002.

### Critères d'évaluation des chercheurs

Rappelons que les rubriques suivantes ne sont pas exhaustives et ne constituent pas une liste de critères à satisfaire simultanément, leur existence et leur poids évoluant en fonction de l'ancienneté dans la carrière et du type d'évaluation (examen d'activité, promotion, concours).

- Originalité des recherches, positionnement dans le domaine, initiative, création, pluridisciplinarité
- Éléments de la production scientifique
  - publications
  - encadrement doctoral
  - logiciels, prototypes, expérimentation
  - brevets

- Rayonnement scientifique
  - invitations (congrès, séjours, articles de revue, médias, etc.)
  - comités de programme, comités éditoriaux
  - présidences de manifestations
  - jurys de thèse
  - expertise dans des programmes nationaux ou internationaux
  - prix, distinctions
- Gestion de la recherche
  - direction d'équipe, d'unité, etc.
  - organisation de manifestations
  - responsabilités régionales, nationales, internationales
- Enseignement
  - enseignement supérieur
  - formation permanente
  - vulgarisation
- Valorisation, transfert, consultance, contrats
- Mobilité thématique, géographique.

### Unités rattachées à la section 07

(rattachement principal ou secondaire)

ESA8021	Laboratoire d'automatique et d'informatique industrielle de Lille (LAIL)	Marcel Staroswiecki	Villeneuve d'Ascq
ESA8022	Laboratoire d'informatique fondamentale de Lille (LIFL)	Bernard Tournel	Villeneuve d'Ascq
ESA8029	Systèmes, applications, technologies, information, énergie (SATIE)	Sylvain Allano	Cachan
ESA8049	Institut Gaspard Monge (IGM)	Maxime Crochemore	Champs sur Marne
ESA8051	Equipe traitement des images et du signal (ETIS)	Didier Demigny	Cergy
FR2238	Fédération de recherche en informatique et automatique (FERIA)	Patrick Sallé	Toulouse
FR2307	Institut d'Alembert	Joseph Zyss	Cachan
FR67	Institut des microtechniques de Franche-Comté (IMFC)	Daniel Courjon	Besançon
FR71	Institut d'informatique et mathématiques appliquées de Grenoble (IMAG)	Yves Chiaramella	Grenoble
FR8	ELESA	Jean-Michel Dion	St Martin d'Hères
FRE2239	Laboratoire d'informatique, de modélisation et d'optimisation des systèmes (LIMOS)	Alain Quilliot Aubière	
FRE2263	Centre de recherches interlangues sur la signification en contexte (CRISCO)	Jacques Francois	Caen
FRE2309	Laboratoire d'électronique, d'informatique et d'image (Le2i 2000)	Michel Paindavoine	Dijon
FRE2310	Systèmes répartis, architecture modélisation validation administration de réseaux (SAMOVAR)	Monique Becker	Evry
FRE2339	Laboratoire pour le traitement des images et applications (IPAL)	Philippe Mulhem	Singapour
FRE2341	Centre de calcul formel de l'Ecole polytechnique (MEDICIS)	Marc Giusti	Palaiseau
FRE2344	Méthodes mathématiques pour l'analyse des systèmes (MMAS)	Fatiha Alabau	Metz
FRE2411	Laboratoire interdisciplinaire de géométrie appliquée	Michel-Marie Deza	Paris
FRE2487	Laboratoire d'Informatique d'Avignon (LIA)	Renato de Mori	Avignon
FRE2490	Laboratoire d'informatique fondamentale d'Orléans (LIFO)	Gaétan Hains	Orléans
FRE2494	Laboratoire Systèmes complexes	Florent Chavand	Evry
FRE2497	Laboratoire d'automatique I3D	Christian Vasseur	Villeneuve d'Ascq
FRE2499	Centre de recherche en informatique de Lens (CRIL)	Eric Grégoire	Lens
FRE2504	Laboratoire d'informatique fondamentale de Marseille (LIFM)	Bruno Durand	Marseille
FRE2506	Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes (LSIS)	Norbert Giambiasi	Marseille
FRE2507	Laboratoire de robotique de Paris	Philippe Bidaud	Vélizy Villacoublay
FRE2508	Laboratoire d'instrumentation et de relations individus-systèmes (LIRIS)	Yasser Alayli	Versailles
FRE2510	Parallélisme, réseaux, systèmes, modélisation (PRISM)	Mohamed Krir	Versailles
FRE2520	Langues, logiques, informatiques, cognition et communication (LALICC)	Jean-Pierre Descles	Paris
FRE2526	Génome et informatique	Jean-Loup Risler	Evry
GDR1865	Coopération homme-machine pour l'aide à la conduite automobile	Dominique Meizel	Compiègne
GDR2285	Information et communication quantique	Jean-Philippe Poizat	Orsay



GDR2286	Mathématiques des systèmes perceptifs et cognitifs	Laurent Younes	Cachan
GDR2340	Systèmes d'information géographiques : méthodologie et applications (SIGMA)	Robert Laurini	Villeurbanne
GDR2492	Physique non-linéaire	Roland Ribotta	Orsay
GDR673	Algorithmique, langages et programmation (ALP)	Christiane Frougny	Paris
GDR717	Groupement de recherche en automatique	Pierre Borne	Nantes
GDR720	Information, signal, images et vision (ISIS)	Patrick Flandrin	Lyon
GDR722	Information, interaction, intelligence (I3)	Jacques Le Maître	Toulon
GDR725	Architecture, réseaux et parallélisme (ARP)	Luc Bougé	Rennes
UMR5007	Laboratoire d'automatique et de génie des procédés (LAGEP)	Joseph Lieto	Villeurbanne
UMR5009	Institut de la communication parlée (ICP)	Pierre Escudier	Grenoble
UMR5015	Institut des sciences cognitives	Marc Jeannerod	Lyon
UMR5083	Laboratoire des images et des signaux (LIS)	Jean-Marc Chassery	St Martin d'Hères
UMR5104	VERIMAG	Joseph Sifakis	Gières
UMR5120	Botanique et bioinformatique de l'architecture des plantes (AMAP)	François Houllier	Montpellier
UMR5131	Laboratoire d'automatique et de productique (LAP)	Alain Oustaloup	Talence
UMR5132	Informatique et distribution (ID)	Brigitte Plateau	Montbonnot St Martin
UMR5505	Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT)	Luis Fariñas del Cerro	Toulouse
UMR5506	Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier (LIRMM)	Michel Habib	Montpellier
UMR5515	Centre de recherche et d'applications en traitement de l'image et du signal (CREATIS)	Isabelle Magnin	Villeurbanne
UMR5516	Laboratoire du traitement du signal et instrumentation (LTSI)	Pierre Laporte	St Etienne
UMR5522	Laboratoire Leibniz	Nicolas Balacheff	Grenoble
UMR5523	Laboratoire de modélisation et de calcul (LMC)	Alain Le Breton	Grenoble
UMR5524	Communication langagiere et interaction personnesystème (CLIPS)	Jean Caelen	Grenoble
UMR5525	Techniques en imagerie, modélisation et cognition (TIMC)	Jacques Demongeot	La Tronche
UMR5526	Logiciels, systèmes, réseaux (LSR)	Paul Jacquet	St Martin d'Hères
UMR5527	Informatique, graphique, vision robotique (GRAVIR)	Claude Puech	St Ismier
UMR5528	Laboratoire d'automatique de Grenoble (LAG)	Luc Dugard	St Martin d'Hères
UMR5558	Biométrie et biologie évolutive	Christian Gautier	Villeurbanne
UMR5668	Laboratoire d'informatique du parallélisme (LIP)	Yves Robert	Lyon
UMR5672	Laboratoire de physique	Sergio Ciliberto	Lyon
UMR5800	Laboratoire bordelais de recherche en informatique (LABRI)	Richard Castanet	Talence
UMR6070	Laboratoire informatique, signaux systèmes de Sophia Antipolis (I3S)	Pierre Bernhard	Valbonne
UMR6072	Groupe de recherche en informatique, image et instrumentation de Caen (GREYC)	Brigitte Vallée	Caen
UMR6074	Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA)	Claude Labit	Rennes
UMR6133	Institut Fresnel	Claude Amra	Marseille
UMR6596	Laboratoire d'automatique de Besançon (LAB)	Alain Bourjault	Besançon
UMR6597	Institut de recherche en communications et cybernétique de Nantes (IRCCYN)	Jean-François Lafay	Nantes
UMR6599	Heuristique et diagnostic des systèmes complexes (HEUDIASYC)	Rogelio Lozano	Compiègne
UMR6602	Laboratoire des sciences et matériaux pour l'électronique et l'automatique (LASMEA)	Jean-Paul Germain	Aubière
UMR6615	Institut de recherche en communications optiques et microondes (IRCOM)	Pierre Guillon	Limoges
UMR694	Modèles et simulation pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage (MAP)	Michel Florenzano	Marseille
UMR7005	Laboratoire des sciences de l'image, de l'informatique et de la télédétection (LSIT)	Jean-François Dufourd	Illkirch Graffenstaden
UMR7024	Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision (LAMSADÉ)	Evangelos Paschos	Paris
UMR7030	Laboratoire d'informatique de Paris Nord (LIPN)	Jacqueline Vauzeilles	Villetaneuse
UMR7039	Centre de recherche en automatique de Nancy (CRAN)	Francis Lepage	Vandoeuvre Les Nancy
UMR7056	Logique mathématique	Daniel Lascar	Paris
UMR7089	Laboratoire d'Informatique algorithmique fondamentale et Appliquée (LIAFA)	Daniel Krob	Paris
UMR7090	Equipe de combinatoire	Jean Fonlupt	Paris
UMR7124	Laboratoire de physiologie de la perception et de l'action	Alain Berthoz	Paris
UMR7126	Preuves, programmes et systèmes (PPS)	Pierre-Louis Curien	Paris
UMR7503	Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (LORIA)	Hélène Kirchner	Vandoeuvre Les Nancy

UMR7534	Centre de recherche de mathématiques de la décision (CEREMADE)	Maria Esteban	Paris
UMR7606	Laboratoire d'informatique de Paris 6 (LIP6)	Eric Horlait	Paris
UMR7649	Laboratoire de mécanique des solides de l'Ecole polytechnique	Bernard Halphen	Palaiseau
UMR7650	Laboratoire d'informatique de l'Ecole polytechnique (LIX)	Jean-Pierre Jouannaud	Palaiseau
UMR7657	Laboratoire d'économetrie de l'Ecole polytechnique (CECO)	Jean-Pierre Ponsard	Paris
UMR8042	Laboratoire de méthodes informatiques (LAMI)	Gilles Bernot	Evry
UMR8506	Laboratoire des signaux et systèmes (L2S)	Eric Walter	Gif sur Yvette
UMR8530	Laboratoire d'automatique et de mécanique industrielles et humaines (LAMIH)	Patrick Millot	Valenciennes
UMR8536	Centre de mathématiques et de leurs applications (CMLA)	Jean-Michel Morel	Cachan
UMR8548	Laboratoire d'informatique de l'école normale supérieure (LIENS)	Jacques Stern	Paris
UMR8557	Centre d'analyse et de mathématique sociale (CAMS)	Henri Berestycki	Paris
UMR8622	Institut d'électronique fondamentale (IEF)	Jean-Michel Lourtios	Orsay
UMR8623	Laboratoire de recherche en informatique (LRI)	Michel Beaudouin-Lafon	Orsay
UMR8639	Centre d'étude des environnements terrestre et planétaires (CETP)	Hervé de Féraudy	St Maur des Fossés
UMR8643	Laboratoire spécification et vérification (LSV)	Michel Bidoit	Cachan
UMR9912	Unité Mixte de Recherche (IRCAM)	Hugues Vinet	Paris
UPR2191	Unité de neurosciences intégratives et computationnelles	Yves Frégnac	Gif sur Yvette
UPR3251	Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (LIMSI)	Patrick Le Quéré	Orsay
UPR640	Neurosciences cognitives et imagerie cérébrale (LENA)	Bernard Renault	Paris
UPR8001	Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes (LAAS)	Jean-Claude Laprie	Toulouse
UPR9016	Institut de mathématiques de Luminy (IML)	François Blanchard	Marseille
URA820	Laboratoire traitement et communication de l'information	Jean-Pierre Tubach	Paris
USR706	Technique de l'informatique et de la microélectronique pour l'architecture d'ordinateurs (TIMA)	Bernard Courtois	Grenoble

## L'INRIA fixe sa stratégie pour ses futures implantations en France

*Communiqué*

*Le conseil d'administration de l'INRIA, réuni le 28 juin 2001, a fixé les grandes orientations stratégiques qui guideront son développement géographique sur le territoire national au cours des prochaines années.*

L'implantation nationale de l'INRIA repose aujourd'hui sur 5 unités de recherche à Rocquencourt, près de Versailles, Rennes, Sophia-Antipolis, Lorraine, installée à Nancy, et Rhône-Alpes, sise à Grenoble. Toutes ces unités de recherche ont tissé de nombreux liens avec les universités, les grandes écoles, les organismes de recherche et les entreprises dans leur environnement local et régional, et les trois dernières citées ont commencé depuis plusieurs années à jouer un rôle de pôle régional en mettant en place des implantations dans d'autres sites, à Metz, à Lyon et à Marseille.

\* \* \*

Le développement de nouvelles implantations de l'INRIA est à l'ordre du jour du fait des perspectives de croissance de cet institut annoncées l'an dernier par le gouvernement, dans le cadre des mesures prises pour renforcer l'effort national de recherche dans le domaine des STIC (sciences et technologies de l'information et de la communication). Lors du Comité interministériel pour la société de l'information réuni le 10 juillet 2000, le Premier ministre Lionel Jospin a annoncé le doublement à terme de l'INRIA. Le Contrat quadriennal signé dans les jours suivants par le ministre de la recherche Roger-Gérard Schwartzberg, le secrétaire d'Etat à l'industrie Christian Pierret et le président directeur général de l'INRIA Bernard Larrourou, prévoit la première étape de cette croissance en assurant à l'institut un accroissement de plus de 50% de ses effectifs entre 2000 et 2003 (de 766 à 1180).

La question des futures implantations de l'INRIA découle directement de ces perspectives, car il n'est pas possible d'envisager que la croissance de l'institut ait lieu seulement sur les sites ou dans les régions où l'institut est installé aujourd'hui. A l'opposé, et le conseil d'administration l'a clairement rappelé, l'INRIA doit préserver les principales qualités de son modèle d'organisation, articulé autour d'unités de recherche de taille importante qui jouent un rôle d'animation significatif dans le tissu académique et industriel régional et ont une grande visibilité nationale et internationale. Il doit donc éviter une dispersion inefficace des moyens. C'est pourquoi il est essentiel pour l'INRIA de fixer les orientations qui guideront son développement géographique sur le territoire national au cours des prochaines années.

La stratégie approuvée par le conseil d'administration le 28 juin, sur proposition de Bernard Larrourou, a été élaborée en s'appuyant sur deux missions de réflexion menées dans le premier semestre 2001. Ces missions ont permis à l'institut de rassembler les propositions de collaborations venant d'une part des villes et des régions candidates pour accueillir de nouvelles implantations de l'INRIA hors des régions où il est actuellement installé, à Besançon, Bordeaux, Lille, Montpellier, Pau et Toulouse, et venant d'autre part de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région parisienne. Les orientations stratégiques arrêtées par le conseil ont donc été élaborées en liaison étroite avec les établissements d'enseignement supérieur et avec le département STIC du CNRS, ainsi qu'avec le ministère de la recherche et le secrétariat d'Etat à l'industrie. Elles s'articulent en deux volets : un volet « court-moyen terme » et un volet « long terme ».

- Pour les prochaines années, jusqu'en 2003-2004, le conseil d'administration encourage l'INRIA à développer de nouvelles équipes de recherche, communes avec les universités et les autres organismes de recherche, installées hors des sites de ses unités de recherche actuelles. Cette amplification de la politique de partenariat et d'élargissement géographique de l'institut est déjà inscrite dans son Contrat quadriennal 2000-2003. Mais les orientations approuvées par le conseil d'administration donnent à cette politique une impulsion nouvelle et des formes plus précises : dans les deux prochaines années, l'INRIA va non seulement continuer à développer de nouvelles équipes de recherche en Ile-de-France et dans les régions où sont installées ses unités de recherche actuelles, mais il va aussi étendre cette dynamique à de nouvelles régions. Ainsi, par exemple, l'unité de recherche de Rennes a vocation à ouvrir des projets de recherche dans le «Grand-ouest», à Lannion ou Nantes, celle de Lorraine a vocation à couvrir le «Grand-est» en allant jusqu'à Besançon ou Strasbourg, et celle de Sophia-Antipolis développera de nouvelles équipes de recherche dans la région méditerranéenne, notamment à Marseille et à Montpellier. En outre, l'INRIA examinera dans les prochains mois comment adapter son organisation pour mettre aussi en place des équipes de recherche à Lille, dans le cadre du plan de renforcement de la recherche dans la région Nord Pas-de-Calais annoncé début 2001 par le ministre de la recherche, et dans le sud-ouest, à Bordeaux ainsi qu'à Pau ou Toulouse.
- Pour le long terme, les orientations stratégiques fixées par le conseil d'administration dessinent un schéma de développement qui, sous l'hypothèse de la poursuite de la croissance de l'INRIA dans la période 2004-2008, verrait l'INRIA ouvrir une nouvelle unité de recherche en région parisienne et deux nouvelles unités de recherche dans les régions. En première analyse, et en s'appuyant notamment sur des considérations liées à l'aménagement du territoire, le conseil a pressenti pour ces futures unités de recherche le site du plateau de Saclay, en partenariat avec l'Université Paris Sud et l'Ecole Polytechnique, et les campus universitaires de Bordeaux-Talence et de Lille-Villeneuve d'Ascq. Ce schéma de développement à long terme verrait donc l'INRIA disposer vers 2007-2008 de 8 unités de recherche bien réparties sur le territoire, ayant chacune un nombre modéré mais significatif d'équipes de recherche «hors-sites» installées dans leur «grande région». Bien sûr, à ce stade, ce schéma prospectif constitue seulement pour l'INRIA un objectif : les décisions de créations de nouvelles unités de recherche et le choix définitif de leurs sites seront à confirmer à partir de 2003-2004, en fonction des décisions du gouvernement sur la poursuite de la croissance de l'INRIA, et après un examen détaillé des conditions de leurs implantations et des questions de moyens humains et financiers.



## En provenance de l'OFMI

- Chiffres clés des formations à l'informatique de l'enseignement supérieur
- Le point sur la situation des licences professionnelles en informatique ou proche, à la rentrée 2001
- Le point de la situation dans les DESS en informatique ou proche à la rentrée 2001
- Les recrutements de cadres dans le domaine de l'informatique

### Chiffres clés des formations à l'informatique de l'enseignement supérieur

Par Christian Carrez, OFMI

Voici un panorama des formations en informatique au sens large les formations prises en compte vont de l'informatique à l'électronique en couvrant l'informatique industrielle et l'automatique. Les sources proviennent du ministère de l'Éducation Nationale et d'enquêtes de l'OFMI (Observatoire des formations et des métiers de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication) ou du CEFI (Comité d'études sur les formations d'ingénieurs).

Globalement, il y a environ 100 000 élèves engagés dans une filière informatique de l'enseignement supérieur, dont 52 000 en premier cycle, 38 000 en second cycle et 10 000 en troisième cycle.

#### Premier cycle

##### *Premier cycle technologique*

Le premier cycle technologique est constitué, essentiellement, des Sections de techniciens supérieurs conduisant au BTS en 2 ans, et des Instituts universitaires de technologie menant au DUT en 2 ans également. Les inscrits du tableau correspondent, dans les deux cas, à l'ensemble des deux années.

	STS - BTS	IUT - DUT
Inscrits en 2000-2001	24 000	27 000
Diplômés	En 2000 7 100	En 1998 9 000

Globalement, le nombre de diplômés augmente légèrement chaque année, surtout pour ceux qui sont centrés sur les réseaux (BTS réseaux locaux d'entreprise ou DUT génie des télécommunications et des réseaux).

À ceux-ci, il y a lieu d'ajouter environ 800 étudiants préparant un DEUST (Diplôme d'études universitaires en sciences et techniques) en informatique.

##### *Premier cycle général*

Les DEUG «mathématiques, informatique et applications aux sciences» sont la voie normale pour accéder aux formations de second cycle informatique. Cependant, ce ne sont pas, à proprement parler, des formations en informatique, et tous les titulaires de ce DEUG ne s'orienteront pas obligatoirement vers la licence informatique. Il y avait environ 10 500 étudiants en deuxième année de ce DEUG en 2000-2001. Évidemment, le nombre d'étudiants dans l'ensemble des DEUG scientifiques est beaucoup plus important.

De même, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ne forment pas à l'informatique, mais sont une voie possible vers les métiers de l'informatique, par le biais des écoles d'ingénieurs auxquelles les élèves se destinent. Il y avait environ 22 500 élèves en deuxième année de CPGE scientifique en 1999-2000. Il est intéressant de noter que lors de la rentrée 1999, sur 29 200 nouveaux inscrits dans une école d'ingénieurs, 14 200 provenaient de CPGE, 5 900 avaient le niveau Bac, 3 500 un DUT ou un BTS, 1 900 un DEUG et 3 700 un diplôme de second ou de troisième cycle.

#### Deuxième cycle universitaire

En général, c'est à partir d'un diplôme à Bac+2 que l'université développe les formations spécifiques dans une discipline. Ces formations peuvent être à vocation professionnelle immédiate, ou bien la professionnalisation peut être repoussée plus tard. Cependant, la discipline informatique se distingue d'autres disciplines d'enseignement par la proximité des applications directes en entreprise.

##### *Licences professionnelles*

Les licences professionnelles ont été créées à la rentrée 2000. Elles sont en pleine croissance. Pour le secteur informatique, 30 ont ouvert en 2000-2001, et on peut évaluer que sur 890 inscrits, 720 ont obtenu leur diplôme en 2001. Pour l'année 2001-2002, 26 nouvelles licences ont ouvert, et on peut estimer à 1 700 le nombre d'étudiants actuellement en cours de formation.

## Les Instituts universitaires professionnalisés

Trois sortes d'IUP sont impliqués dans les formations informatiques, les IUP MIAGE, GEII et GMI. On estime à 3 500 le nombre d'inscrits en année de licence, et 2 800 celui d'inscrits en année de maîtrise pour l'année 2000-2001 pour l'ensemble de ces IUP, qui se répartissent de façon sensiblement égale entre les trois sortes.

## Les autres formations de second cycle

La grosse part des formations de second cycle sont les licences et maîtrises habituelles. Pour l'année 2000-2001, on estime à 5 500 le nombre d'inscrits en licence, et 4 100 celui de la maîtrise, la part de l'informatique étant de 70%.

Les maîtrises de sciences et techniques (MST) comme les magistères sont marginaux, avec un total de 300 élèves par année.

Notons enfin qu'il y a environ 600 inscrits dans un Diplôme universitaire (DU) de second cycle. Le tableau suivant résume l'ensemble des formations de second cycle.

Inscrits en 2000-2001	Licence	Maîtrise
Licences professionnelles	1 700	
IUP	3 500	2 800
Autres (sauf DU)	5 800	4 400
DU	600	
Total	11 600	7 200

## Le troisième cycle

### Les DESS

L'introduction des DESS appelés «double compétence» ou «compétence complémentaire en informatique», ainsi que des formations mélangeant plusieurs disciplines nous a conduit à faire une analyse plus détaillée de l'ensemble des DESS en informatique ou proches de l'informatique. On peut distinguer trois catégories de DESS selon la nature du métier qui sera exercé par le diplômé vis à vis de l'informatique : soit ils seront informaticiens, soit ils resteront dans le métier de base auquel ils ont été formés préalablement au DESS (ils sont désignés sous le terme d'applicateurs), soit ils seront à la frontière de ce métier de base et de l'informatique (ils apparaissent sous le terme «double compétence»).

	Nombre de DESS	Diplômés 2001	Effectifs 2001-2002
Applicateurs	62 (49)	1 300	1 600
Double compétence	52 (39)	800	1 100
Informaticiens	125 (114)	2 700	3 500
Total	239 (202)	4 800	6 200

Le nombre de DESS indiqué est celui de l'année 2001-2002, avec entre parenthèses celui de l'année 2000-2001.

Les DESS formant des applicateurs ou des doubles compétences au sens défini ci-dessus s'adressent à des étudiants dont la formation première n'est pas l'informatique. Il en est de même pour la moitié de ceux formant des informaticiens. Seuls, 62 DESS sont destinés aux informaticiens soit en vue de renforcer leur spécialisation, soit en vue de leur donner une deuxième compétence dans les applications de l'informatique.

### Formations par la recherche

La formation par la recherche commence par une année de DEA. Il s'agit en général d'une forte spécialisation dans un domaine pointu. L'informatique étant transversale, beaucoup de chercheurs ont besoin de l'outil lui-même, sans pour autant faire de recherche dans le domaine lui-même. Pour l'année 2000-2001, on peut estimer qu'il y a entre 1 500 et 1 800 élèves qui sont formés à l'informatique au sens large, pris initialement.

Selon les données du ministère, il y aurait environ 1 600 doctorants en première année de thèse dans ces disciplines. Cependant, cet effectif tombe à 350 la deuxième année. Ces chiffres sont donc sans doute à prendre avec précaution.

## Les écoles d'ingénieurs

### Les écoles hors FIP (ex NFI)

Déterminer quels sont les ingénieurs diplômés ayant été formés à l'informatique est assez difficile. Tout d'abord, les formations d'ingénieurs donnent toutes une formation de base à l'informatique, mais il s'agit plutôt d'une formation aux outils et non à la discipline. La deuxième difficulté vient du fait que les données officielles sont relatives à l'ensemble des diplômés d'une école, alors que certaines écoles sont multispécialités et que ces spécialités commencent plus ou moins tôt dans le cursus. Il faut alors évaluer les effectifs des options dans l'ensemble de la promotion. Suite à une enquête, le CEFI et la FIEEC évaluent à 8 800 le nombre de diplômés en 1999 dans les spécialités intéressantes directement les industries électriques et électroniques. Cependant, le champ de cette étude était plus large que celui que nous prenons ici. Notre évaluation pour l'année 2000 est la suivante.

	Nombre d'écoles	Informaticiens	Total diplômés
Écoles avec option	72	5 000	11 700
Autres écoles	153	800	13 200
Total	225	5 800	24 900

### Les FIP (ex NFI)

Les Formations d'ingénieurs en partenariat (anciennement appelées Nouvelles formations d'ingénieurs) délivrent leurs diplômes selon trois modalités de formation. Nous distinguerons les formations qui couvrent notre champ disciplinaire de l'ensemble des formations.

	Formation initiale	Apprentissage	Formation continue	Total
Informatique	82	151	172	405
Sur un total de	169	890	393	1 452

## Le point sur la situation des licences professionnelles en informatique ou proche, à la rentrée 2001

Par Christian Carrez, chargé de mission OFMI

La base de données des licences professionnelles que j'ai constituée a été recentrée cette année sur les formations plus proches de l'informatique. En particulier, certaines formations du domaine «**Information et communication**» ont été enlevées, lorsque le lien avec l'informatique me paraissait trop éloigné. Il est probable que certaines licences devraient au contraire être ajoutées en liaison avec une catégorie «**Applicateur**», comme cela a été fait pour les DESS.

Dans ce contexte, j'ai retenu 59 licences professionnelles, dont 30 étaient déjà ouvertes en 2000, et 3 n'ouvriront qu'en 2002. Ce sont donc 56 licences qui sont concernées par cette synthèse. La cartographie de ces licences est disponible sur le site de l'OFMI.

Une enquête a été effectuée en décembre 2001 auprès de ces licences pour déterminer les diplômés de 2001, les candidatures et les effectifs pour 2001-2002. 37 licences ont répondu, soit un taux de 66%. Sur les 30 licences ouvertes en 2000, 15 nous ont indiqué le nombre de diplômés de 2001. Un document du ministère publié en 2001 permet de connaître les effectifs de ces licences en 2000-2001. De ces données, nous évaluons le taux de réussite moyen et ainsi le nombre de diplômés. Enfin une extrapolation permet d'évaluer les effectifs pour l'année en cours.

nombre	année 2001		2001-2002	
	diplômés	effectifs	nombre	effectifs
30	720	890	56	1750

### Les formes de formation

Les licences peuvent être organisées selon trois modes de formation: initiale, continue ou alternance/apprentissage. Globalement, 13,3% des élèves sont en formation continue, et 8,5% en alternance. Pour l'ensemble des licences professionnelles, le ministère annonce un taux de près de 18% pour la formation continue et de 6,8% pour l'apprentissage. La répartition est cependant inégale selon les 37 licences ayant répondu à l'enquête. Le tableau suivant ventile ces licences selon la proportion d'élèves de chacune des trois formes. De plus, on peut ajouter que seules 7 licences ont des élèves en alternance, alors que si 27 ont des élèves en formation continue, il n'y en a que 4 ou 5 dont les effectifs de formation continue permettent la constitution d'un groupe de taille suffisante. Il est probable que les autres licences ne sont organisées, pour le moment, que pour la formation initiale.

	initiale	continue	alternance
eff <= 25%	3	32	31
25% < eff <= 75%	8	4	5
75% < eff	26	1	1

### Analyse détaillée

Comme l'année dernière, les licences professionnelles ont été réparties en sous-domaines. Cette répartition n'est pas idéale, mais elle donne une indication de la place de ces licences au sein des sciences et technologies de l'information et de la communication. Outre les effectifs des présents en 2001-2002, nous indiquons la pression à l'entrée, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de candidats à la licence et le nombre de présents.

	anciennes	nouvelles	pression	effectif
Développement	6	1	4,0	300
Développement tic	14	6	6,8	650
Information - communication	0	4	2,0	100
Informatique industrielle	1	2	2,6	70
Statistiques	0	3	1,4	90
Systèmes d'information	3	2	3,7	150
Télécommunications et réseaux	6	8	3,1	390
Total	30	26	4,6	1750

On peut noter que des licences étaient répertoriées dans le sous-domaine «**Information – communication**» en 2000, mais étaient trop éloignées de l'informatique, et ont donc été éliminées de la base. Par contre les nouvelles de ce sous-domaine me semblent, a priori, devoir être conservées.

## Le point de la situation dans les DESS en informatique ou proche à la rentrée 2001

par Christian Carrez, chargé de mission OFMI

### Les formations concernées

La base de données des DESS informatique que j'ai constituée en 2000, a été élargie cette année à des DESS orientés vers les applications de l'informatique, le nombre total des formations prises en compte passant de 142 à 239. Les besoins des entreprises et les recrutements qu'elles effectuent sont très variés, et dans les métiers de l'informatique, on trouve des profils très différents. Il est assez normal de trouver cette diversité dans les DESS, mais alors, le répertoire de ces formations doit être assez large pour couvrir cette diversité, quitte à prendre en compte des formations plus applicatives. C'est ce que nous avons fait. Cependant, il nous semble important de distinguer 3 grandes classes de formations, par rapport à l'informatique

- La formation des informaticiens. Les diplômés exerceront leur métier comme informaticiens, dans le développement ou la mise en œuvre d'applications, la gestion des systèmes et réseaux, l'administration des bases de données ou la conception des systèmes d'information. L'informatique sera leur compétence principale.
- La formation des applicateurs. Les diplômés ont une compétence initiale dans une autre discipline, qui restera leur compétence principale. Ils seront à même d'appliquer ou de faire appliquer les concepts de l'informatique dans cette autre discipline. Ce sont des maîtres d'ouvrage.
- La formation des transversaux. Les diplômés exerceront leur métier à la frontière d'une autre discipline. Sans être tout à fait des informaticiens, ils ont une compétence approfondie de la discipline, et des relations profondes avec leur autre discipline. Il en est ainsi, par exemple, des formations en télécommunications, ou des métiers liés à l'électronique numérique.

Les 239 DESS ont été classés dans ces catégories, à partir d'informations disponibles sur le web sur les objectifs et les contenus des formations. Ceux-ci devraient être en adéquation avec les fonctions effectivement occupées par les diplômés. Nous ne pouvons affirmer que ce soit toujours le cas.

## La méthode de travail

232 responsables de DESS sur 239 ont pu être contactés, et ont été informés des classements effectués en même temps que je les interrogeais sur les effectifs. Parmi eux, 132 ont répondu, soit 57%. Ces réponses nous permettent d'évaluer d'une part le taux de réussite moyen pour l'année 2001, ainsi que l'évolution des effectifs de 2002 par rapport à 2001. Nous pouvons alors projeter ces résultats sur l'ensemble des DESS ouverts en 2001, d'après les effectifs de la base du ministère pour l'année 2000. Pour les nouveaux, nous extrapolons les données de ceux qui ont répondu sur l'ensemble des nouveaux DESS. Les erreurs qui en résultent sont sans doute inférieures à 5%.

## Premiers résultats globaux

Le premier tableau donne la ventilation des effectifs et du nombre de DESS selon les grandes classes évoquées ci-dessus. On pourra noter l'augmentation du nombre de DESS dans les deux dernières classes de plus de 25%, alors qu'elle atteint à peine 8% pour la première.

Tous les DESS	année 2001			2001-2002	
	nombre	diplômés	effectifs	nombre	effectifs
informaticiens	114	2800	3060	125	3580
applicateurs	49	1400	1460	62	1620
transversaux	39	900	980	52	1140
total	202	5100	5500	239	6340

En analysant les prérequis à l'entrée des formations, la quasi totalité des DESS formant des applicateurs ne demandent pas de prérequis en informatique, tout comme 75% de ceux formant des transversaux. Seuls 62 DESS exigent un prérequis correspondant environ à 500h de formation en informatique. Évidemment ils sont tous classés "informaticiens". Mais 30% des DESS informaticiens ont un prérequis inférieur à 200h, et 20% exigent entre 200h et 500h d'informatique à l'entrée.

Le tableau suivant présente les DESS qui s'identifient ou sont identifiés "compétence complémentaire en informatique" ou CCI ou encore "double compétence informatique". Pour ceux formant des applicateurs, on peut s'interroger sur leur réelle appartenance à la catégorie "DESS CCI", qui avait initialement pour but de réorienter vers l'informatique des étudiants issus d'une autre discipline. Par contre, les 37 DESS informaticiens qui ont un prérequis inférieur à 200h d'informatique devraient s'y trouver!

DESS CCI	année 2001			2001-2002	
	nombre	diplômés	effectifs	nombre	effectifs
informaticiens	25	820	880	28	930
applicateurs	11	300	310	12	330
transversaux	5	160	180	6	180
total	41	1280	1370	46	1440

## Les formes de formation

Les DESS peuvent être organisés selon trois modes de formation: initiale, continue ou alternance/apprentissage. Globalement, 11,7% des élèves sont en formation continue, et 9,3% en alternance. La répartition est cependant inégale selon les 130 DESS ayant répondu à l'enquête. Le tableau suivant ventile ces DESS selon la proportion d'élèves de chacune des trois formes. De plus, on peut ajouter que seuls 14 DESS ont des élèves en alternance, alors que si 84 ont des élèves en formation continue, il n'y en a qu'une vingtaine où les effectifs de formation continue peuvent constituer un groupe de taille suffisante. Il est probable que les autres DESS ne sont organisés que pour la formation initiale.

	initiale	continue	alternance
eff <= 25%	10	115	117
25% < eff <= 75%	19	14	7
75% < eff	101	1	6

## Analyse détaillée

Par ailleurs, les DESS sont également répartis en 11 sous-domaines, pour les rapprocher des métiers. Cette répartition est critiquable, car certaines formations recouvrent plusieurs sous-domaines, et un choix est nécessaire pour ne pas compter deux fois ces formations. Néanmoins elle donne quelques indications sur l'adéquation aux besoins des entreprises.

	informaticien		applicateur		transversal		total	
applications diverses	8	200	34	710	12	230	54	1140
communication homme-machine	8	200			4	70	12	270



conception de circuits					4	80	4	80
développement	42	1280					42	1280
développement tic	15	410					15	410
information - communication			9	230	2	70	11	300
informatique industrielle	21	660			6	120	27	780
productique					7	150	7	150
réseaux informatiques	13	390			1	20	14	410
système d'information	18	440	18	660	5	160	41	1260
télécommunications			1	20	11	240	12	260
Total	125	3580	62	1620	52	1140	239	6340

## Une tentative de mise en correspondance avec le marché de l'emploi

Les tensions sur le marché de l'emploi des informaticiens sont assez fluctuantes en ce moment. Par exemple, les offres d'emploi recensées par l'APEC pour les trois mois de novembre 2001 à janvier 2002 ont diminué de 36% par rapport à la même période 2000-2001 (la diminution pour l'ensemble de tous les secteurs est de 27%). Cependant, s'agissant d'un secteur où le "turn over" est important, les difficultés économiques du moment peuvent retarder des départs volontaires et ralentir ainsi les remplacements. Par ailleurs, les recrutements qui résultent de candidatures spontanées n'apparaissent pas obligatoirement dans les offres d'emploi. Une certaine prudence est donc de rigueur.

De toutes façons, on constate que certains métiers sont plus difficiles que d'autres à satisfaire. Pour les métiers correspondant à un premier emploi de niveau I (Bac+5), deux domaines préoccupent les chambres patronales

- systèmes, réseaux et télécommunications (ingénieur système, ingénieur télécommunication-réseau, conseil en technologie réseau, validation et construction de grands réseaux, sécurité informatique, réseaux locaux industriels),
- systèmes d'information (conseil en systèmes d'information, intégrateur) et développement en général (études et développements d'applications, développement de composants, qualité logiciel, développement de systèmes temps réels)

L'analyse du tableau ci-dessus montre la faiblesse des sous-domaines réseaux et télécommunications, correspondant à environ 10% des effectifs, bien qu'il y ait de fortes tensions dans ces métiers. De même, le sous-domaine systèmes d'information n'a pas des effectifs très élevés dans la catégorie des informaticiens, même si on lui ajoute celle des transversaux. Cette faiblesse peut être plus facilement compensée par le sous-domaine développement. L'importance en effectif des applicateurs en système d'information montre que la fonction de maître d'ouvrage est assez clairement identifiée dans ce cas.

J'ai, par contre, une interrogation à propos de certaines formations des applicateurs en applications diverses. L'intérêt de ces formations du point de vue du marché de l'emploi réside dans la pertinence de la discipline initiale, et du besoin de maîtres d'ouvrage dans ce secteur. En effet, l'analyse des programmes de ces formations montre souvent un approfondissement de cette discipline initiale, complété par quelques notions d'informatique spécifique. Si les diplômés de ces formations doivent devenir les informaticiens du secteur, comme le prétendent parfois les objectifs annoncés, la formation informatique devrait être renforcée au cours du DESS lui-même, pour qu'ils soient au moins des transversaux.

## L'évolution d'une année à l'autre

Pour environ 55% des DESS qui se sont déroulés durant l'année 2000-2001, nous pouvons suivre les diplômés et l'évolution des effectifs. Ceux-ci sont donnés dans le tableau suivant.

	nombre	diplômés	effectifs 00-01	effectifs 01-02	évolution
informaticiens	59	1363	1518	1670	+10,0
applicateurs	28	760	806	785	-2,6
transversaux	24	567	596	541	-9,2
total	111	2720	2920	2996	+2,6

On constate qu'en moyenne, le taux de réussite est de 93%. L'enquête de 2000 avait montré un taux légèrement plus faible, de 88%. Par ailleurs, on constate des variations assez sensibles des effectifs. Les DESS formant des informaticiens augmentent en général leurs effectifs, alors qu'ils baissent dans les autres catégories.

Il est possible de faire une analyse plus fine par sous-domaine, tout en étant prudent dans l'interprétation. Ainsi, quelle que soit la catégorie, les effectifs du sous-domaine des applications diverses baissent. Cette baisse concerne suffisamment de formations pour qu'elle soit considérée comme significative. Les applicateurs en systèmes d'information sont stables, tout en étant élevés (40 par DESS), ce qui montre bien l'importance de la notion de maîtrise d'ouvrage, clairement identifiée dans ce cas. Presque tous les sous-domaines des DESS transversaux baissent, les plus significatifs étant d'une part les applications diverses avec -22%, mais aussi les télécommunications avec -8,4% pour 7 formations. Dans la catégorie des informaticiens, tous les sous-domaines qui comptent suffisamment de formations sont en augmentation.

On constate de plus que c'est dans des filières où les effectifs baissent que s'ouvrent les nouvelles filières. Y a-t-il corrélation? Par ailleurs, ce sont aussi celles où les effectifs sont en dessous de la moyenne. Y a-t-il un problème de positionnement?

## Les recrutements de cadres dans le domaine de l'informatique.

*Par Christian Carrez, chargé de mission OFMI.*

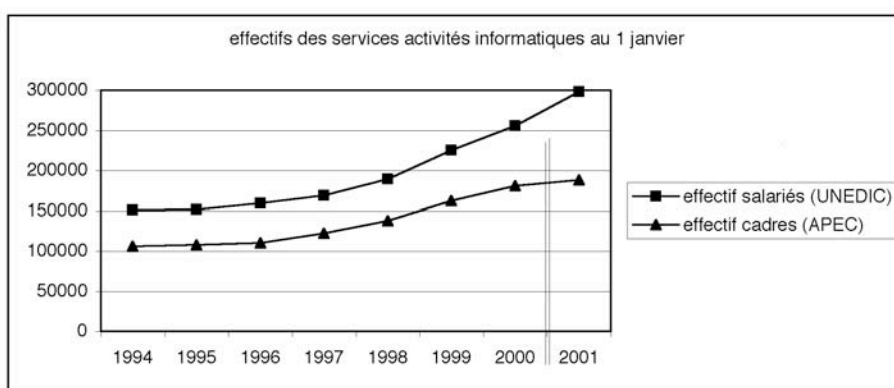
L'APEC (Association Pour l'Emploi des Cadres) publie annuellement un document «Panel entreprises Apec Emploi cadre» qui donne des informations statistiques sur les recrutements des cadres de l'année précédente. Ce Panel est une enquête annuelle effectuée en décembre auprès d'un échantillon de 5000 entreprises d'une enquête nationale, complété

des échantillons des enquêtes régionales, soit 6000 répondants. Depuis 1999, j'exploite les données de ce panel pour évaluer les recrutements des cadres dans la fonction informatique. Il m'a semblé intéressant de suivre cette évolution depuis 1994 jusqu'à 2001, dernières données disponibles actuellement. Je présenterai ensuite l'analyse pour 2001. Cependant, l'APEC a amélioré sa chaîne de traitement en 2002, de façon à approcher d'un peu plus près les différentes catégories de cadres. Ceci a pour conséquence une rupture sensible dans les séries statistiques, pour l'année 2001, liée en particulier à une meilleure prise en compte des entreprises régionales. La nouvelle chaîne a été appliquée sur les données 2000 pour permettre les comparaisons, mais les résultats ainsi modifiés n'ont pas été republiés. Cette rupture est indiquée dans les graphiques ci-dessous par une double barre verticale.

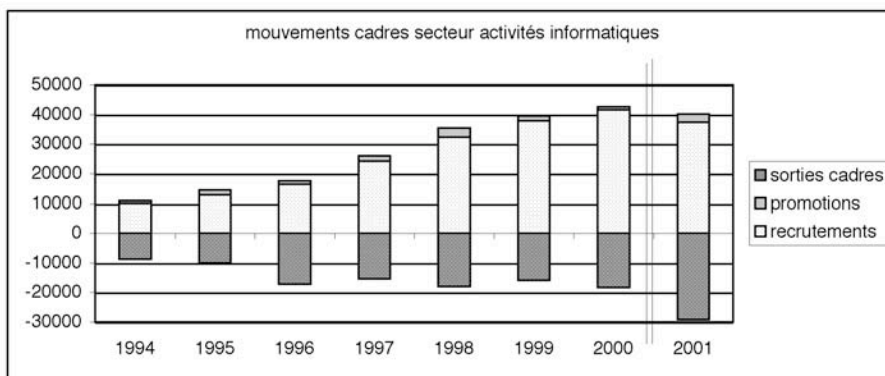
## Évolution des recrutements de 1994 à 2001

Dans ces études, l'APEC s'intéresse aux cadres appartenant aux entreprises du secteur privé, c'est-à-dire celles dont les salariés ressortissent à l'Unedic. Cela représente, au 1<sup>er</sup> janvier 2001, près de 15,1 millions de salariés selon l'Unedic (13 millions au 1 janvier 1994), dont environ 2,5 millions de cadres selon l'estimation APEC<sup>1</sup>, d'après le taux d'encadrement observé (1,8 millions en 1994). Notons que pour l'Unedic, le secteur des activités de service informatique représente 298 000 salariés au 1 janvier 2001 dont 188 000 cadres. Évidemment, cela ne représente pas l'effectif total des informaticiens, puisqu'il y en a dans les entreprises des autres secteurs (banque, assurance, ...).

Le premier graphique donne l'évolution des effectifs salariés et cadres sur la période 1994-2001, pour les entreprises privées relevant de ce secteur. D'après l'APEC, le taux de cadres du secteur était sur évalué jusqu'en 2000 compris et la meilleure prise en compte des entreprises de province, qui auraient un taux de cadre plus faible, a conduit au tassement constaté de la courbe de l'effectif cadres. Notons que ce taux (63%) reste très élevé comparativement à la moyenne des secteurs (17%).

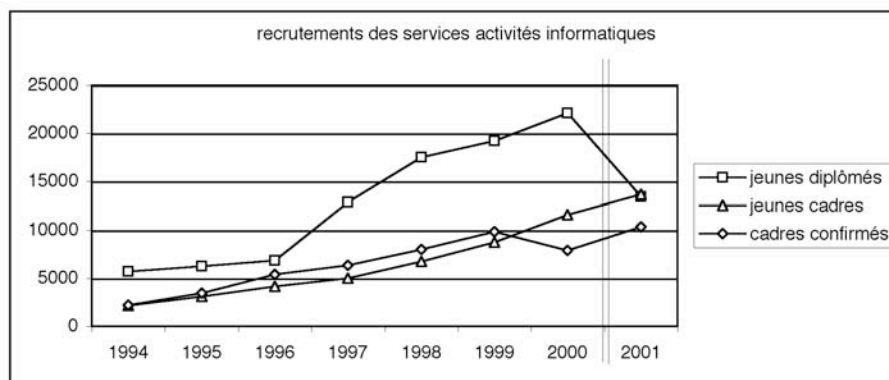


Les mouvements de cadres, sur le graphique ci-dessous, permettent de suivre une certaine forme de «turn-over» du secteur. Entre 1996 et 2000, le nombre annuel de cadres qui ont quitté leur entreprise est resté relativement stable. On voit bien que sur cette même période, la croissance résulte essentiellement des recrutements, et assez peu des promotions de non-cadres à cadres. L'année 2001 doit être mise à part, du fait du changement méthodologique intervenu. Il est probable que les sorties cadres étaient sous évaluées les années précédentes. Par ailleurs, le Syntec informatique conteste l'effectif des sorties cadres pour l'année 2001, qui ne semble pas correspondre à l'activité réelle des entreprises qui lui sont affiliées.



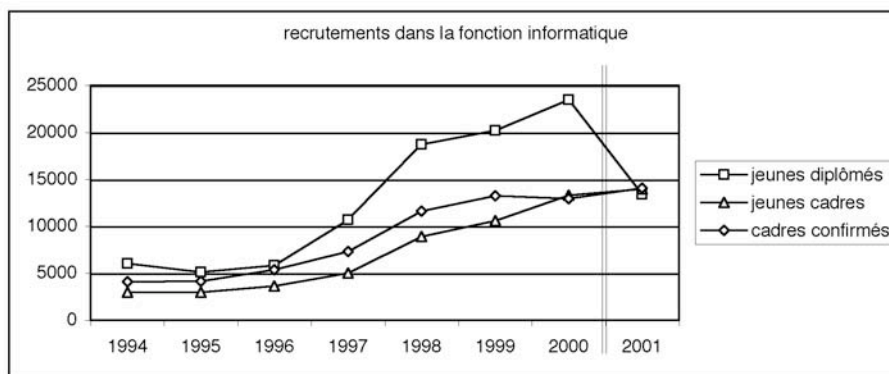
Dans son enquête annuelle, l'APEC demande aux correspondants de distinguer trois sortes de cadres selon leur ancienneté d'activité professionnelle : jeune diplômé, jeune cadre (1 à 5 ans d'expérience) et cadre confirmé (plus de 5 ans d'expérience). L'évolution des recrutements annuels dans ces trois catégories, toujours pour le secteur des services «activités informatiques», est donnée dans le graphique suivant. Le changement méthodologique laisse penser que les entreprises régionales recruteraient moins de jeunes diplômés et plus de cadres confirmés. L'APEC m'a confirmé que l'application de la méthode 2001 aux données 2000 conduirait à diminuer nettement le recrutement des jeunes diplômés 2000 et à augmenter nettement celui des cadres confirmés. D'où l'importance de se rappeler cette rupture dans les séries statistiques.

<sup>1</sup> L'APEC précise que, en l'absence de recensement des cadres dans les secteurs d'activités, elle estime les effectifs à partir des taux d'encadrement observés dans son enquête, et des effectifs Unedic non consolidés de l'année précédente. Aussi, il faut être prudent sur l'estimation brute de ces effectifs cadres.



Pour chaque secteur, les documents de l'APEC précisent les fonctions pour lesquelles se sont fait les recrutements, mais ne les ventile pas selon l'origine. En règle générale, le secteur des services activités informatiques effectue en moyenne 80% de ses recrutements dans la fonction informatique, et ceux-ci représentent 70% de l'ensemble des recrutements dans cette fonction. Projeter le taux de recrutement en informatique du secteur sur le nombre de jeunes diplômés recrutés par ce secteur nous semble donner une bonne évaluation du nombre de jeunes informaticiens recrutés dans ce secteur. Appliquer ce raisonnement aux autres secteurs conduit certainement à des évaluations plus grossières, car les taux de recrutements dans cette fonction sont nettement plus faibles. Mais les effectifs induits étant faibles, il nous semble que l'évaluation globale qui en résulte est assez exacte (voir plus loin le détail de ce calcul pour l'année 2001).

Le graphique ci-dessous permet de suivre l'évolution des recrutements dans la fonction informatique, tous secteurs confondus, en appliquant les projections énoncées au paragraphe précédent. Ici encore il y a lieu de se rappeler le changement méthodologique survenu entre 2000 et 2001.



### Évaluation des recrutements pour l'année 2001.

Rappelons que pour l'Unedic, le secteur des activités de service informatique représente 298 000 salariés au 1 janvier 2001<sup>2</sup> dont 188 000 cadres. Si ce secteur représente 2% des salariés, il représente aussi 7,5% des cadres.

#### Le secteur des services - activités informatiques

Le premier tableau décrit, en effectif et en pourcentage par rapport à la population de cadres concernés, comment se sont fait les variations de cette population durant l'année 2001. On pourra noter le très faible taux de promotions internes dans le secteur des SSII, et un «turn over» assez important qui semble en augmentation. Par ailleurs, 10,4% des départs, tous secteurs confondus, sont des départs à la retraite, alors qu'ils ne sont que 1% pour le secteur des activités informatiques.

	Tous secteurs		Activités info	
	effectifs	en %	effectifs	en %
Recrutements	190200	7,7	37410	21,7
Promotions internes	72000	3,0	2680	1,6
Départs de l'entreprise	171900	7,0	29230	17,0
Créations nettes	90300	3,7	10860	6,3

Le deuxième tableau décrit, en effectif et en pourcentage par rapport à la population de cadres concernés, comment se sont fait les recrutements. On pourra constater que le secteur des SSII se distingue encore de l'ensemble du secteur privé, avec une prédominance des jeunes diplômés ou jeunes cadres (1 à 5 ans d'expérience), le taux de recrutement de cadres confirmés restant, néanmoins, supérieur à la moyenne.

	Tous secteurs		Activités info	
	effectifs	en %	effectifs	en %
Jeunes diplômés	50700	2,0	13430	7,2
Jeunes cadres	55200	2,2	13670	7,3
Cadres confirmés	84300	3,3	10310	5,5

<sup>2</sup> Soit une augmentation de 16,6% par rapport au 1 janvier 2000.

## Recrutement dans la fonction informatique

Comme indiqué plus haut, voici le résultat de l'application aux différents secteurs de la projection du taux de recrutement dans la fonction informatique sur les différentes sortes de cadres du secteur.

secteur	recrutements externes	fonction informatique	taux info	jeunes diplômés	jeunes cadres	cadres confirmés
industrie	41930	2480	5,9	578	730	1165
construction	6800	100	1,5	19	20	59
commerce	21920	1280	5,8	330	325	617
services sauf info	82140	8920	10,9	2203	2425	4325
activités info	37410	28620	76,5	10274	10458	7887
total	190200	41400		13404	13958	14053

En conclusion, le nombre de jeunes diplômés, recrutés comme cadre dans la fonction informatique pour l'année 2001, est de **13400**. Notons que 77% d'entre eux sont recrutés dans le secteur des activités informatiques. Après deux années où ces recrutements avoisinaient 20000, il est difficile de faire un pronostic pour 2002. Cependant il semble que les entreprises du secteur des activités informatiques se recentrent nettement sur la stabilité de leur effectif – seules 39% des entreprises prévoient une augmentation de leur effectif cadre en 2002 contre 58% pour l'enquête précédente.

### Remarques:

- Après l'embellie de 2000, l'année 2001 est plus morose. Les recrutements de cadres n'ont augmenté que de 2% (+13% en 2000) et ceux des jeunes diplômés ont même baissé de 7% (+16% en 2000). Le renversement semble encore plus fort pour les informaticiens, et particulièrement les jeunes diplômés. Le changement de méthode de calcul de l'enquête ne permet pas de chiffrer ces baisses.
- On peut noter que, pour les recrutements dans la fonction informatique, la baisse est plus forte dans le secteur des services activités informatiques que dans les autres. De ce fait, la part des recrutements des autres secteurs dans ces fonctions passent à 31% pour l'ensemble des recrutements et à 23% pour les jeunes diplômés.
- On note que globalement 22% de l'ensemble des recrutements ont été effectués dans la fonction informatique. La méthode que nous utilisons laisse penser que ce taux a été de 27% pour les jeunes diplômés seuls, 25% pour les jeunes cadres et 17% pour les cadres confirmés.
- Les effectifs des cadres dans le secteur des services activités informatiques ont augmenté en volume d'environ 11000, ce qui peut paraître comme une certaine stagnation, en comparaison des augmentations de 24000 pour chacune des deux années précédentes. Cela se traduit néanmoins par une augmentation en taux de 6,3%. Tout en n'étant plus le premier, le secteur se maintient parmi ceux en croissance très forte.
- Les entreprises du secteur des services activités informatiques ont subi l'attentisme de leurs clients, ce qui a occasionné une baisse de leurs besoins. Ceci a eu pour conséquence une baisse de 15% du recrutement et une hausse de 41% des sorties. Ces sorties ont été compensées en partie par un recrutement des jeunes cadres ou des cadres confirmés, ce qui semble indiquer une augmentation du "turn over". L'effet a ainsi été particulièrement fort sur les recrutements de jeunes diplômés qui semblent avoir baissé de 20%.
- Le ratio cadres qui ressort de l'enquête dans le secteur des activités informatiques est de 63% en fin 2001. Il était de 68% en fin 2000, avec la même méthode de calcul. Notons que le changement de méthode a conduit à donner plus d'importance aux entreprises de province, et a eu pour effet de diminuer de 3 points ce ratio sur les données 2000.
- Rappelons que l'étude de l'APEC est limitée aux cadres, et ne couvre donc pas les techniciens. S'agissant de recrutement effectués par les entreprises, il n'y a aucune indication sur les emplois qu'elles n'ont pas réussi à pourvoir. Enfin, l'étude n'évalue pas l'adéquation des personnes recrutées aux postes offerts, et en particulier, la formation complémentaire que ces personnes ont eu dans l'entreprise après leur recrutement, qu'elles soient de formation informatique ou non avant le recrutement. On peut néanmoins penser que la baisse de recrutement de jeunes diplômés a surtout affecté ceux qui étaient le moins en adéquation aux besoins.

## Divers

- Claude Pair Commandeur de la Légion d'Honneur
- Événements planifiés
- Refonte du site web de Specif
- Informations pratiques sur des URL intéressantes
- Livres

### Claude Pair Commandeur de la Légion d'Honneur



Claude Pair et Hubert Curien, le 28 novembre 2001 à Nancy

Claude Pair, le président d'honneur de SPECIF, a reçu des mains d'Hubert Curien, ancien ministre de la Recherche les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur. La cérémonie s'est tenue à l'INPL de Nancy le 28 novembre 2001. Claude Pair y a évoqué son engagement en faveur de l'informatique en ces termes :

"À cette époque[années 60, *NDLR*] apparaissait ce qui allait devenir l'informatique. Je me suis tourné dans cette direction, grâce à Jean Legras qui avait introduit à Nancy le calcul automatique. L'informatique, science pour l'ingénieur, science de l'action, vise à résoudre des problèmes. Elle me permettait aussi une synthèse□ associer recherche et enseignement était plus facile dans une discipline naissante□ et je brûlais d'introduire dans ce domaine encore mal stabilisé la rigueur des mathématiques. C'est ce programme que nous entreprendrons avec quelques-uns et quelques-unes qui sont ici□ Marion, Maryse, Jean-Claude, Jean-Luc, Jean-Pierre, Daniel... Nous avons cherché à ce que cette rigueur ne se réalise pas au détriment de la promotion des personnes. Comme Hubert Curien l'a dit en d'autres termes, allier souci de la qualité et volonté d'ouverture m'a toujours paru le défi majeur pour les responsables de recherche. Je ne résiste pas à citer un éminent mathématicien me disant à propos de ma thèse□ «Vous avez tort de vous lancer dans des choses nouvelles□ elles ne resteront pas toujours nouvelles alors que les anciennes restent toujours anciennes□.

Avait-il raison□ Je dirai plutôt que l'informatique est fille des trente glorieuses□ une période qui n'est pas seulement celle de la croissance économique, mais aussi du développement de la liberté dans de nombreux domaines. L'informatique allait y contribuer au premier chef, en effaçant des limites sur le temps, l'espace, la peine, le raisonnement□ nanoseconde, réseaux, productique, intelligence artificielle. C'était prodigieux. Quelle chance d'être dans cette course□

Mais, très vite, nous allions apprendre que la liberté, facteur d'épanouissement des personnes, est aussi mère d'incertitude... que la liberté des uns – les plus puissants – crée l'incertitude pour les autres, surtout les plus faibles. Et

que l'informatique n'efface pas les limites de la compréhension mutuelle□ elle peut même empêcher de chercher à se comprendre lorsqu'on laisse un logiciel prendre les décisions."

## Événements planifiés

événement	date	lieu
JFPLC'2002 10èmes journées francophones de programmation logique et programmation par contraintes URL□ <a href="http://www-sop.inria.fr/jfplc2002.html">http://www-sop.inria.fr/jfplc2002.html</a>	27-30 mai 2002	Nice
CAISE'02 14th conference on advance information systems engineering URL□ <a href="http://www.cs.toronto.edu/caise02">http://www.cs.toronto.edu/caise02</a>	27-31 mai 2002	Toronto (Canada)
INFORSID'02 Xxième congrès INFORSID URL□ <a href="http://www.sciences.univ-nantes.fr/info/recherche/INFORSID02/">http://www.sciences.univ-nantes.fr/info/recherche/INFORSID02/</a>	4-7 juin 2002	Nantes
DSN'2002 International conference on dependable systems and networks URL□ <a href="http://www.dsn.org">http://www.dsn.org</a>	23-26 juin 2002	Washington (USA)
PDPTA'02 The 2002 international conference on parallel and distributed processing techniques and applications URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
CISST'02 The 2002 international conference on imaging science, systems, and technology URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
IC-AI'02 The 2002 international conference on artificial intelligence URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
IC'02 The 2002 international conference on internet computing URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
METMBS'02 The 2002 international conference on mathematics and engineering techniques in medecine and biological sciences URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
CIC'02 The 2002 international conference on communications in computing URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
ERSA'02 The 2002 international conference on engineering of reconfigurable systems and algorithms URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
VLSI'02 The 2002 international conference on VLSI URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
IKE'02 The 2002 international conference on information and knowledge engineering URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
CMSRA'02 The 2002 international conference on computational models of scientific reasoning and applications URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
ICMLA'02 The 2002 international conference on machine learning and applications URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
ICWN'02 The 2002 international conference on wireless networks URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
SERP'02 The 2002 international conference on software engineering research and practice URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
SAM'02 The 2002 international conference on security and management URL□ <a href="http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences">http://www.ashland.edu/~iajwa/conferences</a>	24-27 juin 2002	Las Vegas (USA)
RSP'2002 13th IEEE international workshop on rapid system prototyping URL□ <a href="http://www.rsp-workshop.org">http://www.rsp-workshop.org</a>	1-3 juillet 2002	Darmstadt
CIAA'2002 7th international conference on implementation and application of automata URL□ <a href="http://www.li.univ-tours.fr/ciaa2002">http://www.li.univ-tours.fr/ciaa2002</a>	3-6 juillet 2002	Tours
SIG-KDD'2002 Eight ACM SIGKDD international conference on knowledge discovery and data mining <a href="http://www-staff.it.uts.edu.au/~simeon/mdm_kdd2002/">http://www-staff.it.uts.edu.au/~simeon/mdm_kdd2002/</a>	23-26 juillet 2002	Edmonton (Canada)
WCC2002 17th IFIP world congress	25-30 août 2002	Montreal (Canada)

URL <a href="http://www.wcc2002.org">http://www.wcc2002.org</a>		
ICSM'2002 IEEE international conference on software maintenance	3-6 octobre 2002	Montreal (Canada)
URL <a href="http://www.icsm2002.org">http://www.icsm2002.org</a>		
CARI'02 6 <sup>ème</sup> colloque africain sur la recherche en informatique	14-17 octobre 2002	Yaoundé (Cameroun)
URL <a href="http://www.cari-info.orf">http://www.cari-info.orf</a>		
EDCC-4 4th european dependable computing conference	23-25 octobre 2002	Toulouse
URL <a href="http://www.laas.fr/edcc-4">http://www.laas.fr/edcc-4</a>		
TICE'2002 third international conference on technology of information and communication in education for engineering and industry	13-15 novembre 2002	Lyon
URL <a href="http://tice2002.insa-lyon.fr">http://tice2002.insa-lyon.fr</a>		
ICSSEA'2002 15 <sup>èmes</sup> journées internationales en génie logiciel et ingénierie de systèmes et leurs applications	3-5 décembre 2002	Paris
URL <a href="http://www.cnam.fr/CMSL">http://www.cnam.fr/CMSL</a>		

Devant l'accroissement des annonces de conférences et des demandes de publications dans le bulletin, le CA de Specif (séance du 4 avril 1996 revu le 14 octobre 1999) a décidé d'appliquer les règles suivantes:

- conférences de jeunes chercheurs et conférences parrainées<sup>1</sup> par SPECIF: publication de l'annonce limitée à une page. Envoyer le document par e-mail, en format word interprétable par un Mac, rtf, ou latex.
- autres conférences: renvoi sur l'URL, et maintien de la liste sous la forme présentée ci-dessus. Envoyer par mail le titre, la date, le lieu et l'URL.

Envoyer les documents à Christian Carrez par e-mail: [carrez@cnam.fr](mailto:carrez@cnam.fr)

## Refonte du site web de Specif

L'association SPECIF a le plaisir de vous informer que son site Web est accessible dès maintenant à l'adresse <http://specif.org>.

**specif** Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France

**Nouvelle adresse : <http://specif.org>... Modifiez vos liens préférés**

L'association SPECIF est une association "loi 1901" regroupant des Personnels Enseignants et Chercheurs en Informatique de France travaillant principalement à l'Université, au CNRS ou à l'INRIA.

Vous trouverez sur ce site divers renseignements relatifs à cette association ainsi que des informations pratiques concernant notre discipline.

Les divers liens vers des serveurs web extérieurs que vous trouverez sont donnés à titre indicatif. Nous ne pouvons nous engager à vérifier toutes les informations qu'ils contiennent.

- [Pour adhérer, remplissez le formulaire d'inscription...](#)
- [Pour être informé de ce qui se passe en informatique, abonnez-vous au forum Spécif..](#)

*Spécif organise depuis sa création des journées... des rencontres... publie un bulletin... voici un bref rappel des activités menées.*

*Le serveur Spécif reprend vie... donnez-nous votre point de vue, envoyez nous les infos que vous souhaitez y voir. Merci...*

**Accueil**

**Actualité**

- [La place de l'informatique dans les STIC](#)

**Recherche**

- [Laboratoire de recherche en informatique](#)
- [Prix de thèse](#)

**Enseignement**

- [Spédago](#)
- [Textes officiels](#)

**Carrière**

- [Emploi](#)
- [Textes officiels](#)

**Vie de l'association**

- [Adhérents](#)
- [Correspondants](#)
- [Conseil d'Administration](#)

**Contacter SPECIF**

Le site a été complètement renouvelé. C'est un portail qui vous redirigera vers différentes rubriques, gérées par des membres du Conseil d'Administration de SPECIF et responsables des contenus.

Les actualités de SPECIF mais aussi du Ministère, du CNRS, de l'INRIA, réunions, appels à propositions, informations sur les recrutements, etc. Ce site est géré à Lille par JM Talbot ([talbot@lifl.fr](mailto:talbot@lifl.fr)).

<sup>1</sup> Le parrainage de SPECIF est accordé par le Conseil d'Administration

Nous avons décidé de créer une rubrique "Emplois", qui recense les emplois offerts au niveau thèse de doctorat au moins. Elle est gérée à Dijon par H. Cherifi (Robert.Chignoli@unice.fr). Vous pouvez lui transmettre toute proposition d'emploi, en France ou à l'étranger, répondant au critère. Les offres d'emploi concernant des niveaux inférieurs à Bac+5 ne pourront pas être acceptées.

Tout ce qui concerne les adhésions est regroupé dans une rubrique gérée à Nice par R. Chignoli. Vérifiez bien que vous n'avez pas oublié de renouveler votre adhésion et que votre institution adhère comme personne morale. Merci d'avance.

Le site propose également un annuaire des laboratoires en informatique, réalisé par Colin de la Higuiera. Vérifiez que les informations fournies sur votre laboratoire sont exactes.

SPedago est en cours de restructuration. Il sera accessible à partir du serveur Spécif.

Un espace est réservé aux correspondants, ils pourront sous peu avoir accès aux informations concernant leur zone. Robert Chignoli en charge de cette rubrique, prendra contact avec eux.

Le CA tout entier espère que l'ensemble de la communauté nous aidera à améliorer le contenu comme la forme. Vous trouverez ci-dessous la page d'accueil.

## Informations pratiques sur des URL intéressantes

Vous trouverez ci-dessous quelques URL utiles.

<http://cnu.ifsic.univ-rennes1.fr> Le serveur de la section 27 du CNU vous donnera les dernières informations sur les problèmes traités par nos représentants nationaux.

<http://www.cnam.fr/ofmi> Le serveur de l'OFMI (Observatoire des Formations et des Métiers de l'Informatique et des technologies de l'information et de la communication) présente une cartographie des formations en informatique, en particulier sur les DESS et les licences professionnelles. On y trouve également les résultats d'enquêtes effectuées auprès des responsables de ces formations.

<http://www.cnrs.fr> Le serveur du CNRS fournit les informations sur le fonctionnement du CNRS, les départements, les sections du comité national, mais aussi sur les laboratoires associés au CNRS.

<http://www.inria.fr> Le serveur de l'INRIA fournit des informations sur les activités de l'organisme, en particulier les actions de recherche coopératives ou les recrutements.

<http://www.education.gouv.fr> Le serveur du ministère donne beaucoup d'informations concernant directement notre communauté. Sur ce serveur, je retiendrai en particulier

[sup/perssousmenu.htm](http://www.education.gouv.fr/sup/perssousmenu.htm) pour tout ce qui concerne les carrières des enseignants chercheurs,

[syst/organb.htm](http://www.education.gouv.fr/syst/organb.htm) pour l'organigramme du ministère (descendre pour sauter l'image pas toujours affichée correctement),

[bo/default.htm](http://www.education.gouv.fr/bo/default.htm) pour l'accès en ligne au BO,

[sup/univ.htm](http://www.education.gouv.fr/sup/univ.htm) pour les adresses des universités.

<http://www.recherche.gouv.fr> Le serveur du ministère de la recherche, où je retiendrai en particulier

[site/organig/default.htm](http://www.recherche.gouv.fr/site/organig/default.htm) pour l'organigramme du ministère,

[technologie/infotel/default.htm](http://www.recherche.gouv.fr/technologie/infotel/default.htm) partie plus particulièrement dédiée au département informatique et télécommunications,

[recherche/formation/msub.htm](http://www.recherche.gouv.fr/recherche/formation/msub.htm) pour la mission scientifique universitaire, les études de 3<sup>ème</sup> cycle et les écoles doctorales.

[http://www.legifrance.gouv.fr/citoyen/new\\_officiels.ow](http://www.legifrance.gouv.fr/citoyen/new_officiels.ow) Le serveur du journal officiel.

<http://www.industrie.gouv.fr/accueil.htm> Le serveur du secrétariat d'état à l'industrie donne des informations intéressantes sur l'économie, et en particulier la société de l'information.

<http://www.telecom.gouv.fr/> Le serveur du gouvernement plus particulièrement dédié aux télécommunications et à la société de l'information.

[documents/index\\_nets.htm](http://www.telecom.gouv.fr/documents/index_nets.htm) en particulier pour des études et rapports.

<http://www.cefi.org> Le serveur du CEFI publie des informations sur les formations d'ingénieurs et l'emploi, objectif de ce comité d'études. Plus généralement, on trouve sur ce site des données diverses sur les DESS, les DEA, mais également les IUP et les autres formations de l'enseignement supérieur.

<http://www.passinformatique.com>. Ce serveur recense les formations et les métiers de l'informatique. Élaboré sous la houlette du Syntec en collaboration avec le journal «[l'étudiant](#)», il a été inauguré par notre ministre Jack Lang le 4 mars 2002. Outre les initiateurs du projet, les organisations comme le SFIB, le CIGREF, l'AFPA, l'OFMI, ainsi que le ministère de l'industrie (que ceux qui ont été oubliés me pardonnent) font partie du comité de pilotage. Voici la page d'accueil.





> Bien choisir  
ses études

> Annuaire  
des formations

> Métiers  
de l'informatique

> Espace  
Entreprise

> Formation  
continue

> Testez vos  
connaissances



> Pourquoi choisir  
l'informatique ?  
L'informatique est un  
secteur d'avenir porteur  
d'emplois.



> S'orienter vers  
l'informatique  
après le bac  
Toutes les filières  
passées au crible.



Se former à  
l'étranger  
Les bonnes  
pistes pour  
étudier  
hors de  
l'Hexagone.



Les chiffres  
clés de la  
formation  
informatique  
Tous les  
chiffres à  
connaître.

#### MOTEUR DE RECHERCHE / 4500 formations



RECHERCHER

- > Par diplôme  
4 500 formations liées à  
l'informatique
- > Par spécialisation  
20 domaines au choix
- > Par établissement  
nom, sigle de fac ou  
d'école (1500  
établissements)
- > Par localisation  
ville, département,  
région, académie

#### ACTU...ACTU... ACTU... ACTU... ACTU...



#### Inauguration du site

Le 4 mars 2002, le  
Ministre de  
l'Education nationale,  
Jack Lang, a inauguré  
à l'Université Paris  
Dauphine,  
Passinformatique.com

#### Alternance, mode d'emploi

De nombreux  
diplômes (BTS,  
DUT, ingénieurs...) peuvent aussi se  
préparer en  
alternance.

#### Comment s'inscrire ?

Pour les futurs  
bacheliers, les  
modalités  
d'inscription dans le  
supérieur, filière par  
filière.

#### Bientôt de nouvelles rubriques

Disponibles dès à présent, les rubriques  
Etudes, Annuaire, Métiers qui s'enrichiront  
au 2<sup>e</sup> semestre 2002 des rubriques  
Espace Entreprise, Formation continue et  
Testez vos connaissances. Revenez nous  
voir souvent !

#### Aides financières et bourses

Ne  
passez pas à côté  
des aides  
financières qui  
vous sont  
destinées !  
Attention aux  
dates limites de  
remise des  
dossiers !



Partenaires >

Chiffres clés >

Lexique >

Plan du site >

Contact >

Infos légales >

SYNTEC

INFORMATIQUE

l'Étudiant

## Livres proposés à specif

Cette rubrique propose des ouvrages récents dont SPECIF a eu connaissance. Il s'agit d'abord de la "quatrième de couverture" obtenue par digitalisation, à la quelle est jouté un bref commentaire après un survol du livre. Cependant, nous sommes prêts à publier ici les analyses de livres que vous nous feriez parvenir. N'hésitez pas à donner votre point de vue sur son utilité. Si elle vous paraît intéressante, aidez nous à la mettre à jour. CC.

Henri Habrias, *Spécification formelle avec B*, 416 pages, Hermès Science, 2001. ISBN 2-7462-0302-2. La méthode B a été élaborée par Jean-Raymond Abrial pour spécifier, concevoir et coder des systèmes logiciels. Elle est utilisée dans l'industrie, notamment dans les systèmes de sécurité, de protection et de contrôle de vitesse des trains. Spécification formelle avec B est une introduction à la notation B et à la méthode B. Le concept de base est celui de machine abstraite dont l'état est décrit par un invariant. La méthode consiste à prouver formellement que les opérations respectent bien l'invariant, puis à raffiner les machines abstraites en machines implantables, et à prouver que ce raffinement est correct. Le logiciel est ainsi prouvé par construction relativement à sa spécification. L'architecture du logiciel préconisée est l'architecture en couche.

À partir d'exemples simples de spécifications, l'ouvrage propose un développement complet en B. Il présente les bases mathématiques et logiques mises en œuvre et détaille les éléments du langage B, en allant de la spécification à l'implantation.

*L'auteur Henri Habrias est professeur d'informatique à l'université de Nantes où il enseigne B en IUT, deuxième et troisième cycle.*

*Commentaire* □ La méthode B prend de plus d'importance dans la conception des logiciels. L'utilisation d'une méthode formelle est une obligation dans certains domaines qui mettent en jeu la vie des personnes, comme par exemple les transports terrestres ou aériens. B a fait ses preuves dans ces cas, comme en témoignent les travaux réalisés par exemple dans le cadre de la ligne Météor. Doit-on le réserver à ces cas spécifiques □ Je ne le pense pas, et il est nécessaire que les informaticiens que nous formons acquièrent les concepts qui sont sous-jacents. Henri habrias a une longue expérience pédagogique dans ce domaine et il est utile qu'il en fasse profiter l'ensemble de la communauté. CC.

## Fonctionnement de l'association

- Calendrier des réunions 2001-2002
- Conseil d'administration du 11 octobre 2001
- Conseil d'administration du 13 décembre 2001
- Conseil d'administration du 18 janvier 2002
- Conseil d'administration du 21 mars 2002
- Bulletin d'adhésion 2002
- Liste des correspondants

### Calendrier des réunions 2001-2002

(prévisionnel)

Conseil d'Administration	jeudi 11 octobre 2001 de 10h à 17h
Bureau de direction	vendredi 16 novembre 2001 de 16h à 18h réunion téléphonique
Conseil d'administration	jeudi 13 décembre 2001 de 10h à 17h
Congrès SPECIF	vendredi 18 janvier 2002
Conseil d'Administration	vendredi 18 janvier 2002, après l'AG
Bureau de direction	jeudi 14 février 2002 de 16h à 18h réunion téléphonique
Conseil d'Administration	jeudi 21 mars de 10h à 17h
Bureau de direction	jeudi 2 mai 2002 de 16h à 18h réunion téléphonique
Bureau de direction	jeudi 30 mai 2002 de 16h à 18h réunion téléphonique
Conseil d'Administration	jeudi 13 juin 2002 de 10h à 17h
Bureau de direction	jeudi 19 septembre 2002 de 16h à 18h réunion téléphonique
Conseil d'Administration	jeudi 10 octobre 2002 de 10h à 17h
Congrès SPECIF	jeudi 16 et vendredi 17 janvier 2003

### Compte-rendu du Conseil d'Administration du 11 octobre 2001

par Thérèse Hardin

Présents : H. Cherifi, R. Chignoli, F. Sedes, E. Muriasco, J. Bahi, M. Legault, A. Mostefaoui, C. Bellissant, N. Bensimon, C. Carrez, B. Lorho, T. Hardin, J. Jaray, V. Donzeau-Gouge, M. Riveill.

Excusés : A. Petit, C. de la Higuera, M. Clerbout, H. Basson, B. Heulluy, P. Weis, C. Bétourné, P. Poncelet

#### 1 Journée licences professionnelles

N. Bensimon fait le compte rendu de la réunion SPECIF du 5 octobre 2001 sur les licences professionnelles.

Le bilan de M. Escoufier sera mis sur le serveur de SPECIF. Il concerne l'implication des IUT dans les licences professionnelles. La licence professionnelle accueille plus d'étudiants que les années spéciales. D'ailleurs, cette dernière formation est supprimée dans certains IUT.

Les licences professionnelles sont souvent portées par les IUT : dans nos domaines en 2000-2001 12 sur 31, en 2001-2002 20 sur 59. Mais ces formations sont souvent organisées en collaboration. Certains points ne sont pas encore totalement précisés : rôle de la session de septembre, notion de redoublement. L'organisation de ces licences pro est assez variée.

Il est prévu que les licences professionnelles aient un recrutement très large. Il semble cependant que les recrutements concernent surtout des étudiants issus des IUT ou des STS et peu ceux issus des DEUG.

La licence professionnelle doit être considérée comme une licence, donnant accès aux cursus amenant à base+4 ou 5. Cela pose un problème de positionnement et de contenu.

Le M.E.N. a un classement des différentes formations suivant les métiers visés. L'informatique est classée dans le groupe Information et Communication. Le ministère vérifie périodiquement l'adéquation entre les métiers effectivement exercés et les objectifs de la formation. Malheureusement, le classement n'est pas toujours réellement pertinent. Ainsi, la licence "Informatique et Communication, web." se retrouve dans le groupe "Image et son". Le ministère est conscient de ces erreurs et souhaite des propositions d'amélioration. SPECIF pourrait faire une telle proposition.

B. Lorho pose la question de la définition de notre champ d'action. La discipline informatique est en péril majeur. Il faudrait se positionner très précisément et définir plus la spécificité "informatique" et faire connaître cette spécificité.

R. Chignoli : dans les IUT, la discussion est commencée depuis fort longtemps entre une formation "Informatique" et une formation "Informatique", précisée par des mentions.

Une discussion s'instaure sur les différents objectifs des formations et leur positionnement par rapport aux demandes de la profession. Avec la pénurie d'informaticiens, sont employés sous cette dénomination des personnes ayant une formation extrêmement courte et uniquement sur des savoir-faire.

F. Sedes renforce le point de vue de B. Lorho sur le fait que la discipline informatique n'est pas suffisamment reconnue. Par exemple, des labos ne travaillant pas dans le domaine de la "Computer Science" demandent à rejoindre la section STIC du CNRS.

D. Hérin : Il existe une pléiade de métiers, Informatique et [bibliothèques, réseaux, gestion, etc.]. Il faudrait faire apparaître ces sous-domaines de l'informatique dans la dénomination des métiers visés. Il faudrait signaler aussi que les pertes d'emploi actuelles dans les métiers informatiques concernent surtout des non-informaticiens.

Après discussion, le CA vote sur une classification des Licences Professionnelles dans notre domaine :

#### *Secteur Professionnel :*

Informatique et Télécommunications 9 oui, 5 non, 1 abs

#### *Dénominations Nationales :*

1. Métiers du Logiciel
2. Métiers des systèmes et des réseaux
3. Métiers des systèmes d'information
4. Métiers des applications de l'informatique

13 oui, 3 abs

Des options doivent être ajoutées pour préciser les champs couverts par les dénominations.

## **2 Base de données des Labos**

C. de la Higuera demande comment décider de faire figurer un labo sur la base de données si celui-ci n'apparaît pas comme reconnu "Recherche en Informatique" par une institution (Ministère, CNRS, INRIA, etc.). La procédure mise en place est la présentation du labo demandeur par un membre du CA aux membres du CA.

## **3 Site CNRS**

Point sur les appels d'offres  voir la page web.

Les réponses aux appels d'offre du CNRS sont à fournir dans des délais très courts après la parution des appels d'offre. Cela rend souvent impossible la réponse à cet appel d'offre. Ce problème préoccupe la majorité des membres du CA.

T. Hardin est chargée de présenter ces questions à F. Jutand au cours de l'assemblée générale.

Les DR2 du CNRS, s'engageant à enseigner un certain nombre d'heures, pourront être recrutés Prof de 1ère classe. Il y aura une diminution de 20% du nombre de postes mis au concours CNRS.

INRIA : les projets hors-les-murs ne doivent pas renforcer des différences de traitement entre équipes d'un même labo.

Les projets acceptés dans les appels d'offre des différentes tutelles semblent très souvent émaner des mêmes équipes et porter sur les mêmes thèmes.

Rapport Esperet : J. Lang en a repris quelques points. Annonce de la maison de *l'e-learning* ou Villa Médicis, créée à Grenoble, qui sera dirigée par B. Cornut.

## **4 Assemblée générale de SPECIF : 17 -18 janvier 2002 à Grenoble**

Thème "L'informatique au sein des STIC"

Les invités sont :

pour le Ministère : Arques, pour l'INRIA : Laroutou, pour le CNRS : L. Farinas del Cerro, C. Garbay, A. Petit

Organisation d'une table ronde sur "Recherche en informatique = nouveaux savoirs et/ou nouveaux savoirs-faire" par D. Hérin. Composition du panel un MdC, un CR, un Prof, un DR, un directeur de labo.

Proposition d'association à un effort de diffusion d'informations sur les recrutements, mis en oeuvre par la SMF et la SMAI. Cela nécessite un effort des présidents de commissions de spécialistes. SPECIF peut contacter ces présidents par l'intermédiaire des correspondants ainsi que le président du CNU.

## **5 Adhésions SPECIF**

Nécessité de réagir très vite vu le faible nombre d'adhésions. Envoi d'une lettre aux enseignants-chercheurs avec relais par les correspondants recueillant leurs avis pour préparer la table ronde de l'AG. Mentionner les sites SPECIF dans cette lettre. Préparation d'une affiche de l'AG.

# **Compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 décembre 2001**

*Par Michel Riveill*

Présents : D. Hérin, N. Bensimon, V. Donzeau-Gouge, J. Jarray, C. de la Higuera, A. Petit, C. Bellissant, J. Bahi, M. Clerbout, M. Riveill

La journée a été essentiellement consacrée à la préparation du congrès Spécif.

Le planning suivant a été arrêté.

Thème : la place de l'informatique dans les STIC

## **Jeudi 17 janvier**

*10h00-12h30 : Ministère de la recherche et de la technologie*

- Présentation du fonctionnement de l'institution
- Politique de développement de l'informatique
- La place de l'informatique dans les STIC
- Les processus d'évaluation

Avec :

- Costes ou Mariani : direction de la technologie
- Schartz ou Petit : direction de la recherche
- Arques : Mission Scientifique Universitaire
- D. Herman (président section 27 CNU)

Quelques pointeurs sur les organigrammes :

direction de la recherche : <http://www.technologie.gouv.fr/recherche/organisa/default.htm>

direction de la technologie : <http://www.technologie.gouv.fr/technologie/mission/default.htm>

*14h-16h00 : Les EPST : CNRS et INRIA*

- Présentation du fonctionnement de l'institution
- Politique de développement de l'informatique
- La place de l'informatique dans les STIC
- Les processus d'évaluation

Avec :

- F. Juttand - CNRS (directeur Dept Stic)
- B. Laroutou (ou son représentant) - Président de l'INRIA
- M. Weinfeld (président section 07 CNRS)
- Un représentant du comité d'évaluation de l'INRIA

Organigrammes :

CNRS : <http://www.cnrs.fr/STIC/html/decouvrez/organigramme.htm>

INRIA : <http://www.inria.fr/inria/organigramme/index.fr.html>

*16h30-18h30 : Remise du prix de thèse Spécif*

Frédéric Blanqui : pour sa thèse préparée au LRI (Paris XI - Orsay) sous la direction de J.P. Jouannaud et intitulée «Théorie des types et réécriture

Accessits (par ordre alphabétique)

Pierre-Marie Gandoin, pour sa thèse préparée à l'INRIA Sophia-Antipolis sous la direction de O. Devillers et intitulée «Compression progressive et sans perte de structures géométriques

Sylvain Marchand, pour sa thèse préparée au Labri (Bordeaux) sous la direction de M. Desainte-Catherine et intitulée «Modélisation informatique du son musical (analyse, transformation, synthèse).

## **Vendredi 18 janvier - Assemblée générale Spécif**

*9h00-11h00, Table ronde : place de l'informatique dans les STIC*

- J-P. Haton - président de l'ASTI
- L. Bougé - inter-GDR
- C. Garbay - Directeur Scientifique Adjoint du dept STIC-CNRS (Interaction Humaine et Cognition)
- Th Hardin - VP recherche de Spécif

*11h30-12h30 AG Spécif et votes*

*14h00-16h00 CA de Spécif*

# **Compte rendu du Conseil d'Administration du 18 janvier 2002 à Grenoble**

*Par Michel Riveill*

Présents Camille BELLISSANT, Nelly BENSIMON, Thérèse HARDIN, Christian CARREZ, Robert CHIGNOLI, Michel RIVEILL, Elisabeth MURISASCO, Jacques BAHY, Henri BASSON, Laure BERTI-EQUILLE, Hocine CHERIFI, Véronique DONZEAU-GOUGE, Mathieu JAUME, Michel LEGAULT, Jean-Marc TALBOT, Antoine PETIT, Florence SEDES

## **Election du nouveau bureau :**

- Président : Camille BELLISSANT
- VP Enseignement : Nelly BENSIMON
- VP Recherche : Thérèse HARDIN
- VP Prospective : Colin de la HIGUERRA
- Trésorière : Elisabeth MURISASCO
- Secrétariat : Michel RIVEILL

Vote : oui à l'unanimité

## **Calendrier des réunions**

Le CA arrête le calendrier de fonctionnement suivant :

Conseil d'Administration sauf avis contraire ceux-ci ont lieu de 10h à 17h au CNAM – rue Saint Martin – Paris

jeudi 21 mars

jeudi 13 juin

jeudi 10 octobre

Bureau sauf avis contraire ceux-ci ont lieu de 16h à 18h par audio-conférence

jeudi 14 février

jeudi 14 mars

jeudi 2 mai

jeudi 30 mai

jeudi 19 septembre

Assemblée générale☐

Fin janvier à Toulon

## **Charges**

Les autres 'charges' sont réparties de la manière suivante

- bulletin : Christian CARREZ
- Lettre : Camille BELLISSANT
- gestion du site WEB : Hocine CHERIFI
- Adhésion : Robert CHIGNOLI
- prix de thèse : Michel RIVEILL
- relation avec les associations européennes : Henri BASSON

## **Projets d'animation**

Le CA souhaite fonctionner par équipe autour de projet d'animation☐ (Le premier nom est le responsable du groupe de travail. Les groupes qui n'ont qu'un seul nom attendent du renfort).

- Enseignement☐Nelly BENSIMON
- Informatique pour non spécialiste, certification☐Michel LEGAULT
- Recherche ☐Thérèse HARDIN
- Prospective☐Colin de la HIGUERRA
- Communication☐Laure BERTIL-EQUILLE
- Serveur Web☐Hocine CHERIFI, Robert CHIGNOLI, Jean-Marc TALBOT, Pierre WEIS, Henri BASSON, Michel RIVEILL

# **Compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 mars 2002**

*Par Jacques Bahi*

**Présents** : Camille Bellissant, Michel Riveill, Mathieu Jaume, Thérèse Hardin, Gilles Zurfluh, Jean-Marc Talbot, Nelly Bensimon, Robert Chignoli, Elisabeth Murisasco, Zohra Bellahsène, Hocine Chérifi, Christian Carrez (à partir de 11h30), Véronique Donzeau-Gouge, Jacques Bahi.

**Excusés** : Laure Berti, Henri Basson, Michel Legault.

Robert Chignoli est excusé à partir de 12h30.

## **1 Fonctionnement de Specif.**

Camille Bellissant pose la question de revenir ou non à un fonctionnement du CA par groupes de travail, Michel Riveill est d'accord avec la proposition. Thérèse Hardin précise que les groupes de travail ont pour vocation de préparer les CA sur des sujets particuliers. Robert Chignoli pose la question de coupler ou non les groupes de travail avec le CA.

Il est conclu qu'il est effectivement souhaitable de fonctionner en groupes de travail et que ceux-ci auront pour tâche de travailler en dehors des CA et de faire des propositions au CA.

Il est également conclu que chaque membre du CA devrait faire partie d'un groupe de travail et que chaque groupe animera une rubrique du serveur Web.

Thérèse Hardin estime qu'il faut renforcer le rôle de société savante de SPECIF par le biais de la recherche.

Zohra Bellahcène est d'accord avec Thérèse et pense qu'il y a un rôle à jouer au niveau européen.

Camille Bellissant fait circuler la réponse qu'il a faite à un questionnaire sur les sociétés savantes.

Un débat s'engage autour du rôle de SPECIF en recherche, la conclusion est qu'il faut effectivement renforcer le rôle de SPECIF en recherche.

## 2 Groupes de travail

Les groupes de travail sont affichés au tableau, sont débattus et mis à jour. Ci-dessous le résultat de ce travail :

**Enseignement**☑ "Nelly Bensimon", Camille Bellissant, Christian Carrez, Gilles Zurfluh, Zohra Bellahcène, Robert Chignoli, Mathieu Jaume

**Info pour non-spécialistes**☑ et certification : "Michel Legault", Gilles Zurfluh, Elisabeth Muriasco.

**Recherche** : "Thérèse Hardin", Jacques Bahi, Véronique Donzeau-Gouge, Elisabeth Muriasco, Zohra Bellahcène

**Prospective**☑ Colin de la Higuera

**Communications** : "Laure Berti", Zohra Bellahcène, Henri Basson, Christian Carrez

On se pose la question de regrouper les groupes prospective et communication.

**Serveur Web**☑ Hocine Cherifi, Robert Chignoli, Jean-Marc Talbot, Pierre Weiss, Henri Basson, "Michel Riveill"

**Adhérent et correspondants** : "Robert Chignoli", Camille Bellissant, Hocine Chérifi, Laure Berti

**Carrière et RH** : (Mobilité d'EC, IATOS, Métiers, redéploiement): Michel Riveill, "Christian Carrez", Nelly Bensimon

Camille Bellissant propose la date du lundi 22 avril pour que les groupes de travail fassent des propositions, ces propositions sont à réaliser à moyen terme. Les personnes entre guillemets (ci-dessus) sont chargées de centraliser les propositions.

## 3 Serveur web

Hocine Chérifi pense qu'il faut étendre le serveur web en portail, ceci aurait pour effet de répartir la charge de travail. Un débat s'engage entre Thérèse, Michel, Hocine et Robert sur les aspects techniques entre centralisation (serveur) ou non (portail).

Le CA arrive à la conclusion qu'il faut effectivement faire évoluer le serveur en portail.

Le CA discute l'achat d'un nom de domaine spécif de type : specif.org ou specif.com ou specif.fr. Ce dernier étant impossible à acquérir (seule possibilité : specif.asso.fr) le CA propose soit specif.org, soit specif.com si le précédent n'est pas possible.

Camille Bellissant suggère de définir le cahier des charges du portail.

Nelly Bensimon pense que le débat engagé sur le portail et le concours PR/MCF est un débat qui devrait avoir lieu en groupes de travail.

## 4 Groupe recherche

A la suite de la discussion, il se dégage quelques tâches prioritaires pour le groupe recherche. Ces tâches sont :

1. définition la recherche en informatique.
2. positionnement de SPECIF par rapport à l'ASTI.
3. après une remarque de Michel Riveill, mise à jour des info. concernant les Labos de recherche et les GDR

## 5 Groupe enseignement

Nelly Bensimon présente les tâches entreprises par le groupe enseignement, on y distingue : Metiers des EC, ressources humaines, mobilité européenne, mobilité hors européenne;

## 6 Groupe adhérent et correspondant

Robert Chignoli présente le nouveau site de SPECIF et fait une démonstration sur la gestion des abonnements, l'intranet. Hocine Chérifi fait une démonstration de l'opération postes.

## 7 Université d'été de l'ASTI

Patrick Saint-Jean, membre de l'ASTI, présente les objectifs de l'université d'été d'une semaine sur l'imagerie numérique. Le lieu retenu est Saint Malo la date sera probablement la 2<sup>ème</sup> semaine ou 3<sup>ème</sup> semaine de septembre 2003.

Il précise que l'école d'été a des objectifs scientifiques transversaux. Il précise également que le but de l'ASTI est de faire une connexion entre les activités concernant l'imagerie numérique et de définir des axes de recherche sur ce thème tout en provoquant des retombées sur l'ASTI.

Un des objectifs est de viser l'exposition internationale Image 2004 qui aura lieu à La Courneuve. Plusieurs associations (ACM Siggraph Paris, AFIT,...) prennent part à cette école d'été.

Thérèse Hardin demande s'il y a de la part de l'ASTI une attente de participation financière de la part des associations fondatrices.

P.S.J pense que oui.

Thérèse Hardin pose la question de la participation des associations à cet événement, après discussion, il est conclu que, dans un premier temps, il est attendu des associations fondatrices de participer au comité d'organisation.

PSJ précise également que de façon générale, le but est de constituer une base de données de personnes réagissant sur un sujet défini de façon pluridisciplinaire et c'est là que les associations fondatrices ont un rôle à jouer par leur participation au comité d'organisation.

Suite à une question de Thérèse concernant les thématiques de l'école d'été un débat est lancé sur l'imagerie numérique et la place qu'elle occupe dans la communauté.

Conclusion : bien que l'imagerie numérique soit de plus en plus enseignée dans les universités, un marché important reste ouvert.

L'école d'été répondrait à la fois aux spécialistes et aux néophytes par l'organisation de plusieurs niveaux. Elle sera également une vitrine pour les enseignants chercheurs pour présenter leurs travaux.

Un correspondant SPECIF doit être désigné pour cet événement : Nelly Bensimon se propose de démarrer cette fonction en attendant d'y voir un peu plus clair.

P.S.J. quitte le CA.

Thérèse Hardin propose un texte de présentation de l'école d'été et du rôle joué par SPECIF, en voici la teneur :

Intervention de SPECIF : participation à une manifestation de veille technologique sur une discipline où la recherche en informatique intervient de façon importante. Les objectifs sont de permettre à nos adhérents de découvrir ou compléter leurs connaissances dans ce domaine, de connaître les outils/méthodes construits récemment et éventuellement de faire connaître leurs résultats de recherche.

### **Congrès Specif 2003**

On passe ensuite à l'organisation du Congrès SPECIF 2003 à Toulon.

Elisabeth Muriasco présente les infrastructures disponibles et les contraintes d'organisation, les dates du 16 - 17 janvier 2003 pour retenues pour le congrès.

Une longue discussion s'engage sur les thèmes à retenir pour le congrès. Ce sont les thèmes carrières, ressources humaines et 3-5-8 qui sont pressentis. Il est convenu de demander également l'avis d'anciens membres du CA et d'autres membres de SPECIF pour suggérer des thèmes.

Thérèse et Nelly sont chargés par Camille de mener ces réflexions.

### **Questions diverses**

La discussion se poursuit autour des 3-5-8. Nelly explique les problèmes, à venir, liés à l'encadrement, au manque de moyens et aux attentes des entreprises.

Suite à une question de Zohra, Christian Carrez apporte l'information suivante: le décret du 2 mars 2002 apporte quelques modifications aux statuts d'EC : pour les assistants, en particulier, il existe désormais une liste d'aptitude pour devenir MCF. (23 mars dernier délai de dépôt du dossier).

Concernant le bulletin, Christian Carrez donne la date limite de présentation des textes, il s'agit du 30 avril. A l'ordre du jour du prochain bulletin, il y aura : AG de Grenoble, La table ronde, CR de l'AG, résumé des prix de thèse, qualifications, présentation du portail web, point sur le rapport Esperet.

Sur proposition de Camille Béllissant, le conseil d'administration nomme membre d'honneur de Specif Louis Bolliet, un des fondateurs de l'IMAG.



## SPECIF - Bulletin d'adhésion 2002

Tous les adhérents non à jour de leur cotisation sont invités à transmettre leur règlement soit par l'intermédiaire de leur correspondant, soit directement au responsable des adhésions à l'adresse suivante :

Robert CHIGNOLI - Adhésions SPECIF  
IUT de Nice - Département Informatique  
41, boulevard Napoléon III  
06041 - Nice Cédex  
Tél. : 04.97.25.82.11 ou 12 Fax : 04.97.25.83.30 email : Robert.Chignoli@unice.fr  
http://specif.org

Merci d'indiquer votre nom dans la fiche, et de ne la remplir entièrement **qu'en cas de nouvelle adhésion ou de changement d'adresse.**

---

Adhésion en tant que : Personne Physique Personne Morale

M.    Mme    Mlle    NOM : .....  
Prénom : .....

Fonction (EnseignantChercheur...) : .....

Etablissement : .....

Laboratoire : .....

### Adresse d'expédition du bulletin :

Attention, cette adresse est publiée dans l'annuaire de Specif **sauf** avis contraire de votre part.

S'agit-il de votre adresse personnelle ? ( O / N )

AD1 (Organisme) : .....

AD2 (Unité ou Département) : .....

AD3 (Bâtiment, rue, BP) : .....

AD4 (Code Postal et Ville) : .....

Téléphone(s) : ..... Télécopie : .....

Adresse électronique : .....

Si vous **ne voulez pas** que votre adresse soit diffusée **dans l'annuaire de Specif**, signez ici :

---

### Règlement adhésion année CIVILE 2002 :

Personne Physique : **35** . (cotisation réduite à **17,5** . pour les non-permanents) Personne Morale : **250** .

S'agit-il : d'une Nouvelle adhésion d'un Renouvellement d'adhésion

Règlement à l'ordre de SPECIF : Montant : ..... par Chèque CCP Bon de Commande

---

### Liste des zones de rattachement (entourez votre zone) :

AIX\_IUP,AIX\_IUT, AMIENS, ANGERS, ARTOIS, AVIGNON, BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BLOIS, BORDEAUX \_1, BORDEAUX\_ENSERB, BORDEAUX\_IUT, BREST, CAEN, CHAMBERY, CLERMONT, COMPIEGNE, DIJON, EVRY, GRENOBLE, GUADELOUPE, LA\_REUNION, LA\_ROCHELLE, LANNION, LE\_HAVRE, LE\_MANS, LILLE, LIMOGES, LITTORAL, LYON\_1, LYON\_3, LYON\_ECL, LYON\_ENS, LYON\_INSA, LYON\_IUT, MARNE\_LA\_VALLEE, MARSEILLE\_1, MARSEILLE\_2, MARSEILLE\_3, MARTINIQUE, METZ, MONTPELLIER, MULHOUSE, NANCY, NANTES, NICE, NICE\_INRIA\_SOPHIA, ORLEANS, PACIFIQUE, PARIS\_1, PARIS\_2, PARIS\_5, PARIS\_5\_IUT, PARIS\_6\_JUSSIEU, PARIS\_6\_SCOTT1, PARIS\_7, PARIS\_8, PARIS\_9, PARIS\_10, PARIS\_11, PARIS\_11\_IUT, PARIS\_12, PARIS\_13, PARIS\_CNAM, PARIS\_ENS, PARIS\_ENS\_CACHAN, PARIS\_ENSAE, PARIS\_ENST, PARIS\_III, PARIS\_INAPG, PARIS\_INRIA, PARIS\_SUPELEC, PAU, POITIERS, REIMS, RENNES, RODEZ, ROUEN, ROUEN\_INSA, SAINT\_ETIENNE, SEVENANS, STRASBOURG, STRASBOURG\_2, SUISSE, TELECOM\_BRETAGNE, TOULON, TOULOUSE\_1, TOULOUSE\_2, TOULOUSE\_3, TOULOUSE\_3\_IUT, TOULOUSE\_INPT, TOURS, TOURS\_E3I, TROYES, VALENCIENNES, VANNES, VERSAILLES. AUTRES : .....

Les correspondants SPECIF au 17 mai 2002

ZONE	NOM et PRENOM	TELEPHONE	FAX	E-MAIL
AIX IUP	EGEA Marcel	04 42 21 43 76		marcel.egea@niage.u-3mrs.fr
AIX IUT	PAIN-BARRE			cpb@du.iut.univ-aix.fr
AMIENS	FERMENT Didier	03 22 82 76 86	03 22 82 76 54	Didier.Ferment@sc.u-picardie.fr
ANGERS	BOYER Jacques	02 41 73 53 85	02 41 73 54 54	jb@univ-angers.fr
ARTOIS	GREGOIRE Eric	03 21 79 32 74	03 21 79 32 72	gregoire@cril.univ-artois.fr
AVIGNON	GILLES Philippe	04 90 84 35 13	04 90 84 35 00	
BAYONNE	MARQUESUZAA Christophe	05 59 46 32 01	05 59 46 32 29	Christophe.Marquesuzaa@utbayonne.univ-pau.fr
BELFORT LIFC	NICOD Jean-Marc	03 81 66 20 68	03 81 66 64 50	Jean-Marc.Nicod@univ-fcomte.fr
BELFORT UTBM	KOUKAM Abder	03 84 58 30 81	03 84 58 30 30	Abder.koukam@utbm.fr
BESANCON	MOUNTASSIR Hassan	03 81 66 65 92	03 81 66 65 50	mountassir@ib.univ-fcomte.fr
BLOIS	correspondant recherché			
BORDEAUX 1	BAUDON Olivier	05 56 84 69 21	05 56 84 66 69	baudon@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX ENSERB	METIVIER Yves	05 56 84 60 81		yves.metivier@labri.u-bordeaux.fr
BORDEAUX IUT	DULUCQ Serge	05 56 84 57 93	05 56 84 58 86	serge.dulucq@labri.u-bordeaux.fr
BREST	FILLOQUE Jean-Marie	02 98 01 60 66	02 98 01 66 43	Jean-Marie.Filloque@univ-brest.fr
CAEN	SAQUET Jean	02 31 45 59 66	02 31 45 58 14	Jean.Saquet@info.unicaen.fr
CHAMBERY	VIGNOLLET Laurence	04 79 75 88 47	04 79 75 86 90	Laurence.Vignollet@univ-savoie.fr
CLERMONT	SCHNEIDER Michel	04 73 40 50 09	04 73 40 50 01	michel.schneider@isima.fr
COMPIEGNE	BOUFFLET Jean-Paul	03 44 23 46 91	03 44 23 44 77	Jean-Paul.Boufflet@utc.fr
DIJON	CHABRIER Jean-Jacques	03 80 39 58 81	03 80 39 50 69	chabrier@crid.u-bourgogne.fr
EVRY	DUBOIS Catherine	01 69 47 74 69	01 69 47 70 08	dubois@lami.univ-evry.fr
GRENOBLE	MORAT Philippe	04 76 82 72 64	04 76 44 66 75	Philippe.Morat@imag.fr
GUADELOUPE	ADELAIDE Bertille	05 90 93 86 93	05 90 93 86 43	Bertille.Adelaide@univ-ag.fr
LA REUNION	MARCENAC Plerre	02 62 93 82 84	02 62 93 82 60	marcenac@univ-reunion.fr
LA ROCHELLE	AUGERAUD Michel	05 46 51 39 43	05 46 51 39 39	maugerau@univ-lr.fr
LANNION	SIROUX Jacques	02 96 48 43 34	02 96 48 13 20	siroux@iut-lannion.fr
LE HAVRE	COLETTA Michel	02 32 79 71 63	02 32 79 71 64	coletta@iut.univ-lehavre.fr
LE MANS	TEUTSCH Philippe	02 43 83 38 66	02 43 83 38 68	Philippe.Teutsch@l1um.univ-lemans.fr
LILLE	CLERBOUT Mireille	03 20 43 43 09	03 20 43 65 66	Mireille.Clerbout@l1fl.fr
LIMOGES	GAUTHIER Michel	05 55 45 7335/7232	05 55 45 7315/7201	
LITTORAL	BASSON Henri	03 21 19 06 60	03 21 19 06 61	basson@l1l.univ-littoral.fr
LYON 1	BOURAS Abdelaziz	04 72 4 8 40 05	04 72 43 13 12	bouras@l1gim.univ-lyon1.fr
LYON 2	PAUGAM-MOISY Helene	04 78 77 31 51	04 78 77 23 75	hpaugam@univ-lyon2.fr
LYON 3	BOULANGER Daniëlle	04 78 78 71 58	04 78 78 77 50	db@univ-lyon3.fr

LYON ECL	DAVID Bertrand	04 78 18 64 43	04 78 33 16 15	david@cc.ec-lyon.fr
LYON ENS	NAMYST Raymond	04 72 72 84 81	04 72 72 80 80	Raymond.Namyst@ens-lyon.fr
LYON INSA	BLUM Isabelle	04 72 43 82 71	04 72 43 85 18	iblum@telecom.insa-lyon.fr
LYON IUT	EYMARD Marie-France	04 78 94 88 50	04 78 93 51 56	
MARNE LA VALLEE	RINDONE Giuseppina	05 49 32 60 52	05 43 04 16 05	rindone@univ-mlv.fr
MARSEILLE 1	BOUCELMA Omar	04 91 10 61 26	04 91 10 61 02	omar@gyptis.univ-mrs.fr
MARSEILLE 2	GRANDCOLAS Stéphane	04 91 26 90 75	04 91 26 92 75	gcolas@lim.univ-mrs.fr
MARSEILLE 3	ESPINASSE Bernard	04 91 05 60 56	04 91 05 60 33	bernard.espinasse@uspim.u-3mrs.fr
MARTINIQUE	LAPIQUONNE Serge	00 596 72 73 92	00 596 72 73 73	Serge.Lapiquonne@martinique.univ-ag.fr
METZ	HEULLY Bernard	03 87 31 55 93	03 87 31 51 89	bernard@iut.univ-metz.fr
MONTPELLIER	COGIS Olivier	04 67 14 41 81	04 67 14 41 76	ocogis@lirmm.fr
MULHOUSE	LORENZ Pascal	03 89 20 23 66	03 89 20 23 59	Lorenz@colmar.uha.fr
NANCY	COULON Daniel	03 83 58 42 32	03 83 57 97 94	coulon@loria.fr
NANTES	HAMEON Jean	02 40 37 16 28	02 40 74 74 06	Jean.Hameon@ec-nantes.fr
NICE	GALLELIO Erick	04 92 94 51 53	04 92 96 51 55	eg@unice.fr
NICE INRIA SOPHIA	correspondant recherché			
ORLEANS	GUILLORE Sylvie	02 38 41 72 65	02 38 41 71 37	Sylvie.Guillore@lifo.univ-orleans.fr
PACIFIQUE	TALADOIRE Gilles	687 26 58 29	687 25 48 29	gt@univ-nc.nc
PARIS 1	ROLLAND Colette	01 44 07 86 45	01 44 07 89 54	rolland@univ-paris1.fr
PARIS 2	correspondant recherché			
PARIS 5	COT Norbert	01 44 55 35 37	01 44 55 35 36	cot@math-info.univ-paris5.fr
PARIS 5 IUT	SALLET DE SABLET Georges	01 44 14 45 18	01 44 14 45 50	sablet@iut.univ-paris5.fr
PARIS 6 JUSSIEU	PAGET Marie-Martine	01 44 27 72 30	01 44 27 72 80	Marie-Martine.Paget@lip6.fr
PARIS 6 SCOTT	PERNY Patrice	01 44 27 70 04	01 44 27 70 00	Patrice.Perny@lip6.fr
PARIS 7	BESTOUGEFF Hélène	01 46 33 44 65		
PARIS 8	BENSIMON Nelly			nelly@iut.univ-paris8.fr
PARIS 9	VANDERPOOTEN Daniel	01 44 05 43 93	01 44 05 40 91	vdvp@lamsade.dauphine.fr
PARIS 10	correspondant recherché			
PARIS 11	correspondant recherché			
PARIS 11 IUT	correspondant recherché			
PARIS 12	CASPARD Nathalie	01 45 17 03 41		ncaspar@yahoo.fr
PARIS 13	CHOPPY Christine	01 49 40 36 62	01 48 26 07 12	Christine.Choppy@lipn.univ-paris13.fr
PARIS CNAM	CROCHEPEYRE Christine	01 40 27 25 85	01 40 27 24 58	croche@cnam.fr
PARIS ENS	correspondant recherché			
PARIS ENS CACHAN	PETIT Antoine	01 47 40 27 24	01 47 40 24 64	Antoine.Petit@sv.ens-cachan.fr
PARIS ENSAE	correspondant recherché			
PARIS ENST	GERMA Anne	01 45 81 78 38	01 45 88 11 14	Anne.Germa@enst.fr

PARIS IIE	BERTHELOT Gérard	01 69 36 73 32	01 69 36 73 05	berthelot@iie.cnam.fr
PARIS INA-PG	correspondant recherche			
PARIS INRIA	CHARPIN Pascale	01 39 63 56 93	01 39 63 50 51	pacale.charpin@inria.fr
PARIS SUPELEC	FRIEDEL Olivier	01 69 85 14 88	01 69 85 14 99	
PAU	HOCINE Amrane	05 59 92 31 96	05 59 80 83 74	amrane.hocine@univ-pau.fr
POITIERS	BERTRAND Yves	05 49 49 65 74	05 49 49 65 70	bertrand@sic.sp2ml.univ-poitiers.fr
REIMS	BLOCH Simon	03 26 05 32 14	03 26 05 33 97	simon.bloch@univ-reims.fr
RENNES	GRAZON Anne	02 99 84 72 84		Anne.Grazon@irisa.fr
RODEZ	correspondant recherche			
ROUEN	HANCART Christophe	02 35 14 70 27	02 35 14 67 63	hancart@dir.univ-rouen.fr
ROUEN INSA	ITMI Mhamed	02 35 52 84 41		itmi@insa-rouen.fr
SAINT-ETIENNE	LARGERON-LETENO Christine	04 77 42 16 77	04 77 42 16 84	largeron@univ-st-etienne.fr
SEVENANS	BENSLIMANE Abderrahim	03 84 58 31 26	03 84 58 30 65	Abder.Benslimane@utbm.fr
STRASBOURG	DUFOURD Jean-François	03 88 41 63 35	03 88 61 90 69	dufourd@dpt-info.u-strasbg.fr
STRASBOURG 2	EYTAN Michel	03 88 41 74 29	03 88 41 74 40	eytan@dpt-info.u-strasbg.fr
SUISSE	COURANT Michèle	41 37 826 556	41 37 826 551	Michele.Courant@uni.fr.ch
TELECOM BRETAGNE	BRIAND Michel	02 98 00 12 80		briand@enstb.enst-bretagne.fr
TOULON	RAMADOUR Philippe			ramap@univ-tln.fr
TOULOUSE 1	SIBERTIN-BLANC Christophe	05 61 63 35 63	05 61 63 37 98	sibertin@irit.fr
TOULOUSE 2	DE MICHEL Marianne			demichel@iut-bagnac.fr
TOULOUSE 3	BETOURNE Claude	05 61 55 67 70	05 61 52 14 58	betourne@irit.fr
TOULOUSE 3 IUT	SEDES Florence	05 61 55 63 22	05 61 55 62 58	sedes@irit.fr
TOULOUSE INPT	COULETTE Bernard	05 61 58 83 57	05 61 58 82 09	Bernard.Coulette@enseiht.fr
TOURS	DI SCALA Robert	02 47 36 70 20		discala@univ-tours.fr
TOURS E3I	MAKRIS Pascal	02 47 36 14 26	02 47 36 14 22	makris@univ-tours.fr
TROYES	CORNU Philippe	03 25 71 56 89	3 25 71 56 99	cornu@univ-troyes.fr
VALENCIENNES	RAVIART Jean-Marie	03 27 14 13 16	03 27 14 13 35	raviart@univ-valenciennes.fr
VANNES	FLEURQUIN Régis	02 97 46 31 62	02 97 63 47 22	Regis.Fleurquin@iu-vannes.fr
VERSAILLES	EMAD Nahid	01 39 25 4073/4806	01 39 25 40 57	Nahid.Emad@prism.uvsq.fr

## REMARQUES :

- Changements de correspondant à Mulhouse, Toulouse IUT
- Les zones suivantes n'ont plus de correspondant. Nous invitons les collègues intéressés à se faire connaître auprès de Bernard Heulluy (bernard@iut.univ-metz.fr, tél. 03 87 31 55 93, Fax : 03 87 31 51 89) : Blois, Nice INRIA Sophia, Paris 2, Paris 10, Paris 11, Paris 11 IUT, Paris ENS, Paris ENSAE, Paris INA-PG, Rodez.